



Association des
entrepreneurs en
construction du
Québec



Association de la construction
du Québec



Association des constructeurs
de routes et grands travaux du Québec

ACRGQTQ



APCHA

ASSOCIATION PROVINCIALE
DES CONSTRUCTEURS D'HABITATIONS
DU QUÉBEC INC.



Corporation
des maîtres électriciens
du Québec



CMMTQ

Corporation des maîtres
mécaniciens en tuyauterie
du Québec



CSN

CONSTRUCTION



Syndicat

Québécois de la

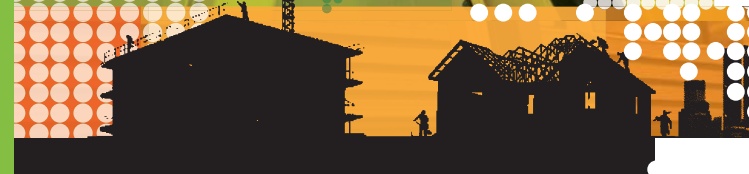
Construction



Commission
de la construction
du Québec

ÉDITION 2011-2012

CARRIÈRES CONSTRUCTION



FAIS COMME NOUS

CHOISIS L'INDUSTRIE
DE LA CONSTRUCTION!

DES MILLIERS D'EMPLOIS

Table des matières

L'industrie de la construction	1
Les perspectives d'emploi dans les métiers et occupations de la construction	2
Accéder à l'industrie de la construction	4
La formation : une priorité pour l'industrie	4
Gagner sa vie dans la construction	5
De plus en plus de femmes dans l'industrie de la construction!	6
Les perspectives d'emploi dans les métiers et occupations de la construction (tableau)	8
Arpenteur	10
Boutefeu-foreur	12
Briqueur-maçon	14
Calorifugeur	16
Carreleur	18
Charpentier-menuisier	20
Chaudronnier	22
Cimentier-applicateur	24
Couvreur	26
Électricien (à l'exclusion de la spécialité d'installateur de systèmes de sécurité)	28
Électricien spécialisé en installation de systèmes de sécurité	30
Ferblantier	32
Ferrailleur	34
Frigoriste	36
Grutier	38
Mécanicien d'ascenseur	40
Mécanicien de machines lourdes	42
Mécanicien en protection-incendie	44
Mécanicien de chantier	46
Monteur d'acier de structure	48
Monteur de lignes	50
Monteur-mécanicien (vitrier)	52
Opérateur d'équipement lourd	54
Opérateur de pelles	56
Peintre	58
Plâtrier	60
Poseur de revêtements souples	62
Poseur de systèmes intérieurs	64
Scaphandrier (plongeur professionnel)	66
Serrurier de bâtiment	68
Soudeur	70
Soudeur en tuyauterie (haute pression)	72
Tuyauteur	74
Préalables scolaires associés aux programmes d'études professionnelles	76
Liste des bureaux de la Commission de la construction du Québec	77
Notes personnelles	78
Établissements autorisés à offrir les programmes d'études en construction	encart

UNE FOULE DE
RENSEIGNEMENTS PRATIQUES
www.ccq.org

L'INDUSTRIE de la construction

Il suffit de regarder autour de nous pour constater que l'industrie de la construction fait partie de notre vie. Qu'il s'agisse d'une résidence familiale, d'un hôpital, d'une raffinerie ou d'un pont, tous ces lieux ont en commun d'avoir été réalisés par des travailleurs et des entrepreneurs en construction. Ils seront ensuite pris d'assaut par des industriels, des commerçants, des familles, des patients, des citoyens, bref par nous tous.

Érigés aux quatre coins de la province, les chantiers fourmillent de travailleurs et d'entrepreneurs en construction. Ceux-ci s'y amènent, selon le cas, pour une semaine, plusieurs mois ou plusieurs années, pour ensuite repartir vers d'autres chantiers. Au Québec, une personne sur vingt travaille dans l'industrie de la construction. À ce nombre, il faut ajouter tous les fournisseurs de matériaux ou de services dont l'emploi dépend indirectement de ce secteur. En fait, plus de 45 milliards de dollars sont dépensés, annuellement, en travaux de construction. En termes plus concrets, chaque fois qu'il se dépense dix dollars, au moins un dollar est alloué aux travaux de construction.

On dit que l'industrie de la construction est particulière, et elle l'est! Son instabilité, ses variations saisonnières et la mobilité de sa main-d'œuvre sont souvent citées pour illustrer ses particularités. À celles-ci, il faut ajouter le fait que l'industrie québécoise de la construction regroupe un nombre important de petites entreprises et qu'elle est encadrée par une législation et un régime de relations du travail qui lui sont exclusifs.

Vous trouverez, dans cette brochure, la description sommaire des 26 métiers de la construction et celle de 6 occupations spécialisées, présentée sous forme de fiches. Chaque fiche décrit les tâches d'un métier ou d'une occupation, ses programmes de formation, de même que les habiletés et intérêts requis par la personne qui souhaite l'exercer. Les perspectives d'emploi et le régime d'apprentissage de chacun de ces métiers et occupations figurent aussi sur les fiches. Pour terminer, des tableaux indiquent le nombre de travailleurs exerçant le métier ou l'occupation visé, les salaires offerts, le nombre d'apprentis qui accèdent à l'industrie, l'âge moyen de la main-d'œuvre et le nombre d'employeurs embauchant des travailleurs du métier ou de l'occupation visé.

Nous vous invitons d'abord à lire les quelques pages suivantes. Celles-ci résument les caractéristiques de la réglementation québécoise relative à la main-d'œuvre de la construction, en plus de présenter une synthèse des perspectives d'emploi.

Bonne lecture!



La Commission de la construction du Québec (CCQ) est responsable de l'application de la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction (communément appelée loi R-20). La CCQ veille notamment à l'application des conventions collectives, au respect des normes relatives à l'embauche et à la mobilité de la main-d'œuvre; elle s'assure de la compétence de celle-ci, en plus d'appliquer les mesures et programmes relatifs à la formation professionnelle. Elle gère également les régimes complémentaires d'avantages sociaux. Des représentants patronaux et syndicaux ainsi que des membres nommés par le gouvernement siègent à son conseil d'administration.



LES PERSPECTIVES D'EMPLOI

dans les métiers et occupations de la construction

Les besoins pour de nouveaux travailleurs dans l'industrie de la construction ne se démentent pas : une conjoncture économique favorable a permis à l'industrie de soutenir une croissance de 7,5 %, en 2010, pour enregistrer 144 millions d'heures travaillées. Cela a donné du travail à 152 740 travailleurs sur les chantiers dans la province, et tous les secteurs ont connu une hausse de leur activité. Il faut remonter à 1976, pour trouver un nombre supérieur de travailleurs. L'avenir permet d'être optimiste, car de nombreux investissements continueront d'être consentis par le gouvernement du Québec, au moment où les projets privés d'importance se font de plus en plus nombreux.

Les perspectives d'emploi au cours des prochaines années sont donc prometteuses, pour les diplômés des écoles professionnelles. Les besoins de main-d'œuvre seront élevés dans plusieurs métiers et occupations, en raison notamment, de l'accroissement de la demande et du roulement élevé des travailleurs. C'est le cas pour les carreleurs, les peintres et les poseurs de revêtements souples. De même, la vigueur des travaux de génie civil et de voirie engendrera beaucoup de travail pour les arpenteurs, les soudeurs et les monteurs de lignes.

La demande de main-d'œuvre du secteur institutionnel et commercial sera forte également. Des besoins plus accentués viseront les cimentiers-applicateurs, les ferblantiers, les ferrailleurs, les frigoristes, les grutiers, les mécaniciens d'ascenseur,

les serruriers de bâtiment, les monteurs-mécaniciens (vitriers) et les couvreurs, lesquels ont un bassin de main-d'œuvre restreint. Les travailleurs de certains métiers et occupations apparaîtront plus souvent sur les chantiers industriels, après quelques années au ralenti : les soudeurs en tuyauterie, les monteurs d'acier de structure et les mécaniciens industriels (de chantier), entre autres. De plus, les travailleurs de la construction résidentielle seront encore recherchés, mais ceux qui sont déjà disponibles seront en mesure de combler une partie des besoins.

Une activité soutenue pour tous les secteurs

Le secteur du génie civil et de la voirie, qui compte 38 000 salariés¹, sera encore favorisé par les investissements publics liés au Plan québécois des infrastructures, qui prévoit investir, entre 2010 et 2015, près de 45 milliards de dollars dans le réseau routier, le transport en commun, les infrastructures municipales, la santé et l'éducation. Hydro-Québec est aussi de la partie, notamment avec le complexe hydroélectrique La Romaine, qui requerra annuellement plus de 1 500 travailleurs jusqu'en 2016.

Le secteur institutionnel et commercial, qui emploie plus de 89 000 salariés, sera soutenu grâce aux nombreux projets prévus au cours des prochaines années. La construction institutionnelle sera en effet le moteur de la croissance. Le coup d'accélérateur proviendra de la construction des hôpitaux universitaires, soit du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) et du Centre universitaire de santé McGill (CUSM), sans oublier les investissements qui serviront à la rénovation des écoles. Le bâtiment commercial s'activera également, notamment au chapitre des établissements récréatifs et d'immeubles de bureaux.

Pour sa part, le secteur industriel, qui comptait 19 000 salariés en 2010, est garant d'un avenir prometteur. L'annonce de projets miniers majeurs, par exemple celui d'ArcelorMittal à Fermont ainsi que celui de la mine de diamants de Stornoway Diamond Corporation aux monts Otish, présage une forte demande pour les salariés du secteur. L'industrie de l'aluminium devra aussi combler des besoins pour la construction des phases 2 et 3 du chantier de Rio Tinto Alcan à Jonquière. À Baie-Comeau, un projet de 1,2 milliard de dollars de la compagnie Alcoa créera aussi de l'emploi jusqu'en 2015.

¹ Beaucoup de salariés travaillent dans plus d'un secteur.

Finalement, la construction résidentielle, qui embauche plus de 55 000 travailleurs, devrait être la seule à ralentir et suivre les tendances démographiques. Une formation annuelle d'environ 45 000 ménages est prévue, d'ici les cinq prochaines années, en raison de l'accroissement du nombre d'immigrants admis au Québec et de l'accroissement naturel de la population. Ainsi, l'activité dans ce secteur demeurera soutenue.

Les perspectives d'emploi sont donc encourageantes, pour les métiers et occupations de la construction. L'industrie de la construction offre d'intéressants débouchés aux finissants des écoles professionnelles, hommes et femmes, en plus de générer des emplois partout dans la province.

Un besoin annuel de 14 000 nouveaux travailleurs

Depuis 2002, l'industrie de la construction a accueilli entre 11 000 et 16 000 nouveaux travailleurs annuellement. Ces admissions reflètent la vitalité de l'industrie de la construction et sa capacité de relever le défi de la croissance et de soutenir le niveau d'emploi.

D'ici 2014, tous les métiers continueront d'afficher des besoins considérables. L'industrie connaîtra des besoins de remplacement croissants, en raison du vieillissement des travailleurs et de leur roulement élevé. Sur une base annuelle, environ 13 % des travailleurs cessent de travailler au moins temporairement en tant que salariés de la construction, en raison de départs à la retraite, de changements d'industrie, de créations d'entreprises, etc., tandis que 6 % réintègrent l'industrie. En termes nets, les besoins de recrutement de l'industrie de la construction s'établissent donc à 7 %, et ce, strictement pour combler les besoins de remplacement. Compte tenu de la croissance prévue de l'emploi, l'industrie aura besoin d'environ 14 000 nouveaux travailleurs par année.

Le vieillissement de la main-d'œuvre touche quelques métiers

Le vieillissement de la main-d'œuvre préoccupe de nombreux intervenants, car plusieurs milliers de travailleurs quitteront l'industrie, au cours des prochaines années, en raison de leur âge. On compte actuellement un nombre record de 20 000 travailleurs âgés de 55 ans et plus, dans l'industrie. Le vieillissement concerne surtout les soudeurs en tuyauterie, les mécaniciens de chantier, les grutiers, les chaudronniers, les opérateurs d'équipement lourd, les mécaniciens de machines lourdes, les monteurs d'acier de structure et les monteurs de lignes.

Le remplacement des départs à la retraite n'est toutefois qu'un des éléments du roulement de la main-d'œuvre dans la construction. En outre, plusieurs prestataires des régimes de retraite de la construction continuent tout de même à travailler. Au total, il faut remplacer annuellement de 1 500 à 2 000 départs nets de travailleurs âgés de 55 ans et plus.

En revanche, la tendance au vieillissement épargne dans une certaine mesure les métiers de la truelle (briqueurs-maçons, carreleurs, cimentiers, plâtriers) ainsi que les charpentiers-menuisiers, les électriciens, les frigoristes, les ferrailleurs, les mécaniciens en protection-incendie et quelques métiers de la finition ou du recouvrement (poseurs de systèmes intérieurs, couvreurs). Pour ces métiers, on constate une évolution de l'âge, tributaire de la conjoncture. Ces métiers font souvent appel aux apprentis, de sorte que l'âge moyen s'ajuste rapidement en fonction du recrutement.

Enfin, un fait intéressant à noter est que la moyenne globale d'âge des travailleurs a baissé presque continuellement, depuis 1998, passant de 40,5 ans à 38,8 ans en 2010. Il s'agit donc d'un léger rajeunissement de la main-d'œuvre causé par l'arrivée importante de nouveaux apprentis.

Accéder à l'industrie de la construction

L'industrie de la construction au Québec s'est donné des critères d'embauche de la main-d'œuvre auxquels les entreprises de construction doivent se conformer. Le principe fondamental demeure la compétence, et celle-ci doit être acquise par la formation et l'expérience de travail. Bien que le diplôme d'études professionnelles (DEP) soit la voie d'entrée privilégiée, une personne non diplômée peut accéder à l'industrie, lors d'une pénurie de main-d'œuvre. Pour ce faire, elle doit obtenir une garantie d'emploi de 150 heures de la part de son employeur et répondre à des critères précis.

Un incontournable : le certificat de compétence

Pour démontrer sa compétence et pour travailler dans l'industrie de la construction, il faut détenir un certificat de compétence. Il en existe trois catégories :

- **Apprenti** : il est délivré à une personne qui est admise à l'apprentissage d'un métier. Cet apprentissage peut s'échelonner, selon le cas, sur une à cinq périodes de 2 000 heures chacune. Une fois ces périodes d'apprentissage terminées, l'apprenti peut passer l'examen de qualification provinciale qui lui permettra d'obtenir le certificat de compétence compagnon;
- **Compagnon** : il est délivré à la personne qui a démontré ses compétences dans l'un ou l'autre des 26 métiers de l'industrie et qui a réussi avec succès l'examen de qualification provinciale du métier visé;
- **Occupation** : la CCQ délivre, sur demande, un certificat de compétence occupation à une personne qui fournit une attestation démontrant qu'elle a suivi et réussi le cours *Connaissance générale de l'industrie de la construction*, approuvé par l'industrie et offert par la CCQ. Il permet d'exercer l'une des 30 occupations



de l'industrie. Les occupations spécialisées, soit les six qui sont traitées dans cette brochure, requièrent un diplôme d'études professionnelles.

Le nombre de places disponibles pour ce cours dans chaque région est déterminé annuellement par la CCQ, en tenant compte de l'estimation des besoins. Ces besoins sont évalués par les représentants patronaux et syndicaux de l'industrie, et le nombre de places disponibles pour l'année en cours est publié dans le journal qui dessert la région visée.

La formation : une priorité, pour l'industrie

Depuis 1987, le système de formation a été modernisé. Chaque métier comporte son programme d'études, et il existe neuf centres de formation spécialisés dans les métiers de la construction. Des employeurs et des syndicats participent à la gestion de ces centres spécialisés. Une soixantaine d'autres centres offrent aussi de la formation dans les métiers de la construction. Les programmes d'études comportent de 600 à 1 800 heures de formation, selon le métier (soit de 20 à 60 semaines de formation).

Afin d'évaluer les besoins en diplômés de chacun des métiers de l'industrie de la construction, la CCQ procède à une vaste consultation auprès de quelque 250 représentants patronaux et syndicaux siégeant aux 27 différents sous-comités professionnels regroupés sous son égide. En 2011, cet exercice a amené l'industrie à estimer qu'elle aurait besoin annuellement de 6 800 travailleurs diplômés, et ce, de 2012 à 2015. Un nombre de 5 000 nouveaux diplômés ont été actifs sur les chantiers, en 2010. Pour satisfaire à la demande, les capacités de formation ou les efforts de promotion devront être augmentés dans certains métiers.

Par ailleurs, pour pallier le manque actuel de diplômés et pour maintenir la qualité de la main-d'œuvre, tout apprenti non diplômé admis lors d'une pénurie de main-d'œuvre doit suivre une formation obligatoire.

La formation, ça rapporte!

Qu'il soit détenteur ou non d'un diplôme d'études professionnelles, l'apprenti doit terminer le régime d'apprentissage qui est prévu pour son métier, avant de devenir compagnon. Ce régime d'apprentissage est divisé en périodes de 2 000 heures chacune, tandis que le nombre de périodes d'apprentissage prévues pour chacun des métiers varie entre une et cinq, selon la complexité du métier et la diversité des compétences à acquérir. Une fois cet apprentissage terminé, l'apprenti peut passer l'examen de qualification provinciale qui mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon pour le métier visé.

Des crédits d'heures d'apprentissage peuvent être versés au dossier de l'apprenti en vue d'accélérer le cumul de ses heures d'apprentissage (une limite maximale d'heures a toutefois été établie pour chacun des métiers). Tant le détenteur d'un diplôme d'études professionnelles (l'apprenti diplômé) que l'apprenti non diplômé peuvent tirer profit de cette mesure. En voici un aperçu :

Détenteur d'un DEP reconnu pour l'exercice du métier : il peut retrancher la totalité des heures consacrées à l'obtention de son DEP des heures prévues par le régime d'apprentissage. Par exemple, pour le métier de briqueteur-maçon, la durée de la formation menant au DEP est évaluée à 900 heures. Le métier est composé de trois périodes d'apprentissage totalisant 6 000 heures. De ce fait, l'apprenti ne devra accomplir que 5 100 heures, avant de pouvoir passer l'examen de qualification provinciale.

6 000 heures prévues au régime d'apprentissage – 900 heures accomplies pour obtenir le DEP = 5 100 heures.

Apprenti non diplômé : l'apprenti qui a été admis dans l'industrie en raison d'une pénurie de main-d'œuvre doit cumuler des heures d'apprentissage en suivant l'un des cours de perfectionnement offerts par l'industrie. En d'autres mots, plus l'apprenti se perfectionne, plus il pourra décrocher rapidement le statut de compagnon. Le nombre d'heures créditées varie selon l'activité prévue.

Chaque métier comporte des heures de formation et d'apprentissage qui lui sont propres. Vous trouverez, dans cette brochure, le nombre d'heures menant à l'obtention d'un DEP sous la rubrique « Formation » et le nombre d'heures prévues par la période d'apprentissage sous la rubrique « Durée de la formation ». Quant aux crédits d'heures accordés pour les activités de perfectionnement, vous les trouverez dans le « Répertoire des activités de perfectionnement », qui est diffusé sur le site web de la CCQ, au www.ccq.org.

Gagner sa vie dans la construction

Des relations de travail harmonieuses, une grande accessibilité pour les nouveaux travailleurs et un système de formation professionnelle moderne font de la construction une industrie des plus dynamiques. Pour les jeunes à la recherche d'un emploi, intégrer l'industrie de la construction procure des avantages indéniables. En voici quelques-uns...

Des salaires horaires intéressants : jusqu'à 38 \$ l'heure pour un compagnon *

On peut bien gagner sa vie, dans la construction ! Le salaire horaire minimum atteint 16 \$ pour un apprenti et grimpe jusqu'à 38 \$ pour un compagnon.

Le volume de travail varie selon les saisons, mais dans tous les métiers, on trouve des salariés qui travaillent toute l'année. Dès leur entrée dans l'industrie, les diplômés réussissent à gagner des salaires annuels intéressants. Un charpentier-menuisier diplômé travaillera, par exemple, en moyenne 1 000 heures la première année et gagnera 20 500 \$, en plus d'avoir droit à un éventail d'avantages sociaux. Le salaire moyen d'un compagnon charpentier-menuisier qui travaille régulièrement sur les chantiers de construction dépassait 49 000 \$, en 2010. Cette somme ne tient pas compte des travaux qui peuvent être réalisés dans des secteurs non couverts par les conventions collectives (la rénovation résidentielle, par exemple).

Une couverture d'assurance étendue

Dès la première heure travaillée dans l'industrie de la construction, l'employeur contribue aux régimes d'assurance administrés par la CCQ. Il existe plusieurs niveaux de protection, établis en fonction du nombre d'heures travaillées par le salarié. Plus celui-ci cumule d'heures à son dossier, meilleure est sa couverture d'assurance.

Ces régimes d'assurance peuvent comprendre des protections d'assurance vie et d'assurance maladie (médicaments, lunettes, soins dentaires, etc.), de même que des programmes de santé diversifiés, tant pour le salarié que pour les personnes qui sont à sa charge. Le travailleur peut aussi recevoir des prestations d'assurance salaire, en cas d'invalidité de courte ou de longue durée.

Un régime de retraite avantageux

Dès qu'un salarié accède à l'industrie de la construction, il participe, tout comme son employeur, au régime de retraite (un montant est prélevé sur chaque heure travaillée). Les fonds ainsi obtenus sont investis dans différents véhicules financiers. La rente de retraite à laquelle le salarié a droit dépend du total des cotisations qu'il a accumulées et du rendement des fonds de retraite.

La caisse de retraite des travailleurs de l'industrie de la construction totalise environ 12 milliards de dollars, ce qui la classe parmi les plus importantes caisses de retraite canadiennes.

Des incitatifs financiers pour se recycler et se perfectionner

Toutes les entreprises de construction sont tenues de verser 0,20 \$ par heure travaillée dans l'un des deux fonds de formation de l'industrie. Ces fonds permettent de soutenir les détenteurs d'un certificat de compétence valide qui ont travaillé au cours des dernières années et qui se perfectionnent dans une activité liée à leur métier ou à leur occupation.

Dotés d'un actif de plus de 184 millions de dollars, ces fonds ont été créés en vertu des conventions collectives de l'industrie. Un premier, appelé Fonds de formation de l'industrie de la construction (FFIC), est destiné aux salariés des secteurs industriel, commercial et institutionnel ainsi que du secteur du génie civil et de la voirie. Le second, le Plan de formation du secteur résidentiel, a été constitué pour les travailleurs du secteur résidentiel.

Des indemnités peuvent être versées aux travailleurs qui suivent des activités de perfectionnement et de recyclage. Par exemple, les frais de déplacement et d'hébergement peuvent être remboursés, tout comme les cotisations à la caisse d'assurance. De cette façon, les travailleurs conservent leurs protections. En 2009-2010, près de 21 000 travailleurs ont participé à une activité de perfectionnement.

Comme vous pouvez le constater, l'industrie de la construction offre des conditions de travail très avantageuses et rarement égalées par d'autres industries!



De plus en plus de femmes dans l'industrie de la construction!

La CCQ s'est engagée, conjointement avec ses partenaires syndicaux et patronaux, à favoriser l'intégration des femmes dans l'industrie de la construction, afin qu'elles représentent 2 % de l'ensemble de la main-d'œuvre active. Pour atteindre cet objectif, la CCQ a notamment mis en place les mesures suivantes :

- Une femme titulaire d'une reconnaissance d'études professionnelles de niveau secondaire peut obtenir un certificat de compétence apprenti dès qu'un employeur s'engage à l'embaucher. Le certificat échoit deux ans après son obtention et peut être renouvelé pourvu que la détentrice ait travaillé 150 heures dans l'industrie au cours de ces deux années;

- Une femme titulaire d'une reconnaissance d'études professionnelles peut obtenir un certificat de compétence apprenti dès qu'un employeur s'engage à l'embaucher. Le certificat échoit deux ans après son obtention et peut être renouvelé pourvu que la détentrice ait cumulé dans l'industrie 150 heures de travail, au cours de ces deux années;

- Une femme peut renouveler son certificat de compétence occupation si les registres de la CCQ démontrent qu'elle a exercé, depuis le 1^{er} janvier 1971, une occupation durant au moins 5 000 heures pendant cinq années consécutives, ou qu'elle a travaillé au moins une heure depuis le 1^{er} août 1989;

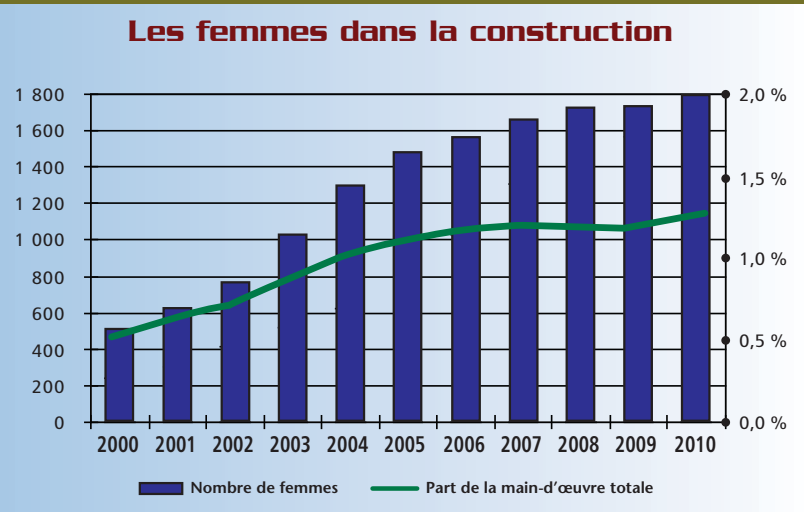
- La CCQ accorde la priorité aux femmes, lorsqu'elle recommande de la main-d'œuvre à un employeur.

La main-d'œuvre féminine s'est accrue continuellement, depuis 1997, dans l'industrie de la construction. En 2010, on comptait 1 901 femmes actives dans l'industrie. Il s'agit d'un nombre qui représente 1,2 % de la main-d'œuvre totale et qui, bien que faible, est quatre fois plus élevé qu'il y a 10 ans.

Depuis plusieurs années, la CCQ réalise un bon nombre d'activités en vue d'intéresser les femmes à l'industrie de la construction. Elle s'associe notamment au concours *Chapeau, les filles!*, qui vise à promouvoir les métiers traditionnellement masculins auprès des femmes. Dans le cadre de la quinzième édition de ce concours, deux étudiantes ont remporté chacune une bourse de 2 000 \$. Elles sont ainsi devenues des modèles pour les femmes qui désirent intégrer l'industrie de la construction. Il s'agit de M^{me} Martine Tremblay, étudiante en carrelage, lauréate au volet « Métiers de la construction », et de M^{me} Marie-Pier Saint-Jean, étudiante en briquetage-maçonnerie, lauréate au volet « Entrepreneur de construction ».



De gauche à droite : M. Claude Bouchard, directeur du Bureau régional de Québec, en compagnie de M^{me} Tremblay et de M^{me} Saint-Jean.



Source : CCQ.

Femmes actives dans l'industrie de la construction, 2000-2010			
Année	Femmes	Total de l'industrie	Part main-d'œuvre totale
2000	515	98 109	0,52 %
2001	627	99 981	0,63 %
2002	770	108 324	0,71 %
2003	1 031	118 727	0,87 %
2004	1 303	128 411	1,01 %
2005	1 481	133 395	1,11 %
2006	1 566	134 080	1,17 %
2007	1 664	138 132	1,20 %
2008	1 730	144 991	1,19 %
2009	1 735	145 857	1,19 %
2010	1 901	152 740	1,24 %

Les 10 métiers ou occupations comptant le plus de femmes actives en 2010

Métier/occupation	Total
Peintre	480
Charpentier-menuisier	302
Manœuvre	285
Électricien	154
Plâtrier	115
Arpenteur	100
Carreleur	58
Tuyauteur	42
Ferblantier	33
Opérateur d'équipement lourd	31
Calorifugeur	31
Total des salariées pour ces métiers et occupations	1 631
Total des salariées	1 901

Source : CCQ.

Les femmes sont plus nombreuses à exercer les métiers de peintre, de charpentier-menuisier, d'électricien et de plâtrier, ainsi que l'occupation de manœuvre.

LES PERSPECTIVES D'EMPLOI

dans les métiers et occupations de la construction

	Salariés actifs en 2010	Âge moyen en 2010	Nouveaux salariés en 2010	Perspectives d'emploi de 2011 à 2014*	
LES MÉTIERS À DÉCOUVRIR					
Calorifugeur	852	40	62	Bonnes	Emploi en forte hausse, disponibilité élevée.
Chaudronnier	765	45	29	Plutôt bonnes	Emploi en très forte hausse, disponibilité très élevée. Vieillessement des travailleurs.
Cimentier-applicateur	2 484	38	225	Excellentes	Emploi en forte hausse, faible disponibilité.
Ferrailleur	1 413	36	168	Excellentes	Emploi en forte hausse, très faible disponibilité. Les finissants se placent très bien.
Monteur-mécanicien (vitrier)	1 930	39	162	Bonnes	Emploi en forte hausse, bonne disponibilité.
Poseur de systèmes intérieurs	2 470	36	167	Bonnes	Emploi en forte hausse, bonne disponibilité.
Serrurier de bâtiment	982	41	59	Bonnes	Emploi en forte hausse, bonne disponibilité.
LES CLASSIQUES					
Charpentier-menuisier	41 072	37	3 759	Plutôt bonnes	Emploi en légère hausse, bonne disponibilité.
Électricien (excluant la spécialité d'installateur de systèmes de sécurité)	14 758	38	991	Plutôt bonnes	Emploi en forte hausse, disponibilité élevée.
Électricien spécialisé en installation de systèmes de sécurité	1 109	39	75	Plutôt bonnes	Emploi en forte hausse, disponibilité élevée. Les finissants se placent très bien.
Ferblantier	4 174	39	280	Bonnes	Emploi en forte hausse, bonne disponibilité. Les finissants se placent très bien.
Soudeur	258	42	24	Excellentes	Emploi en forte hausse, bonne disponibilité. Les finissants se placent très bien. Roulement élevé.
Soudeur en tuyauterie (haute pression)	546	48	9	Bonnes	Emploi en très forte hausse, disponibilité très élevée. Vieillessement des travailleurs.
Tuyauteur	8 281	38	547	Plutôt bonnes	Emploi en forte hausse, disponibilité élevée.
LES MÉCANOS					
Frigoriste	2 971	36	171	Excellentes	Emploi en forte hausse, faible disponibilité.
Mécanicien d'ascenseur	931	39	48	Bonnes	Emploi en forte hausse, bonne disponibilité.
Mécanicien de machines lourdes	478	43	38	Bonnes	Emploi en forte hausse, disponibilité élevée. Les finissants se placent très bien. Vieillessement des travailleurs.
Mécanicien en protection-incendie	986	36	73	Bonnes	Emploi en forte hausse, bonne disponibilité.
Mécanicien de chantier	1 180	47	37	Plutôt bonnes	Emploi en très forte hausse, disponibilité élevée. Les finissants se placent très bien. Vieillessement des travailleurs.



	Salariés actifs en 2010	Âge moyen en 2010	Nouveaux salariés en 2010	Perspectives d'emploi de 2011 à 2014*	
POUR LES TEMPÉREMENTS MOTEURS					
Grutier (excluant la spécialité d'opérateur de pompe à béton)	1 212	46	45	Bonnes	Emploi en forte hausse, bonne disponibilité. Les finissants se placent très bien. Vieillessement des travailleurs.
Opérateur de pelles	6 191	42	169	Plutôt bonnes	Emploi en forte hausse, bonne disponibilité. Vieillessement des travailleurs.
Opérateur d'équipement lourd	6 883	45	273	Plutôt bonnes	Emploi en forte hausse, disponibilité élevée. Vieillessement des travailleurs.
POUR CEUX QUI ONT LE COMPAS DANS L'ŒIL					
Arpenteur	1 171	37	166	Bonnes	Emploi en forte hausse, bonne disponibilité. Les finissants se placent très bien.
Briqueur-maçon	5 158	36	500	Bonnes	Emploi en légère hausse, bonne disponibilité. Roulement élevé.
Carreleur	2 064	38	226	Excellentes	Emploi en forte hausse, faible disponibilité. Roulement élevé.
Peintre	5 540	42	488	Bonnes	Emploi en forte hausse, bonne disponibilité.
Plâtrier	3 030	38	228	Bonnes	Emploi en légère hausse, bonne disponibilité. Les finissants se placent très bien.
Poseur de revêtements souples	1 238	41	116	Bonnes	Emploi en forte hausse, bonne disponibilité. Les finissants se placent très bien.
POUR LES CŒURS BIEN ACCROCHÉS					
Boutefeu-foreur	663	40	55	Bonnes	Emploi en forte hausse, bonne disponibilité.
Couvreur	5 485	35	564	Excellentes	Emploi en forte hausse, faible disponibilité. Roulement élevé.
Monteur d'acier de structure	1 833	43	62	Plutôt bonnes	Emploi en forte hausse, disponibilité élevée.
Monteur de lignes	902	43	48	Bonnes	Emploi en forte hausse, bonne disponibilité. Les finissants se placent très bien. Vieillessement des travailleurs.
Scaphandrier (plongeur professionnel)	114	34	13	Excellentes	Emploi en forte hausse, bonne disponibilité. Roulement élevé.
Source : Commission de la construction du Québec, juin 2011.					
* Méthodologie : Les besoins de main-d'œuvre par métier sont classés en cinq catégories (très limitées, plutôt limitées, plutôt bonnes, bonnes et excellentes), d'après les résultats de cinq paramètres. (1) Croissance annuelle moyenne du volume de travail prévue de 2011 à 2014. (2) Taux moyen de disponibilité (une mesure du chômage), en juin 2011, des détenteurs de certificats de compétence (apprentis, compagnons, occupations), selon les registres de la CCQ. (3) Taux de chômage des nouveaux diplômés, en mars 2010, selon l'enquête La Relance au secondaire en formation professionnelle, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. (4) Taux d'érosion prévu de la main-d'œuvre (départs nets avant intégration de nouveaux travailleurs), selon les registres de la CCQ. (5) Proportion des salariés âgés de 55 ans et plus en 2010, selon les registres de la CCQ.					



ARPENTEUR

Description de l'occupation

- Collecte, transfère, calcule et met en plan les données d'arpentage à l'aide d'instruments spécialisés (carnet de notes électronique, station totale conventionnelle ou robotisée, récepteur GPS, logiciels de calcul, logiciels de dessin, etc.), en vue de réaliser des plans ou de délimiter les constructions projetées;
- Fournit des données relatives à l'alignement, à l'altitude, à l'orientation et à la dimension de différents terrains ou types d'infrastructures (complexes industriels ou commerciaux, bâtiments, résidences, routes, etc.).

FORMATION

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles (DEP) – Arpentage et topographie (5238)

Durée de la formation :

1 800 heures

Préalables scolaires :

Catégorie 1*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 76.

Accès aux chantiers de construction

- Les personnes qui présentent à la CCQ un relevé des apprentissages attestant la réussite du DEP en arpentage et topographie peuvent s'inscrire au *Cours de connaissance générale de l'industrie de la construction* (CCGIC), d'une durée de 15 heures, afin d'obtenir un certificat de compétence occupation;
- Le nombre de places réservées pour le CCGIC dépend des besoins en main-d'œuvre estimés annuellement par l'industrie de la construction.

Habilités et intérêts

- Aimer le travail en plein air;
- Acquérir les connaissances liées à l'application des notions de mathématiques, de géodésie, de topométrie et d'arpentage;
- Être à l'aise avec l'équipement informatique (logiciels, calculateurs, etc.);
- Faire preuve d'esprit d'équipe et avoir une bonne capacité d'analyse;
- Être autonome, précis et minutieux;
- Pouvoir se déplacer en région.

OCCUPATION

Salaire annuel moyen

Arpenteur*	46 233 \$
Celui qui travaille au moins 500 heures	58 526 \$
Proportion**	77 %

* Salaire moyen en 2010 des personnes ayant rapporté au moins une heure de travail.
** Proportion des travailleurs de cette occupation ayant cumulé au moins 500 heures en 2010. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Salaire horaire d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Arpenteur	33,70 \$	33,70 \$	28,45 \$
Arpenteur classe 2	28,65 \$	28,65 \$	—

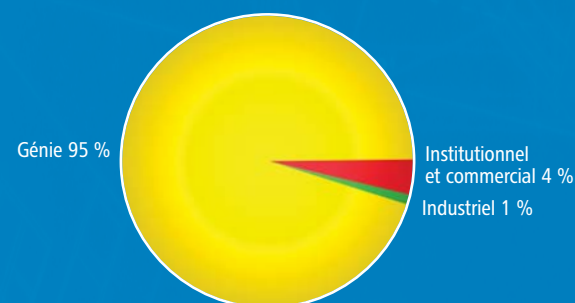
Salaire en mai 2011.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2005-2009	2010
Nouveaux admis par la CCQ	98	166
Taux de placement des diplômés*	83,2 %	88,6 %

* Source : Enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Notez que l'enquête est réalisée en mars, un mois où l'activité dans l'industrie de la construction n'est pas à son maximum.

Volume de travail par secteur



Salariés actifs en 2010

Abitibi-Témiscamingue	30
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	70
Côte-Nord	63
Estrie	59
Île de Montréal	80
Laval-Laurentides-Lanaudière	151
Mauricie-Bois-Francis	85
Montréal	150
Outaouais	16
Québec	287
Saguenay-Lac-Saint-Jean	178
Extérieur et Baie-James	2
Total	1 171

Nombre de femmes actives dans le métier

100

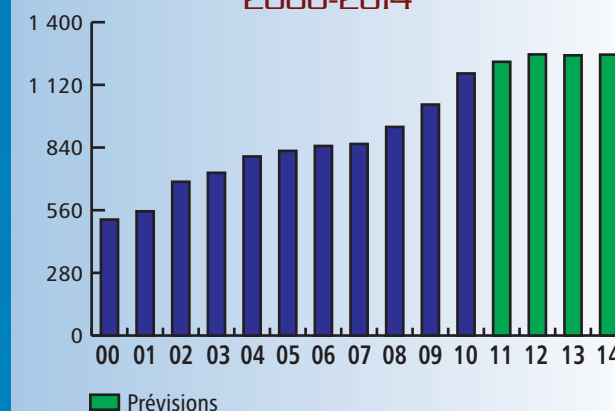
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Arpenteur	31 %
Ensemble des métiers et occupations	18 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs 2000-2014



Âge de la main-d'œuvre en 2010

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Arpenteur	37	33 %	57 %	10 %	1 171
Ensemble des métiers et occupations	39	30 %	57 %	13 %	152 740

PERSPECTIVES D'EMPLOI

- En 2010, le nombre d'arpenteurs actifs sur les chantiers de construction a progressé à 1 171; il s'agit du double d'il y a 10 ans. Les arpenteurs ont travaillé pour 380 employeurs, et pratiquement tous les travaux sont réalisés dans le secteur du génie civil et de la voirie;
- Un travailleur sur trois est appelé à se déplacer pour travailler dans une région autre que la sienne. Les femmes représentaient 8 % de la main-d'œuvre, en 2010, ce qui classe cette occupation parmi les 10 métiers ou occupations comptant le plus de femmes actives dans la construction;
- En 2010, 166 nouveaux arpenteurs sont entrés dans l'industrie, dont près de la moitié étaient diplômés. Le salaire annuel moyen des travailleurs dépasse 46 000 \$, et plus des trois quarts travaillent au moins 500 heures, ce qui leur permet de gagner en moyenne 58 500 \$ par année;
- Les perspectives d'emploi sont bonnes, pour les arpenteurs. Il faudra combler la demande de main-d'œuvre stimulée par les nombreux travaux liés aux routes, aux infrastructures ou à l'énergie électrique.



FORMATION OFFERTE

dans les établissements publics suivants :

- CFP Jonquière
- CFP de Neufchâtel
- CFP pour Autochtones dans les métiers de la construction (CFPAMC)
- École des métiers du Sud-Ouest de Montréal
- École professionnelle de métiers (Saint-Jean-sur-Richelieu)





BOUTEFEU-FOREUR

Description de l'occupation

- Exécute des travaux de sautage ou tout autre travail nécessitant l'utilisation d'explosifs;
- Fragmente ou découpe le roc massif;
- Démolit des constructions;
- Brise des roches isolées;
- Enlève des souches;
- Dynamite des tranchées;
- Dégage des embâcles de glace;
- Peut être appelé à utiliser divers outils et équipements liés aux travaux de forage, notamment des foreuses manuelles, pneumatiques et hydrauliques.

FORMATION

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles (DEP) – Forage et dynamitage (5092)

Durée de la formation :

900 heures

Préalables scolaires :

Catégorie 1*, être âgé de plus de 18 ans et répondre aux exigences pour l'obtention du permis général d'explosifs délivré par la Sûreté du Québec

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 76.

Accès aux chantiers de construction

- Les personnes qui présentent à la CCQ un relevé des apprentissages attestant la réussite du DEP en forage et en dynamitage peuvent s'inscrire au *Cours de connaissance générale de l'industrie de la construction* (CCGIC), d'une durée de 15 heures, afin d'obtenir un certificat de compétence occupation;
- Le nombre de places réservées pour le CCGIC dépend des besoins en main-d'œuvre estimés annuellement par l'industrie de la construction;
- Pour exercer l'occupation de boute-feu sur un chantier, il faut être titulaire d'un certificat de boute-feu-foreur (délivré par la CCQ), d'un permis général d'explosifs (délivré par la Sûreté du Québec) et d'un certificat de compétence occupation.

Habiletés et intérêts

- Aimer travailler en plein air et pouvoir travailler à l'extérieur dans toutes les conditions climatiques;
- Acquérir des connaissances liées à l'application des notions de géologie, de minéralogie, de mathématiques, de physique et de chimie;
- Avoir une bonne condition physique;
- Être autonome, discipliné, responsable et minutieux;
- Respecter les règles de santé et de sécurité du travail;
- Pouvoir se déplacer en région.

OCCUPATION

Salaire annuel moyen

Boutefeu-foreur*	50 199 \$
Celui qui travaille au moins 500 heures	63 594 \$
Proportion**	76 %

* Salaire moyen en 2010 des personnes ayant rapporté au moins une heure de travail.
** Proportion des travailleurs de cette occupation ayant cumulé au moins 500 heures en 2010. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Salaire horaire d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Boutefeu	32,56 \$	32,56 \$	26,74 \$
Foreur	32,56 \$	32,56 \$	27,61 \$

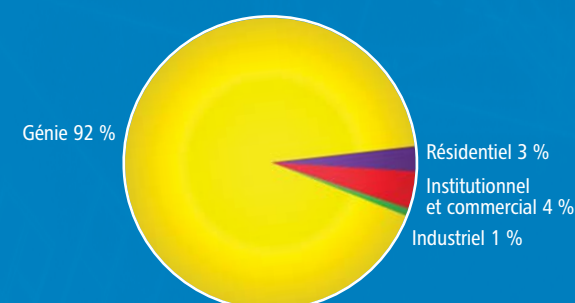
Salaire en mai 2011.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2005-2009	2010
Nouveaux admis par la CCQ		
Boutefeu	11	28
Foreur	20	27
Taux de placement des diplômés*	82,2 %	78,3 %

* Source : Enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Notez que l'enquête est réalisée en mars, un mois où l'activité dans l'industrie de la construction n'est pas à son maximum.

Volume de travail par secteur



Salariés actifs en 2010

Abitibi-Témiscamingue	11
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	45
Côte-Nord	54
Estrie	74
Île de Montréal	16
Laval-Laurentides-Lanaudière	102
Mauricie-Bois-Francs	37
Montréal	66
Outaouais	29
Québec	142
Saguenay-Lac-Saint-Jean	83
Extérieur et Baie-James	4
Total	663

Nombre de femmes actives dans le métier

7

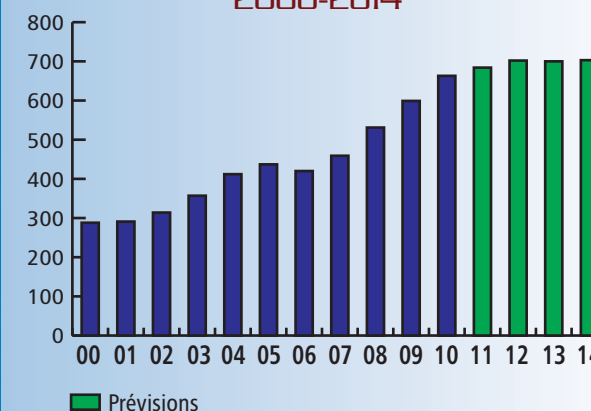
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Boutefeu	60 %
Foreur	62 %
Ensemble des métiers et occupations	18 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'Île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs 2000-2014



Âge de la main-d'œuvre en 2010

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Boutefeu	36	38 %	52 %	10 %	214
Foreur	42	20 %	59 %	21 %	449
Total des boute-feux-foreurs	40	26 %	57 %	17 %	663
Ensemble des métiers et occupations	39	30 %	57 %	13 %	152 740

PERSPECTIVES D'EMPLOI

- Le nombre de boute-feux-foreurs actifs enregistre sa quatrième progression annuelle, pour s'établir à 663, en 2010. Les nombreux chantiers routiers et l'aménagement de centrales hydroélectriques soutiendront la demande pour les boute-feux-foreurs, au cours des prochaines années;
- En 2010, 125 entreprises de construction embauchaient des boute-feux-foreurs. Ces entreprises travaillent pour la plupart dans le secteur du génie civil et de la voirie. Les boute-feux-foreurs sont parmi les travailleurs les plus mobiles de la construction; plus précisément, 60 % des salariés travaillent à l'extérieur de leur région de domicile;
- Le salaire annuel moyen des travailleurs est de 50 200 \$. Cependant, 76 % des boute-feux-foreurs travaillent plus de 500 heures et gagnent un salaire annuel de 63 600 \$;
- Un total de 55 nouveaux salariés ont intégré l'industrie, en 2010, ce qui est supérieur à la moyenne des cinq dernières années;
- Comme les travaux de génie civil et de voirie demeurent importants, les perspectives d'emploi sont bonnes, pour les boute-feux-foreurs. Toutefois, un nombre considérable de travailleurs sont actuellement disponibles et pourront combler une partie des besoins.

FORMATION OFFERTE

dans l'établissement public suivant :

- CFP 24-Juin (Sherbrooke)



BRIQUETEUR-MAÇON

Description du métier

- Taille et scie différents éléments de maçonnerie et applique du mortier, du ciment ou tout autre adhésif;
- Tire les joints des pièces de maçonnerie, telles que les briques, les blocs et les pierres;
- Érige divers types de murs, de fondations, de cloisons, de cheminées, de foyers et de fours. Il peut aussi projeter du ciment réfractaire.

Un certain nombre de briqueteurs-maçons travaillent dans le secteur spécialisé de la restauration de maçonnerie.

FORMATION

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles – Briquetage-maçonnerie (5303) ou *Masonry-bricklaying* (5803)

Durée de la formation :

900 heures

Préalables scolaires :

Catégorie 2*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 76.

Accès aux chantiers de construction

- Présenter à la CCQ un relevé des apprentissages attestant la réussite du DEP en briquetage-maçonnerie ainsi qu'une garantie d'emploi d'une durée d'au moins 150 heures d'un employeur inscrit à la CCQ. Cette mesure permet d'obtenir le certificat de compétence apprenti du métier.

Régime d'apprentissage

- Avoir effectué les trois périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (6 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

Habiletés et intérêts

- Acquérir de bonnes connaissances liées aux mathématiques, à la géométrie, à l'alignement et à la perception spatiale des éléments de maçonnerie;
- Être précis;
- Pouvoir travailler en équipe;
- Avoir une bonne condition physique;
- Être capable de se déplacer sur des échafaudages et de travailler en hauteur.

MÉTIER

Salaire annuel moyen

Apprenti*	14 909 \$
Compagnon**	32 482 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	42 511 \$
Proportion***	72 %

* Salaire moyen des diplômés admis en 2009, pour les 12 mois suivant leur admission.
** Salaire moyen en 2010 des compagnons ayant rapporté au moins une heure de travail.
*** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2010. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Salaire horaire d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	19,98 \$	20,54 \$	18,65 \$
2 ^e période	23,31 \$	23,62 \$	21,76 \$
3 ^e période	28,31 \$	28,68 \$	26,42 \$
Compagnon	33,30 \$	33,74 \$	31,08 \$

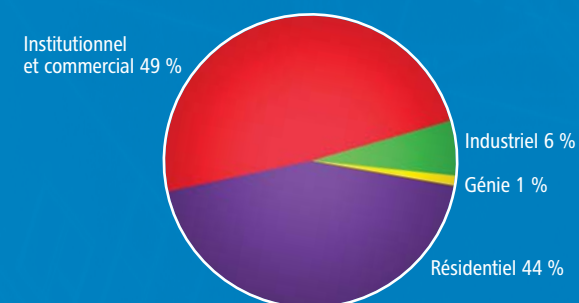
Salaire en mai 2011.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2005-2009	2010
Nouveaux admis par la CCQ	502	500
Taux de placement des diplômés*	82,8 %	80,0 %

* Source : Enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Notez que l'enquête est réalisée en mars, un mois où l'activité dans l'industrie de la construction n'est pas à son maximum.

Volume de travail par secteur



Salariés actifs en 2010

Abitibi-Témiscamingue	45
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	103
Côte-Nord	23
Estrie	203
Île de Montréal	840
Laval-Laurentides-Lanaudière	1 317
Mauricie-Bois-Francis	340
Montréal	1 274
Outaouais	229
Québec	619
Saguenay-Lac-Saint-Jean	147
Extérieur et Baie-James	18
Total	5 158

Nombre de femmes actives dans le métier

23

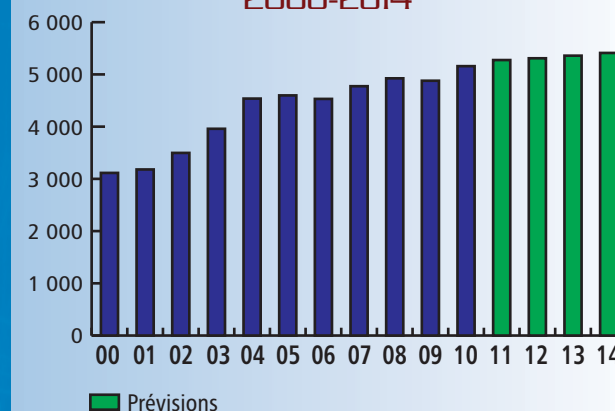
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Briqueteur-maçon	15 %
Ensemble des métiers et occupations	18 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs 2000-2014



Âge de la main-d'œuvre en 2010

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	27	70 %	29 %	1 %	2 494
Compagnon	44	16 %	64 %	20 %	2 664
Total des briqueteurs-maçons	36	42 %	47 %	11 %	5 158
Ensemble des métiers et occupations	39	30 %	57 %	13 %	152 740

PERSPECTIVES D'EMPLOI

- En 2010, 5 158 briqueteurs-maçons étaient actifs sur les chantiers, une hausse importante, comparativement à l'année dernière. Le secteur institutionnel et commercial ainsi que le secteur résidentiel se partagent la quasi-totalité du volume de travail. Environ 1 340 employeurs recrutent des briqueteurs-maçons;
- La progression de l'emploi des briqueteurs-maçons devrait se poursuivre, au cours des prochaines années, mais à un rythme moins soutenu que par les années passées. Le secteur institutionnel et commercial devrait garder une bonne cadence, durant les années à venir, alors que le secteur résidentiel ralentira progressivement;
- En 2010, 500 nouveaux apprentis ont intégré l'industrie, dont environ les deux tiers étaient diplômés. Une fois l'apprenti devenu compagnon, son salaire annuel moyen dépasse 42 500 \$, s'il effectue au moins 500 heures dans des travaux assujettis aux conventions collectives;
- En dépit d'un bassin de briqueteurs-maçons qui montre actuellement un bon taux de disponibilité, les perspectives d'emploi sont bonnes, pour les prochaines années, en raison, notamment, d'un taux de roulement élevé.

FORMATION OFFERTE

dans les établissements publics suivants :

- CF Le Chantier (Laval)
- CF Rimouski-Neigette
- CFP Access Career Center** (Saint-Lambert)
- CFP de l'Outaouais (Gatineau)
- CFP Jonquière
- CFP Pierre-Dupuy (Longueuil)
- CFP pour Autochtones dans les métiers de la construction (CFPAMC)*
- CFP Qualitech (Cap-de-la-Madeleine)
- CFP 24-Juin (Sherbrooke)
- École des métiers de la construction de Montréal*
- École professionnelle de Saint-Hyacinthe
- École des métiers et occupations de l'industrie de la construction de Québec

* Cette école offre aussi le programme en anglais.
** Cette école offre le programme en anglais seulement.





CALORIFUGEUR

Description du métier

- Installe, répare ou rénove des systèmes d'isolation thermique, afin de conserver la température d'un liquide ou d'un gaz;
- Isole des systèmes de tuyauterie, des conduites d'air ou des réservoirs, et applique les finis protecteurs;
- Pose des isolants rigides ou semi-rigides.

Le calorifugeur travaille dans les édifices institutionnels et commerciaux, les industries, etc.

FORMATION

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles – Calorifugeage (5119)

Durée de la formation :

900 heures

Préalables scolaires :

Catégorie 2*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 76.

Accès aux chantiers de construction

- Présenter à la CCQ un relevé des apprentissages attestant la réussite du DEP en calorifugeage ainsi qu'une garantie d'emploi d'une durée d'au moins 150 heures d'un employeur inscrit à la CCQ. Cette mesure permet d'obtenir le certificat de compétence apprenti du métier.

Régime d'apprentissage

- Avoir effectué les trois périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (6 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

Habiletés et intérêts

- Acquérir des connaissances liées à l'application de notions de mathématiques, de physique et de dessin technique, ainsi qu'au travail avec des outils et de la machinerie;
- Être minutieux et débrouillard;
- Pouvoir travailler en équipe;
- Avoir une bonne condition physique;
- Être en mesure de déplacer des objets lourds, de se mouvoir sur les échafaudages et de travailler en hauteur.

MÉTIER

Salaire annuel moyen

Apprenti*	26 709 \$
Compagnon**	47 899 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	58 454 \$
Proportion***	79 %

* Salaire moyen des diplômés admis en 2009, pour les 12 mois suivant leur admission.
** Salaire moyen en 2010 des compagnons ayant rapporté au moins une heure de travail.
*** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2010. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Salaire horaire d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	20,41 \$	20,65 \$	19,15 \$
2 ^e période	23,81 \$	24,09 \$	22,34 \$
3 ^e période	28,91 \$	29,25 \$	27,12 \$
Compagnon	34,01 \$	34,41 \$	31,91 \$

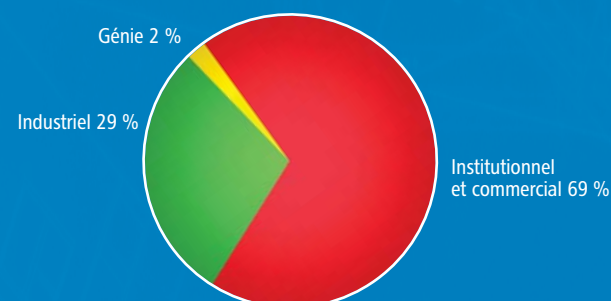
Salaire en mai 2011.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2005-2009	2010
Nouveaux admis par la CCQ	47	62
Taux de placement des diplômés*	89,5 %	n. d.

* Source : Enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Notez que l'enquête est réalisée en mars, un mois où l'activité dans l'industrie de la construction n'est pas à son maximum.

Volume de travail par secteur



Salariés actifs en 2010

Abitibi-Témiscamingue	13
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	15
Côte-Nord	4
Estrie	48
Île de Montréal	87
Laval-Laurentides-Lanaudière	239
Mauricie-Bois-Francs	64
Montréal	151
Outaouais	22
Québec	146
Saguenay-Lac-Saint-Jean	61
Extérieur et Baie-James	2
Total	852

Nombre de femmes actives dans le métier

31

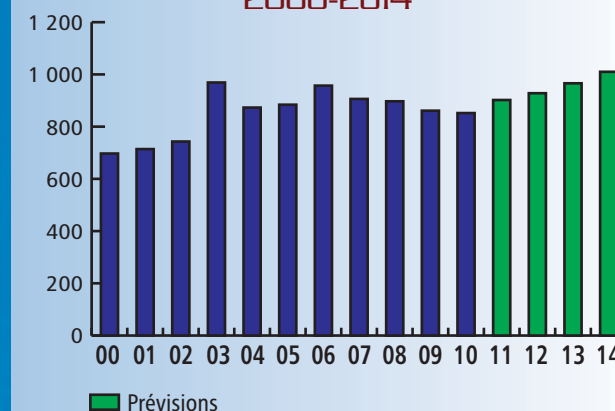
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Calorifugeur	16 %
Ensemble des métiers et occupations	18 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs 2000-2014



Âge de la main-d'œuvre en 2010

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	30	55 %	43 %	2 %	241
Compagnon	44	13 %	66 %	21 %	611
Total des calorifugeurs	40	25 %	60 %	15 %	852
Ensemble des métiers et occupations	39	30 %	57 %	13 %	152 740

PERSPECTIVES D'EMPLOI

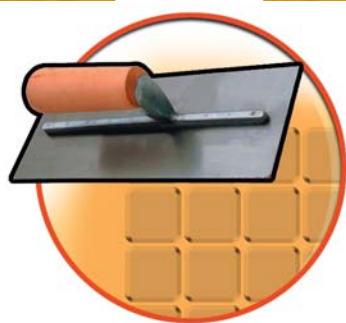
- Pour une quatrième année consécutive, le nombre de calorifugeurs a légèrement diminué, pour s'établir à 852 travailleurs en 2010, causé par la morosité récente du secteur industriel;
- Travailleurs très spécialisés, les calorifugeurs sont embauchés par environ 125 employeurs, principalement du secteur institutionnel et commercial ainsi que du secteur industriel;
- Un total de 62 nouveaux apprentis ont intégré l'industrie, en 2010, soit un nombre plus élevé que la moyenne des dernières années (47). Un apprenti calorifugeur peut espérer gagner près de 26 700 \$, durant sa première année de travail. Une fois devenu compagnon, son salaire annuel peut cependant atteindre 58 500 \$, lorsqu'il travaille au moins 500 heures;
- Les perspectives d'emploi sont bonnes, pour les calorifugeurs, grâce aux projets majeurs qui se réaliseront dans le secteur institutionnel et commercial, ainsi qu'à un secteur industriel revigoré.

FORMATION OFFERTE

dans les établissements publics suivants :

- CFP pour Autochtones dans les métiers de la construction (CFPAMC)*
- École des métiers de la construction de Montréal

* Cette école offre aussi le programme en anglais.



CARRELEUR

Description du métier

- Prépare les surfaces, taille et pose du marbre, du granit, du granito (terrazzo), de l'ardoise, des carreaux de céramique et tout autre matériau similaire ou de substitution;
- Polit à la main ou à la machine toute surface composée de granit, de marbre ou d'autre matériau de même nature;
- Fait la cimentation et le masticage des interstices.

FORMATION

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles – Carrelage (5300) ou *Tiling* (5800)

Durée de la formation :

690 heures

Préalables scolaires :

Catégorie 2*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 76.

Accès aux chantiers de construction

- Présenter à la CCQ un relevé des apprentissages attestant la réussite du DEP en carrelage et une garantie d'emploi d'une durée d'au moins 150 heures d'un employeur inscrit à la CCQ. Cette mesure permet d'obtenir le certificat de compétence apprenti du métier.

Régime d'apprentissage

- Avoir effectué les trois périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (6 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

Habiletés et intérêts

- Acquérir des connaissances liées aux calculs géométriques, à la chimie des matériaux, à la préparation des surfaces et à l'application des méthodes d'alignement;
- Pouvoir exécuter rapidement des tâches répétitives;
- Être précis et minutieux;
- Être soucieux de l'esthétique du produit fini;
- Faire preuve d'une bonne dextérité et d'une capacité à bien percevoir les couleurs;
- Être capable de travailler dans des positions inconfortables et d'exécuter des tâches tout en se déplaçant.

MÉTIER

Salaire annuel moyen

Apprenti*	15 888 \$
Compagnon**	29 373 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	44 829 \$
Proportion***	60 %

* Salaire moyen des diplômés admis en 2009, pour les 12 mois suivant leur admission.
** Salaire moyen en 2010 des compagnons ayant rapporté au moins une heure de travail.
*** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2010. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Salaire horaire d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	20,20 \$	20,26 \$	18,65 \$
2 ^e période	23,56 \$	23,63 \$	21,76 \$
3 ^e période	28,61 \$	28,70 \$	26,42 \$
Compagnon	33,66 \$	33,76 \$	31,08 \$

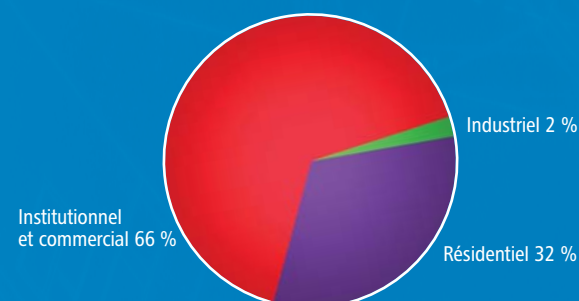
Salaire en mai 2011.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2005-2009	2010
Nouveaux admis par la CCQ	201	226
Taux de placement des diplômés*	87,5 %	85,5 %

* Source : Enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Notez que l'enquête est réalisée en mars, un mois où l'activité dans l'industrie de la construction n'est pas à son maximum.

Volume de travail par secteur



Salariés actifs en 2010

Abitibi-Témiscamingue	22
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	54
Côte-Nord	22
Estrie	111
Île de Montréal	384
Laval-Laurentides-Lanaudière	464
Mauricie-Bois-Francis	86
Montréal	355
Outaouais	102
Québec	403
Saguenay-Lac-Saint-Jean	55
Extérieur et Baie-James	6
Total	2 064

Nombre de femmes actives dans le métier

58

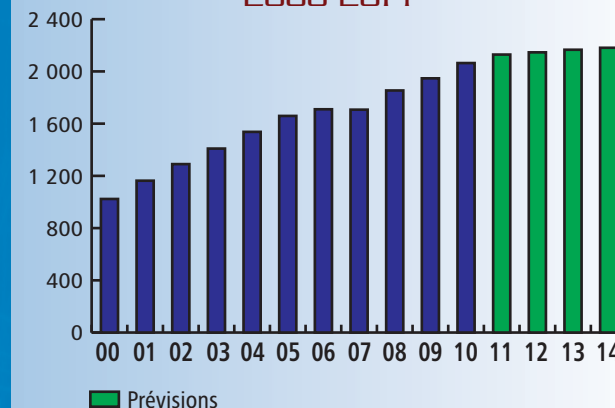
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Carreleur	12 %
Ensemble des métiers et occupations	18 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs 2000-2014



Âge de la main-d'œuvre en 2010

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	32	50 %	47 %	3 %	1 102
Compagnon	45	7 %	75 %	18 %	962
Total des carreleurs	38	30 %	60 %	10 %	2 064
Ensemble des métiers et occupations	39	30 %	57 %	13 %	152 740

PERSPECTIVES D'EMPLOI

- En 2010, un nombre record de 2 064 carreleurs ont foulé les chantiers. Ils étaient ainsi deux fois plus nombreux qu'il y a 10 ans. On y trouve une main-d'œuvre féminine non négligeable de 58 salariées;
- Environ 840 employeurs embauchent des carreleurs. Le volume de travail se concentre dans le secteur institutionnel et commercial ainsi que dans le secteur résidentiel. Les variations saisonnières ont un impact limité sur le volume de travail, car les carreleurs travaillent à l'intérieur;
- En hausse depuis plus de 10 ans, l'emploi devrait continuer d'augmenter, au cours des prochaines années, mais plus lentement. La rénovation résidentielle devrait poursuivre sa croissance, tandis que le niveau d'activité devrait demeurer soutenu dans la construction résidentielle neuve. Par ailleurs, la construction institutionnelle et commerciale, premier secteur en importance pour ce métier, sera stimulée par de nombreux chantiers à venir;
- Un total de 226 nouveaux apprentis carreleurs ont intégré l'industrie, en 2010. De ce nombre, environ 40 % étaient diplômés. Le taux de placement des nouveaux diplômés sur le marché du travail en 2010 est sensiblement le même que la moyenne des dernières années. Lorsque les compagnons travaillent au moins 500 heures par année, ils reçoivent en moyenne 44 800 \$, pour les travaux assujettis aux conventions collectives de la construction;
- Les perspectives d'emploi sont excellentes, pour les carreleurs, car le roulement de la main-d'œuvre est élevé et que la disponibilité actuelle de travailleurs est restreinte.

FORMATION OFFERTE

dans les établissements publics suivants :

- CFP Pierre-Dupuy (Longueuil)
- CFP pour Autochtones dans les métiers de la construction (CFPAMC)*
- École des métiers de la construction de Montréal*
- École des métiers et occupations de l'industrie de la construction de Québec

* Cette école offre aussi le programme en anglais.





CHARPENTIER-MENUISIER

Description du métier

- Érige des charpentes de murs, de planchers et de toits;
- Construit des coffrages;
- Installe l'ameublement intégré au bâtiment (comptoirs, armoires, tablettes, etc.);
- Pose des parquets de bois, des revêtements extérieurs et des éléments de menuiserie tels que des portes, des fenêtres, des escaliers, des moulures et de la quincaillerie, des pieux et des palplanches;
- Applique des procédés de traçage, de coupe, d'assemblage et de façonnage de pièces en bois et en métal.

FORMATION

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles – Charpenterie-menuiserie (5319) ou *Carpentry* (5819)

Durée de la formation :

1 350 heures

Préalables scolaires :

Catégorie 1*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 76.

Accès aux chantiers de construction

- Présenter à la CCQ un relevé des apprentissages attestant la réussite du DEP en charpenterie-menuiserie ainsi qu'une garantie d'emploi d'une durée d'au moins 150 heures d'un employeur inscrit à la CCQ. Cette mesure permet d'obtenir le certificat de compétence apprenti du métier.

Régime d'apprentissage

- Avoir effectué les trois périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (6 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

Habiletés et intérêts

- Acquérir des connaissances liées à l'application des mathématiques, à la prise des mesures impériales et métriques, de même qu'à l'interprétation de plans et de devis techniques;
- Faire preuve de polyvalence et d'autonomie;
- Être capable de travailler en équipe et sur des échafaudages;
- Pouvoir utiliser une grande variété d'outils et d'équipements de sécurité;
- Avoir une bonne condition physique.

MÉTIER

Salaire annuel moyen

Apprenti*	20 476 \$
Compagnon**	37 502 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	49 439 \$
Proportion***	73 %

* Salaire moyen des diplômés admis en 2009, pour les 12 mois suivant leur admission.
** Salaire moyen en 2010 des compagnons ayant rapporté au moins une heure de travail.
*** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2010. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Salaire horaire d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	20,16 \$	20,22 \$	18,31 \$
2 ^e période	23,52 \$	23,59 \$	21,36 \$
3 ^e période	28,56 \$	28,65 \$	25,93 \$
Compagnon	33,60 \$	33,70 \$	30,51 \$

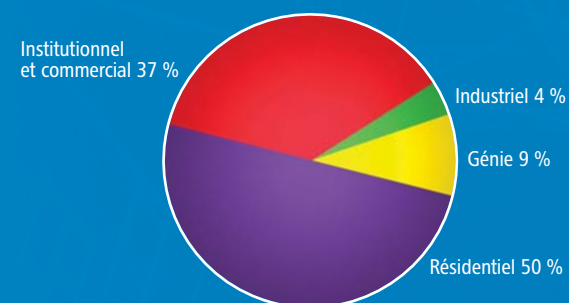
Salaire en mai 2011.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2005-2009	2010
Nouveaux admis par la CCQ	3 318	3 759
Taux de placement des diplômés*	85,7 %	85,3 %

* Source : Enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Notez que l'enquête est réalisée en mars, un mois où l'activité dans l'industrie de la construction n'est pas à son maximum.

Volume de travail par secteur



Salariés actifs en 2010

Abitibi-Témiscamingue	912
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	2 054
Côte-Nord	738
Estrie	2 128
Île de Montréal	2 240
Laval-Laurentides-Lanaudière	8 821
Mauricie-Bois-Francs	3 138
Montérégie	8 044
Outaouais	2 242
Québec	8 323
Saguenay-Lac-Saint-Jean	2 296
Extérieur et Baie-James	136
Total	41 072

Nombre de femmes actives dans le métier

302

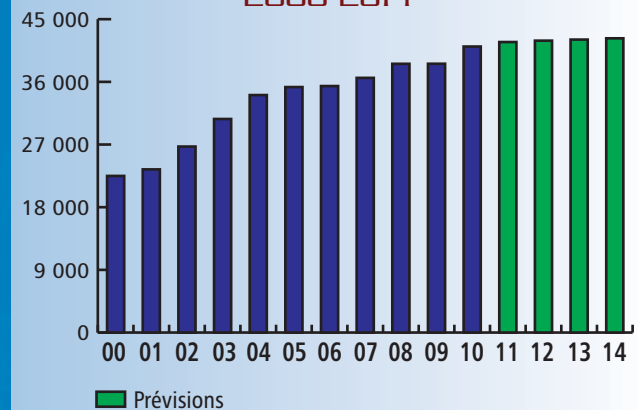
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Charpentier-menuisier	14 %
Ensemble des métiers et occupations	18 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs 2000-2014



Âge de la main-d'œuvre en 2010

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	31	57 %	40 %	3 %	20 479
Compagnon	44	15 %	66 %	19 %	20 593
Total des charpentiers-menuisiers	37	36 %	53 %	11 %	41 072
Ensemble des métiers et occupations	39	30 %	57 %	13 %	152 740

PERSPECTIVES D'EMPLOI

- En 2010, 41 072 charpentiers-menuisiers ont été actifs sur les chantiers de construction. Ce métier est celui qui compte le plus grand nombre de travailleurs, soit plus du quart de l'ensemble des travailleurs de l'industrie de la construction. C'est aussi l'un des métiers où l'on accueille le plus de femmes : on comptait 302 charpentières-menuisnières actives, en 2010;
- L'activité se concentre majoritairement dans le secteur résidentiel ainsi que dans le secteur institutionnel et commercial. Plus de 11 000 employeurs font appel aux services des charpentiers-menuisiers. La construction institutionnelle et commerciale sera favorable, au cours des prochaines années, tandis que dans le secteur résidentiel, le niveau d'activité devrait demeurer soutenu;
- L'industrie a accueilli 3 759 apprentis, en 2010. La proportion de nouveaux apprentis diplômés a augmenté, au cours des dernières années. La première année, un apprenti gagne en moyenne 20 500 \$, tandis qu'un compagnon qui travaille au moins 500 heures reçoit un salaire annuel moyen supérieur à 49 000 \$, pour les travaux assujettis aux conventions collectives de la construction;
- Les perspectives d'emploi sont plutôt bonnes, pour les charpentiers-menuisiers, en raison, notamment, d'une légère hausse de l'emploi.

FORMATION OFFERTE

dans les établissements publics suivants :

- CDC de Saint-Eustache**
- Centre de formation générale et professionnelle A. W. Gagné (Sept-Îles)
- Centre Polymétier (Rouyn-Noranda)
- CF Le Chantier (Laval)
- CFP Châteauguay Valley (Ormstown)**
- CFP de Châteauguay
- CFP de l'Outaouais (Gatineau)
- CFP du Nunavik (Inukjuak)**
- CFP Jonquière
- CFP Bonaventure-Paspébiac (Bonaventure)
- CFP Pavillon-de-l'Avenir (Rivière-du-Loup)
- CFP Pierre-Dupuy (Longueuil)
- CFP pour Autochtones dans les métiers de la construction (CFPAMC)*
- CFP Pozer (Saint-Georges)
- CFP Qualitech (Cap-de-la-Madeleine)
- CFP 24-Juin (Sherbrooke)
- École des métiers de la construction de Montréal*
- École des métiers et occupations de l'industrie de la construction de Québec
- École professionnelle de Saint-Hyacinthe

* Cette école offre aussi le programme en anglais.

** Ces écoles offrent le programme en anglais seulement.



CHAUDRONNIER

Description du métier

- Fabrique, construit, assemble, monte, démolit et entretient toute une gamme de vaisseaux, de réservoirs, de tours, de chaudières et d'appareils de levage, ainsi que des charpentes, des appareils et des accessoires auxiliaires fabriqués en acier, en fibre de verre et en d'autres matières;
- Applique des procédés de gréage, de boulonnage, d'oxycoupage, de soudage et aussi d'assemblage de matériaux composites.

Accès aux chantiers de construction

- Présenter à la CCQ un relevé des apprentissages attestant la réussite du DEP en chaudronnerie ainsi qu'une garantie d'emploi d'une durée d'au moins 150 heures d'un employeur inscrit à la CCQ. Cette mesure permet d'obtenir le certificat de compétence apprenti du métier.

Régime d'apprentissage

- Avoir effectué les trois périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (6 000 heures d'apprentissage au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

Habiletés et intérêts

- Acquérir de bonnes connaissances liées aux propriétés physiques de l'acier, à l'application des procédés de soudage, au montage et au démontage d'échafaudages, à la lecture de plans et de devis, aux mathématiques et à la géométrie;
- Avoir une bonne condition physique (être en mesure de travailler dans des positions inconfortables) et une bonne dextérité manuelle;
- Être capable de déplacer des objets lourds et de travailler en hauteur;
- Être minutieux;
- Respecter les règles de santé et de sécurité du travail;
- Pouvoir se déplacer en région éloignée.

MÉTIER

Salaire annuel moyen

Apprenti*	39 671 \$
Compagnon**	54 800 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	67 809 \$
Proportion***	77 %

* Salaire moyen des diplômés admis en 2009, pour les 12 mois suivant leur admission.
** Salaire moyen en 2010 des compagnons ayant rapporté au moins une heure de travail.
*** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2010. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Salaire horaire d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	20,41 \$	20,45 \$	19,15 \$
2 ^e période	23,81 \$	23,86 \$	22,34 \$
3 ^e période	28,91 \$	28,98 \$	27,12 \$
Compagnon	34,01 \$	34,09 \$	31,91 \$

Salaire en mai 2011.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2005-2009	2010
Nouveaux admis par la CCQ	21	29
Taux de placement des diplômés*	83,2 %	81,8 %

* Source : Enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Notez que l'enquête est réalisée en mars, un mois où l'activité dans l'industrie de la construction n'est pas à son maximum.

Volume de travail par secteur



Salariés actifs en 2010

Abitibi-Témiscamingue	21
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	103
Côte-Nord	20
Estrie	39
Île de Montréal	62
Laval-Laurentides-Lanaudière	124
Mauricie-Bois-Francs	89
Montréal	107
Outaouais	5
Québec	80
Saguenay-Lac-Saint-Jean	104
Extérieur et Baie-James	11
Total	765

Nombre de femmes actives dans le métier

5

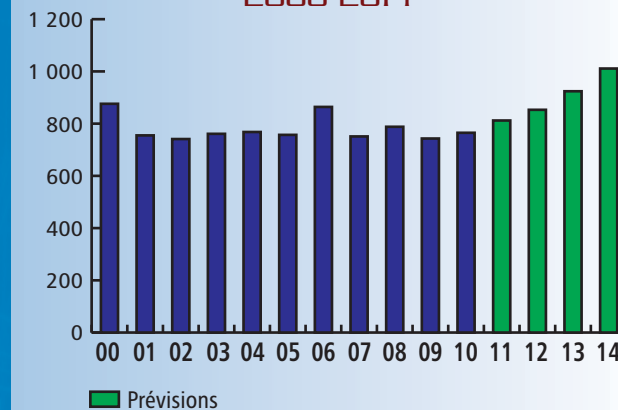
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre*

Chaudronnier	63 %
Ensemble des métiers et occupations	18 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs 2000-2014



Âge de la main-d'œuvre en 2010

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	27	77 %	22 %	1 %	111
Compagnon	48	9 %	58 %	33 %	654
Total des chaudronniers	45	18 %	53 %	29 %	765
Ensemble des métiers et occupations	39	30 %	57 %	13 %	152 740

PERSPECTIVES D'EMPLOI

- Il s'agit d'un des métiers les plus mobiles de l'industrie de la construction. Près des deux tiers des travailleurs sont appelés à travailler à l'extérieur de leur région de domicile. L'industrie compte 67 entrepreneurs en construction qui embauchent des chaudronniers. L'employeur le plus important effectue à lui seul plus du tiers de l'activité en chaudronnerie;
- L'emploi a augmenté légèrement, en 2010, pour s'établir à 765 chaudronniers actifs. Le secteur industriel génère presque la totalité de l'activité pour ces travailleurs, et celui-ci verra son volume de travail augmenter notablement, grâce à des projets liés à l'industrie de l'aluminium ainsi qu'à l'industrie minière;
- En 2010, 29 apprentis ont été admis dans l'industrie, et tous étaient diplômés. Il s'agit d'un nombre supérieur à la moyenne observée au cours des dernières années. Les nouveaux finissants se dénicheront un emploi facilement, après leur formation. Pour sa première année de travail, un apprenti touche un salaire annuel moyen de près de 39 700 \$. Plus des trois quarts des compagnons travaillent au moins 500 heures par année, ce qui leur permet de gagner parmi les salaires annuels moyens les plus élevés, soit 67 800 \$;
- Malgré un bassin très élevé de travailleurs actuellement disponibles, les besoins de main-d'œuvre devraient être plutôt élevés, au cours des années à venir, en raison d'une très forte hausse de la demande prévue sur les chantiers de construction.



FORMATION

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles – Chaudronnerie (5165)

Durée de la formation :

1 290 heures

Préalables scolaires :

Catégorie 1*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 76.

FORMATION OFFERTE

dans l'établissement public suivant :

- CF des métiers de l'acier (Montréal)





CIMENTIER-APPLICATEUR

Description du métier

- Prépare les surfaces de ciment sur les planchers, les murs, les trottoirs et les pavages, et en fait la finition;
- Applique la finition d'imperméabilisation métallique, dont la couche préservatrice;
- Installe les membranes d'imperméabilisation.

Accès aux chantiers de construction

- Présenter à la CCQ un relevé des apprentissages attestant la réussite du DEP en préparation et en finition du béton ainsi qu'une garantie d'emploi d'une durée d'au moins 150 heures d'un employeur inscrit à la CCQ. Cette mesure permet d'obtenir le certificat de compétence apprenti du métier.

Régime d'apprentissage

- Avoir effectué les deux périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (4 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

Habiletés et intérêts

- Acquérir les connaissances liées aux propriétés du béton (durée de prise, dureté et imperméabilisation);
- Être autonome et minutieux;
- Être capable de travailler en équipe;
- Avoir une bonne force physique et de l'endurance;
- Posséder de bonnes connaissances reliées à l'application des mathématiques, à l'interprétation de plans et de devis.

MÉTIER

Salaire annuel moyen

Apprenti*	18 968 \$
Compagnon**	39 585 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	49 260 \$
Proportion***	78 %

* Salaire moyen des diplômés admis en 2009, pour les 12 mois suivant leur admission.
** Salaire moyen en 2010 des compagnons ayant rapporté au moins une heure de travail.
*** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2010. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Salaire horaire d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	22,82 \$	23,16 \$	21,12 \$
2 ^e période	27,71 \$	28,12 \$	25,64 \$
Compagnon	32,60 \$	33,08 \$	30,17 \$

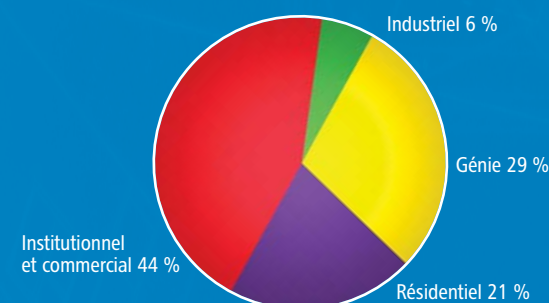
Salaire en mai 2011.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2005-2009	2010
Nouveaux admis par la CCQ	230	225
Taux de placement des diplômés*	81,1 %	n. d.

* Source : Enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Notez que l'enquête est réalisée en mars, un mois où l'activité dans l'industrie de la construction n'est pas à son maximum.

Volume de travail par secteur



Salariés actifs en 2010

Abitibi-Témiscamingue	39
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	73
Côte-Nord	28
Estrie	73
Île de Montréal	394
Laval-Laurentides-Lanaudière	630
Mauricie-Bois-Francs	193
Montréal	416
Outaouais	103
Québec	425
Saguenay-Lac-Saint-Jean	88
Extérieur et Baie-James	22
Total	2 484

Nombre de femmes actives dans le métier

16

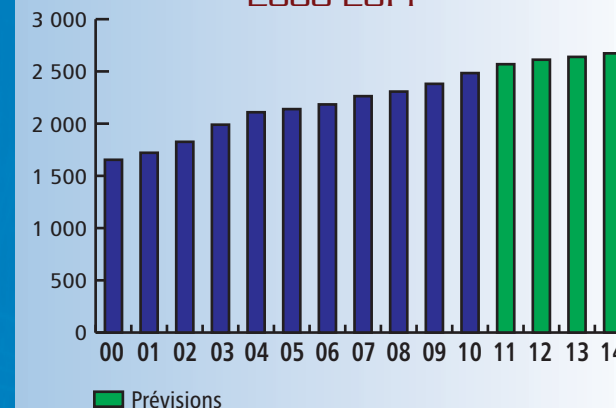
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Cimentier-applicateur	16 %
Ensemble des métiers et occupations	18 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs 2000-2014



Âge de la main-d'œuvre en 2010

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	31	52 %	45 %	3 %	1 109
Compagnon	43	13 %	70 %	17 %	1 375
Total des cimentiers-applicateurs	38	31 %	59 %	10 %	2 484
Ensemble des métiers et occupations	39	30 %	57 %	13 %	152 740

PERSPECTIVES D'EMPLOI

- Le nombre de cimentiers-applicateurs actifs dans l'industrie est en constante progression depuis 1996. On comptait 2 484 travailleurs actifs, en 2010, dont une forte proportion d'apprentis. Au total, 830 employeurs recourent aux services de cimentiers-applicateurs;
- L'activité varie beaucoup, au fil des saisons. Près de la moitié du travail est générée par le secteur institutionnel et commercial, tandis que près du tiers provient du secteur du génie civil et de la voirie;
- En 2010, 225 nouveaux apprentis ont intégré l'industrie, ce qui est légèrement inférieur à la moyenne des cinq dernières années (230). Les nouveaux apprentis diplômés gagnent en moyenne 19 000 \$ la première année, tandis que 80 % des compagnons touchent un salaire annuel moyen de 49 300 \$;
- Les perspectives d'emploi sont excellentes, pour ce métier, grâce aux chantiers majeurs liés au secteur institutionnel et commercial, ainsi qu'aux travaux de grande envergure, actuels et à venir, dans le secteur du génie civil et de la voirie.



FORMATION

Programme d'études :

Diplômes d'études professionnelles – Préparation et finition du béton (5117) ou *Preparing and finishing concrete* (5617)

Durée de la formation :

900 heures

Préalables scolaires :

Catégorie 2*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 76.

FORMATION OFFERTE

dans les établissements publics suivants :

- Centre de formation professionnelle pour Autochtones dans les métiers de la construction (CFPAMC)*
- École des métiers de la construction de Montréal*
- École des métiers et occupations de l'industrie de la construction de Québec

* Cette école offre aussi le programme en anglais.





COUVREUR

Description du métier

- Pose des revêtements de toiture qui peuvent être composés de feutres saturés d'asphalte, de bitume chaud et de gravier; de membranes élastomères liquides et thermoplastiques; et de différents types de bardeaux;
- Répare et isole les toitures;
- Prépare le pontage;
- Applique des procédés de levage, de manutention, de dégarnissage, d'imperméabilisation, de fixation, d'épandage et de soudage de membranes.

FORMATION

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles – Pose de revêtements de toiture (5032)

Durée de la formation :

600 heures

Préalables scolaires :

Catégorie 2*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 76.

Accès aux chantiers de construction

- Présenter à la CCQ un relevé des apprentissages attestant la réussite du DEP en pose de revêtements de toiture ainsi qu'une garantie d'emploi d'une durée d'au moins 150 heures d'un employeur inscrit à la CCQ. Cette mesure permet d'obtenir le certificat de compétence apprenti du métier.

Régime d'apprentissage

- Avoir effectué la période d'apprentissage de 2 000 heures, afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

Habiletés et intérêts

- Acquérir des connaissances liées à l'application des notions de mathématiques ainsi qu'aux propriétés des produits et des matériaux;
- Être minutieux;
- Avoir le sens de l'organisation;
- Être capable de travailler en équipe et en hauteur;
- Pouvoir déplacer des objets lourds;
- Avoir une bonne condition physique et pouvoir s'adapter à des changements de température extrêmes;
- Avoir une bonne dextérité manuelle;
- Faire preuve de ponctualité et d'assiduité;
- Avoir le sens de l'initiative.

MÉTIER

Salaire annuel moyen

Apprenti*	22 909 \$
Compagnon**	33 090 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	43 934 \$
Proportion***	72 %

* Salaire moyen des diplômés admis en 2009, pour les 12 mois suivant leur admission.
 ** Salaire moyen en 2010 des compagnons ayant rapporté au moins une heure de travail.
 *** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2010. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Salaire horaire d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti	28,94 \$	29,28 \$	27,12 \$
Compagnon	34,05 \$	34,45 \$	31,91 \$

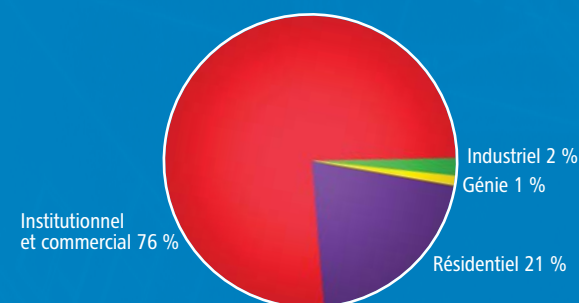
Salaire en mai 2011.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2005-2009	2010
Nouveaux admis par la CCQ	744	564
Taux de placement des diplômés*	92,9 %	82,3 %

* Source : Enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Notez que l'enquête est réalisée en mars, un mois où l'activité dans l'industrie de la construction n'est pas à son maximum.

Volume de travail par secteur



Salariés actifs en 2010

Abitibi-Témiscamingue	60
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	157
Côte-Nord	38
Estrie	232
Île de Montréal	551
Laval-Laurentides-Lanaudière	1 569
Mauricie-Bois-Francis	524
Montréal	1 056
Outaouais	364
Québec	755
Saguenay-Lac-Saint-Jean	162
Extérieur et Baie-James	17
Total	5 485

Nombre de femmes actives dans le métier

21

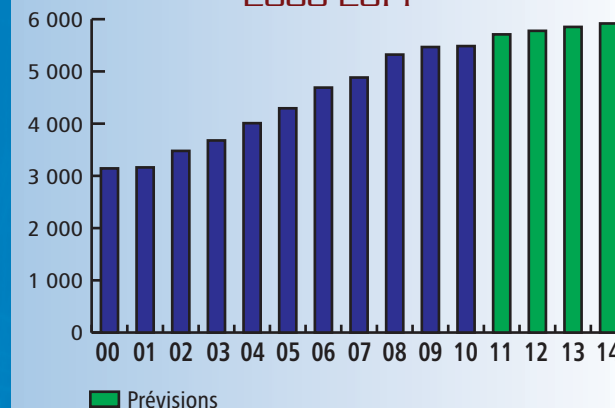
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Couvreur	10 %
Ensemble des métiers et occupations	18 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs 2000-2014



Âge de la main-d'œuvre en 2010

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	30	58 %	40 %	2 %	2 793
Compagnon	41	20 %	68 %	12 %	2 692
Total des couvreurs	35	40 %	54 %	6 %	5 485
Ensemble des métiers et occupations	39	30 %	57 %	13 %	152 740

PERSPECTIVES D'EMPLOI

- En 2010, on comptait 5 485 couvreurs actifs dans l'industrie. Ce métier est fortement affecté par la saisonnalité du travail, les travaux étant effectués à l'extérieur. Le volume de travail se réalise surtout dans le secteur institutionnel et commercial, mais le secteur résidentiel génère tout de même le cinquième du travail. Environ 965 employeurs recrutent des couvreurs;
- L'emploi a continuellement progressé, au cours des dernières années, et il devrait continuer d'augmenter légèrement à moyen terme. La construction institutionnelle et commerciale sera vigoureuse, tandis que dans la construction résidentielle neuve, l'activité devrait demeurer importante. La rénovation résidentielle offre aussi de bonnes perspectives;
- En 2010, il y a eu 564 nouveaux apprentis admis dans l'industrie. De ce nombre, très peu étaient diplômés. Les finissants se placent toutefois avec succès sur le marché du travail, après l'obtention de leur diplôme. Au cours de la première année, un apprenti gagne un salaire moyen de près de 23 000 \$, tandis que la plupart (72 %) des compagnons gagnent près de 44 000 \$, pour les travaux assujettis aux conventions collectives de la construction;
- Les perspectives d'emploi sont excellentes, pour les couvreurs, en raison de l'accroissement prévu de la demande au cours des prochaines années, alors que la disponibilité des travailleurs est très faible et que le taux de roulement des travailleurs est très élevé.

FORMATION OFFERTE

dans les établissements publics suivants :

- CF Le Chantier (Laval)
- CFP de Châteauguay
- École des métiers et occupations de l'industrie de la construction de Québec



ÉLECTRICIEN

Description du métier

- Fait des travaux de construction, de réparation, de modification, de réparation et d'entretien d'installations électriques;
- Les installations peuvent servir à des fins d'éclairage, de chauffage et de force motrice. Ces travaux incluent dans tous les cas les fils, les câbles, les conduits, les accessoires, les dispositifs et appareils électriques faisant partie de l'installation elle-même.

Note : Les travaux exécutés par les électriciens doivent respecter les exigences des différentes normes et réglementations applicables.

FORMATION

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles – Électricité (5295) ou Electricity (5795)

Durée de la formation :

1 800 heures

Préalables scolaires :

Catégorie 1 *

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 76.

Accès aux chantiers de construction

- Présenter à la CCQ un relevé des apprentissages attestant la réussite du DEP en électricité* ainsi qu'une garantie d'emploi d'une durée d'au moins 150 heures d'un employeur inscrit à la CCQ. Cette mesure permet d'obtenir le certificat de compétence apprenti du métier.
 - D'autres programmes sont reconnus pour obtenir un certificat de compétence apprenti du métier d'électricien, tels que les DEP en électricité de construction et en installation et en entretien de systèmes de sécurité, ainsi que de nombreux diplômes d'études collégiales (DEC) et attestations d'études collégiales (AEC) du secteur électrotechnique (09).
- ## Régime d'apprentissage
- Avoir effectué les quatre périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (8 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

Habiletés et intérêts

- Acquérir de bonnes connaissances liées à l'application de calculs mathématiques, à l'électrotechnique et à l'électronique, ainsi qu'à la lecture de plans et de spécifications techniques;
- Être autonome et minutieux;
- Aimer le travail individuel;
- Faire preuve d'éthique professionnelle;
- Être capable d'interpréter des normes, de résoudre les dysfonctionnements et de travailler dans des endroits exigus;
- Avoir une bonne condition physique;
- Avoir une bonne coordination physique.

MÉTIER

Salaire annuel moyen

Apprenti*	20 075 \$
Compagnon**	46 765 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	57 496 \$
Proportion***	79 %

* Salaire moyen des diplômés admis en 2009, pour les 12 mois suivant leur admission.
** Salaire moyen en 2010 des compagnons ayant rapporté au moins une heure de travail.
*** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2010. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Salaire horaire d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	17,01 \$	17,05 \$	15,96 \$
2 ^e période	20,41 \$	20,45 \$	19,15 \$
3 ^e période	23,81 \$	23,86 \$	22,34 \$
4 ^e période	28,91 \$	28,98 \$	27,12 \$
Compagnon	34,01 \$	34,09 \$	31,91 \$

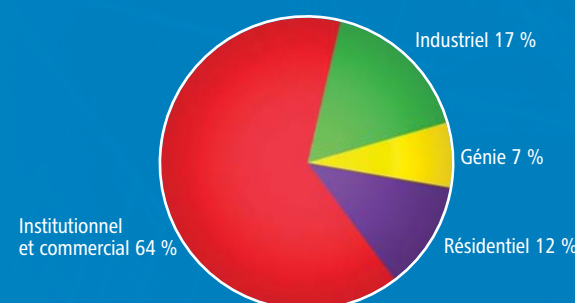
Salaire en mai 2011.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2005-2009	2010
Nouveaux admis par la CCQ	952	991
Taux de placement des diplômés*	86,6 %	82,9 %

* Source : Enquête La Relance au secondaire en formation professionnelle, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Notez que l'enquête est réalisée en mars, un mois où l'activité dans l'industrie de la construction n'est pas à son maximum.

Volume de travail par secteur



Salariés actifs en 2010

Abitibi-Témiscamingue	462
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	472
Côte-Nord	324
Estrie	523
Île de Montréal	1 760
Laval-Laurentides-Lanaudière	3 523
Mauricie-Bois-Francis	947
Montréal	3 242
Outaouais	564
Québec	2 144
Saguenay-Lac-Saint-Jean	724
Extérieur et Baie-James	73
Total	14 758

Nombre de femmes actives dans le métier

154

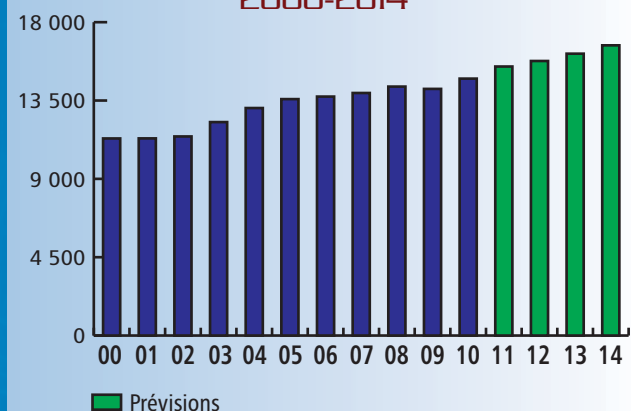
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Électricien	14 %
Ensemble des métiers et occupations	18 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs 2000-2014



Âge de la main-d'œuvre en 2010

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	28	66 %	33 %	1 %	5 335
Compagnon	43	13 %	69 %	18 %	9 423
Total des électriciens	38	32 %	56 %	12 %	14 758
Ensemble des métiers et occupations	39	30 %	57 %	13 %	152 740

PERSPECTIVES D'EMPLOI

- Il s'agit, en termes d'effectif, du deuxième métier en importance. Ils étaient 14 758 salariés actifs, en 2010. Pour y accéder, le diplôme est pratiquement obligatoire. C'est également l'un des métiers où l'on retrouve le plus de femmes : en 2010, on comptait 154 électriciennes. Environ 2 500 employeurs embauchent des électriciens;
- Le bâtiment industriel ainsi que le secteur institutionnel et commercial génèrent la majeure partie des heures travaillées par les électriciens. Les prévisions pour ces secteurs sont favorables, pour les prochaines années. La construction résidentielle, qui procure 12 % du volume de travail, devrait également maintenir un niveau élevé d'activité. Les électriciens effectuent aussi de l'entretien et de la rénovation résidentielle;
- En 2010, 991 apprentis ont été admis dans l'industrie, ce qui est supérieur à la moyenne historique. Les finissants sont nombreux à se chercher une place sur le marché du travail. Peu saisonnier, le métier permet de réaliser une bonne moyenne annuelle d'heures travaillées et de gagner ainsi un bon salaire annuel moyen : la première année, le salaire est de 20 000 \$, pour un apprenti. Pour un compagnon qui travaille au moins 500 heures, il atteint plus de 57 000 \$;
- Les perspectives d'emploi sont plutôt bonnes, pour les électriciens, compte tenu de la forte hausse de la demande prévue pour les prochaines années. Par contre, la disponibilité des travailleurs est élevée, actuellement. Le nombre élevé de finissants suscite également des inquiétudes.

FORMATION OFFERTE

dans les établissements publics suivants :

- Centre de formation générale et professionnelle A. W. Gagné (Sept-Îles)
- Centre de formation professionnelle et générale Manicouagan
- Centre d'électrotechnologie Pearson (Lachine)*
- Centre d'études professionnelles (Saint-Jérôme)
- Centre intégré de mécanique industrielle de la Chaudière (Saint-Georges)
- Centre intégré de mécanique, de métallurgie et d'électricité (LaSalle)
- Centre régional intégré de formation (Granby)
- Centre Polymétier (Rouyn-Noranda)
- CF Le Chantier (Laval)
- CFP Bonaventure-Paspébiac (Bonaventure)
- CFP de l'Outaouais (Gatineau)
- CFP des Moulins (Terrebonne)
- CFP Gabriel-Rousseau (Saint-Romuald)
- CFP Jonquière
- CFP Paul-Rousseau (Drummondville)
- CFP Pavillon-de-l'Avenir (Rivière-du-Loup)
- CFP Pierre-Dupuy (Longueuil)
- CFP pour Autochtones dans les métiers de la construction (CFPAMC)*
- CFP Qualitech (Cap-de-la-Madeleine)
- CFP 24-Juin (Sherbrooke)
- École des métiers de la construction de Montréal
- École des métiers et occupations de l'industrie de la construction de Québec
- École professionnelle de Saint-Hyacinthe
- École professionnelle de métiers (Saint-Jean-sur-Richelieu)

* Cette école offre le programme en anglais seulement.



ÉLECTRICIEN

SPÉCIALISÉ EN INSTALLATION DE SYSTÈMES DE SÉCURITÉ

Description de la spécialité

- Réalise des travaux d'installation, de réparation, de modification, de réparation et d'entretien des divers systèmes de sécurité, tels que alarmes-incendie, alarmes-intrusion, systèmes de communication d'urgence, cartes d'accès et vidéosurveillance.

Accès aux chantiers de construction

- Présenter à la CCQ un relevé des apprentissages attestant la réussite du DEP en installation et en entretien de systèmes de sécurité, ainsi qu'une garantie d'emploi d'une durée d'au moins 150 heures d'un employeur inscrit à la CCQ. Cette mesure permet d'obtenir le certificat de compétence apprenti de la spécialité.

Régime d'apprentissage

- Avoir effectué les trois périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (6 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon de la spécialité.

Habilités et intérêts

- Acquérir des connaissances liées à l'électronique, à l'électricité, à l'informatique, au fonctionnement d'un réseau informatique et au processus de résolution de problèmes;
- Être autonome et minutieux;
- Être capable de lire l'anglais;
- Être précis dans le réglage d'appareils;
- Posséder une bonne vision de près;
- Faire preuve d'une bonne agilité physique et d'une bonne dextérité.

SPÉCIALITÉ

Salaire annuel moyen

Apprenti*	14 044 \$
Compagnon**	30 118 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	45 146 \$
Proportion***	63 %

* Salaire moyen des diplômés admis en 2009, pour les 12 mois suivant leur admission.
** Salaire moyen en 2010 des compagnons ayant rapporté au moins une heure de travail.
*** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2010. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Salaire horaire d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	16,29 \$	16,69 \$	15,41 \$
2 ^e période	19,01 \$	19,47 \$	17,98 \$
3 ^e période	23,08 \$	23,65 \$	21,83 \$
Compagnon	27,15 \$	27,82 \$	25,68 \$

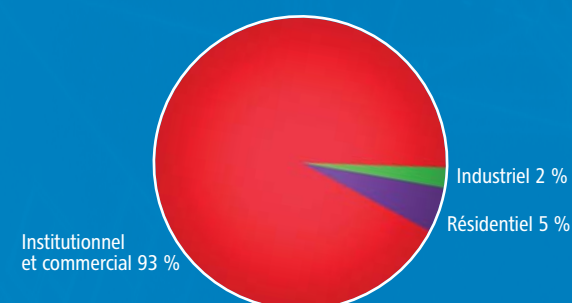
Salaire en mai 2011.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2005-2009	2010
Nouveaux admis par la CCQ	70	75
Taux de placement des diplômés*	95,5 %	94,4 %

* Source : Enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Notez que l'enquête est réalisée en mars, un mois où l'activité dans l'industrie de la construction n'est pas à son maximum.

Volume de travail par secteur



Salariés actifs en 2010

Abitibi-Témiscamingue	17
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	23
Côte-Nord	10
Estrie	30
Île de Montréal	113
Laval-Laurentides-Lanaudière	279
Mauricie-Bois-Francs	74
Montréal	278
Outaouais	16
Québec	231
Saguenay-Lac-Saint-Jean	30
Extérieur et Baie-James	8
Total	1 109

Nombre de femmes actives dans le métier

15

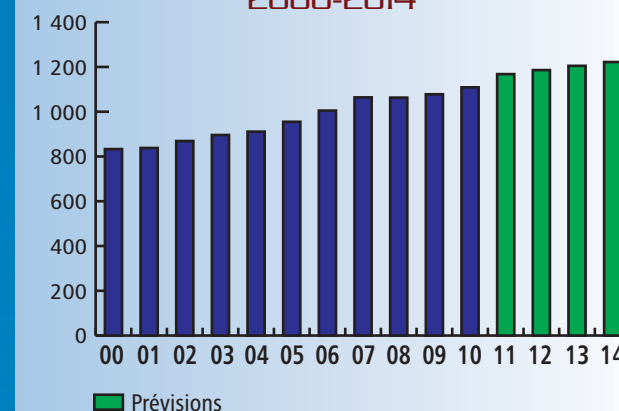
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Installateur de systèmes de sécurité	10 %
Ensemble des métiers et occupations	18 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs 2000-2014



Âge de la main-d'œuvre en 2010

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	30	59 %	38 %	3 %	317
Compagnon	43	8 %	83 %	9 %	792
Total des installateurs de systèmes de sécurité	39	22 %	70 %	8 %	1 109
Ensemble des métiers et occupations	39	30 %	57 %	13 %	152 740

PERSPECTIVES D'EMPLOI

- L'industrie de la construction employait 1 109 salariés dans la spécialité d'installateur de systèmes de sécurité, en 2010, et ceux-ci travaillaient pour 370 employeurs. Parmi ces employeurs, ce sont les 10 plus importants qui génèrent presque 40 % des heures;
- La construction institutionnelle et commerciale procure la quasi-totalité des heures travaillées par les installateurs de systèmes de sécurité. Plusieurs projets d'importance sont prévus dans le bâtiment institutionnel, et le secteur commercial sera aussi très actif;
- En 2010, 75 apprentis ont été admis dans cette spécialité, ce qui est supérieur à la moyenne enregistrée de 2005 à 2009. Les finissants se placent avec succès sur le marché du travail, après l'obtention de leur diplôme. Ils représentent près de 90 % des apprentis. Le salaire annuel moyen d'un apprenti est de 14 000 \$ dès la première année et il s'élève à près de 30 000 \$ pour un compagnon. Par contre, les deux tiers des compagnons, travaillant au moins 500 heures, gagnent plus de 45 000 \$ par année;
- Malgré une bonne disponibilité de la main-d'œuvre, les perspectives d'emploi sont plutôt bonnes, en raison d'une forte hausse de la demande prévue au cours des prochaines années. En effet, la conjoncture dans le secteur institutionnel et commercial est favorable à ce métier.

FORMATION OFFERTE

dans les établissements publics suivants :

- CF Compétence Rive-Sud (La Prairie)
- École des métiers et occupations de l'industrie de la construction de Québec

FORMATION

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles – Installation et entretien de systèmes de sécurité (5296)

Durée de la formation :

1 485 heures

Préalables scolaires :

Catégorie 1*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 76.



FERBLANTIER

Description du métier

- Trace et fabrique toutes sortes d'objets composés de métal en feuille et en fait la pose;
- Monte et répare les systèmes de ventilation, de climatisation, de chauffage à air chaud, et tout système servant à évacuer des matières diverses;
- Installe des objets métalliques préfabriqués, des revêtements extérieurs, ainsi que le recouvrement de toitures métalliques;
- Applique des procédés de dessin, de découpage, de pliage, d'ancrage et d'assemblage mécanique et thermique.

FORMATION

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles – Ferblanterie-tôlerie (5233)

Durée de la formation :

1 800 heures

Préalables scolaires :

Catégorie 1*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 76.

Accès aux chantiers de construction

- Présenter à la CCQ un relevé des apprentissages attestant la réussite du DEP en ferblanterie-tôlerie ainsi qu'une garantie d'emploi d'une durée d'au moins 150 heures d'un employeur inscrit à la CCQ. Cette mesure permet d'obtenir le certificat de compétence apprenti du métier.

Régime d'apprentissage

- Avoir effectué les trois périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (6 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

Habiletés et intérêts

- Acquérir de bonnes connaissances liées au dessin et à l'application de la trigonométrie;
- Savoir interpréter des plans et des devis techniques;
- Être autonome et minutieux;
- Avoir un esprit d'analyse;
- Posséder une bonne dextérité manuelle;
- Pouvoir travailler en hauteur.

MÉTIER

Salaire annuel moyen

Apprenti*	24 743 \$
Compagnon**	44 134 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	54 986 \$
Proportion***	78 %

* Salaire moyen des diplômés admis en 2009, pour les 12 mois suivant leur admission.
** Salaire moyen en 2010 des compagnons ayant rapporté au moins une heure de travail.
*** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2010. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Salaire horaire d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	20,41 \$	20,65 \$	19,15 \$
2 ^e période	23,81 \$	24,09 \$	22,34 \$
3 ^e période	28,91 \$	29,25 \$	27,12 \$
Compagnon	34,01 \$	34,41 \$	31,91 \$

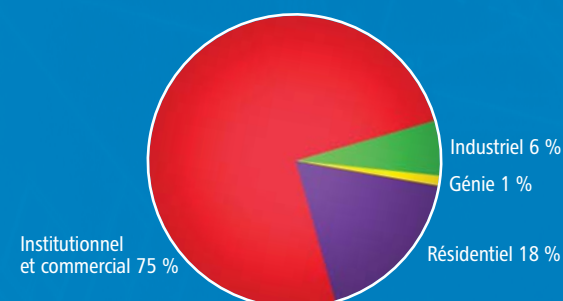
Salaire en mai 2011.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2005-2009	2010
Nouveaux admis par la CCQ	273	280
Taux de placement des diplômés*	89,4 %	95,9 %

* Source : Enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Notez que l'enquête est réalisée en mars, un mois où l'activité dans l'industrie de la construction n'est pas à son maximum.

Volume de travail par secteur



Salariés actifs en 2010

Abitibi-Témiscamingue	78
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	112
Côte-Nord	43
Estrie	154
Île de Montréal	351
Laval-Laurentides-Lanaudière	1 237
Mauricie-Bois-Francs	254
Montréal	883
Outaouais	176
Québec	668
Saguenay-Lac-Saint-Jean	205
Extérieur et Baie-James	13
Total	4 174

Nombre de femmes actives dans le métier

33

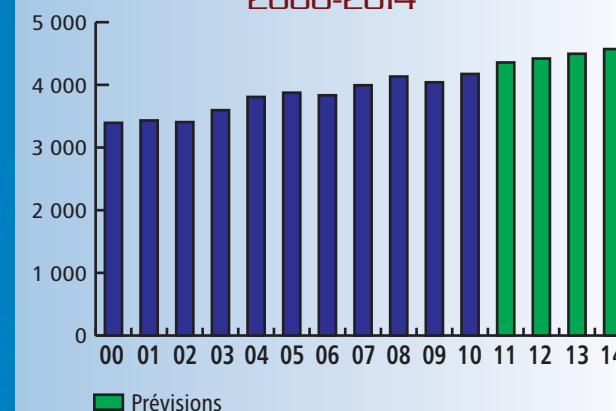
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Ferblantier	15 %
Ensemble des métiers et occupations	18 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs 2000-2014



Âge de la main-d'œuvre en 2010

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	30	54 %	44 %	2 %	1 494
Compagnon	44	11 %	71 %	18 %	2 680
Total des ferblantiers	39	26 %	62 %	12 %	4 174
Ensemble des métiers et occupations	39	30 %	57 %	13 %	152 740

PERSPECTIVES D'EMPLOI

- Le nombre de ferblantiers travaillant sur les chantiers de construction a augmenté légèrement, en 2010, pour s'établir à 4 174. De ce nombre, plus du tiers sont des apprentis. Il s'agit d'un des dix métiers où l'on retrouve le plus de femmes : on en comptait 33 en 2010, tandis qu'elles n'étaient que 9 en 1998;
- Un total de 1 051 entreprises de construction embauchent des ferblantiers, mais les 100 plus importantes rapportent près de la moitié du volume de travail. La majeure partie du travail s'effectue dans le secteur institutionnel et commercial;
- Parmi les 280 nouveaux apprentis admis en 2010, plus du tiers étaient diplômés. Le taux de placement des diplômés a augmenté, en 2010, dépassant la moyenne des années antérieures. Un apprenti ferblantier diplômé gagne en moyenne 24 700 \$ au cours des 12 mois suivant son embauche, tandis que le salaire annuel moyen d'un compagnon qui travaille au moins 500 heures atteint presque 55 000 \$;
- Les besoins de main-d'œuvre seront bons, au cours des années à venir, car la demande est en hausse sur les chantiers de projets institutionnels de grande envergure.

FORMATION OFFERTE

dans les établissements publics suivants :

- CF en métallurgie de Laval
- CFP en métallurgie et multiservices (Chicoutimi)
- CFP Le Tremplin (Thetford Mines)
- CFP Paul-Rousseau (Drummondville)
- CFP pour Autochtones dans les métiers de la construction (CFPAMC)*
- École des métiers de la construction de Montréal
- École des métiers et occupations de l'industrie de la construction de Québec

* Cette école offre le programme en anglais seulement.



FERRAILLEUR

Description du métier

- Met en place des tiges, des treillis métalliques ou tout autre matériau similaire pour renforcer le béton;
- Coupe, plie, cintre, attache, soude, pose et installe l'acier d'armature utilisé dans la construction de coffrages, de colonnes, de poutres, de dalles ou de tout autre ouvrage analogue.

Accès aux chantiers de construction

- Présenter à la CCQ un relevé des apprentissages attestant la réussite du DEP en pose d'armatures de béton ainsi qu'une garantie d'emploi d'une durée d'au moins 150 heures d'un employeur inscrit à la CCQ. Cette mesure permet d'obtenir le certificat de compétence apprenti du métier.

Régime d'apprentissage

- Avoir effectué la période d'apprentissage de 2 000 heures, afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

Habiletés et intérêts

- Acquérir des connaissances liées à l'application des formes géométriques et des volumes, des notions de mathématiques et des principes de physique reliés aux ouvrages en béton;
- Être capable de lire des plans;
- Faire preuve de dextérité;
- Avoir une bonne coordination physique;
- Avoir de la facilité à travailler en équipe;
- Avoir une très bonne condition physique;
- Être capable de déplacer des objets lourds, d'exécuter des gestes répétitifs et de travailler en hauteur.

MÉTIER

Salaire annuel moyen

Apprenti*	30 519 \$
Compagnon**	54 001 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	59 774 \$
Proportion***	89 %

* Salaire moyen des diplômés admis en 2009, pour les 12 mois suivant leur admission.
 ** Salaire moyen en 2010 des compagnons ayant rapporté au moins une heure de travail.
 *** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2010. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Salaire horaire d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti	29,20 \$	29,25 \$	26,55 \$
Compagnon	34,35 \$	34,41 \$	31,24 \$

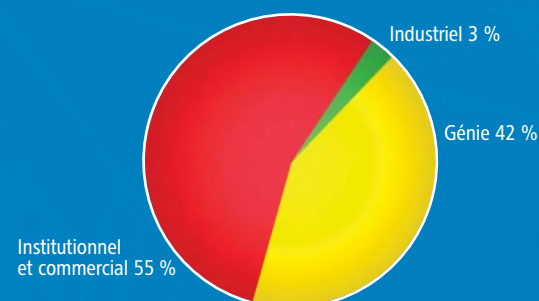
Salaire en mai 2011.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2005-2009	2010
Nouveaux admis par la CCQ	102	168
Taux de placement des diplômés*	79,9 %	87,1 %

* Source : Enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Notez que l'enquête est réalisée en mars, un mois où l'activité dans l'industrie de la construction n'est pas à son maximum.

Volume de travail par secteur



Salariés actifs en 2010

Abitibi-Témiscamingue	18
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	72
Côte-Nord	43
Estrie	52
Île de Montréal	208
Laval-Laurentides-Lanaudière	396
Mauricie-Bois-Francis	76
Montréal	228
Outaouais	52
Québec	195
Saguenay-Lac-Saint-Jean	55
Extérieur et Baie-James	18
Total	1 413

Nombre de femmes actives dans le métier

9

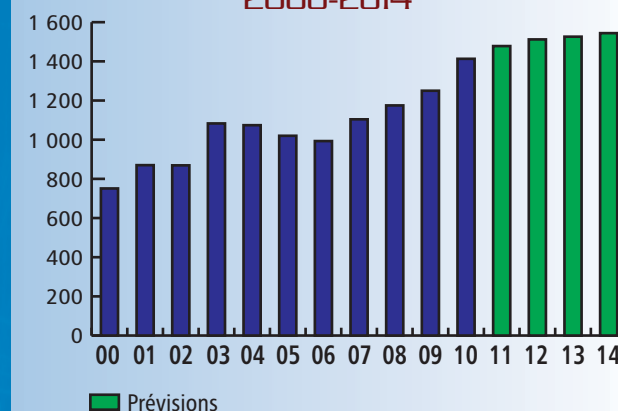
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Ferrailleur	45 %
Ensemble des métiers et occupations	18 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs 2000-2014



Âge de la main-d'œuvre en 2010

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	27	71 %	29 %	0 %	393
Compagnon	39	25 %	62 %	13 %	1 020
Total des ferrailleurs	36	38 %	53 %	9 %	1 413
Ensemble des métiers et occupations	39	30 %	57 %	13 %	152 740

PERSPECTIVES D'EMPLOI

- On dénombrait 1 413 ferrailleurs actifs sur les chantiers de construction, en 2010, ce qui constitue une hausse de 13 % par rapport à 2009. L'emploi a connu une progression importante, ces dernières années. En effet, le nombre de travailleurs a pratiquement doublé, par rapport à 2000;
- La vigueur du bâtiment institutionnel et commercial et des travaux de génie civil et de voirie favorise l'emploi des ferrailleurs, puisque ces derniers réalisent 97 % de leur activité dans ces secteurs. Il existe 152 entreprises de construction qui embauchent des ferrailleurs;
- Le nombre de nouveaux apprentis actifs dans l'industrie s'est élevé à 168, en 2010. Les apprentis gagnent dès la première année un salaire moyen de 30 500 \$, tandis que les compagnons touchent un salaire annuel moyen de 54 000 \$;
- Les perspectives d'emploi sont excellentes, pour les ferrailleurs, grâce à la hausse de la demande prévue au cours des années à venir et du faible niveau actuel de la disponibilité de la main-d'œuvre.



FORMATION

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles – Pose d'armatures de béton (5076)

Durée de la formation :

735 heures

Préalables scolaires :

Catégorie 2*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 76.

FORMATION OFFERTE

dans les établissements publics suivants :

- CF des métiers de l'acier (Montréal)
- CFP pour Autochtones dans les métiers de la construction (CFPAMC)





FRIGORISTE

Description du métier

- Effectue des travaux d'installation, de réfection, de modification, de réparation ou d'entretien de systèmes de réfrigération et de climatisation.

Accès aux chantiers de construction

- Présenter à la CCQ un relevé des apprentissages attestant la réussite du DEP en réfrigération ainsi qu'une garantie d'emploi d'une durée d'au moins 150 heures d'un employeur inscrit à la CCQ. Cette mesure permet d'obtenir le certificat de compétence apprenti du métier.

Régime d'apprentissage

- Avoir effectué les quatre périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (8 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

Habiletés et intérêts

- Acquérir de bonnes connaissances liées aux mathématiques, à la physique (pneumatique, hydraulique et électrique), à l'utilisation d'un ordinateur, à la mécanique d'entretien et à la lecture de plans et de devis;
- Avoir un esprit d'analyse;
- Avoir une bonne dextérité manuelle;
- Être débrouillard et minutieux;
- Être capable de travailler en équipe;
- Appliquer les règles de santé et de sécurité du travail en lien avec l'électricité, la mécanique et la manipulation de produits nocifs.

MÉTIER

Salaire annuel moyen

Apprenti*	20 630 \$
Compagnon**	54 304 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	63 427 \$
Proportion***	84 %

* Salaire moyen des diplômés admis en 2009, pour les 12 mois suivant leur admission.
** Salaire moyen en 2010 des compagnons ayant rapporté au moins une heure de travail.
*** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2010. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Salaire horaire d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	17,01 \$	17,05 \$	15,96 \$
2 ^e période	20,41 \$	20,45 \$	19,15 \$
3 ^e période	23,81 \$	23,86 \$	22,34 \$
4 ^e période	28,91 \$	28,98 \$	27,12 \$
Compagnon	34,01 \$	34,09 \$	31,91 \$

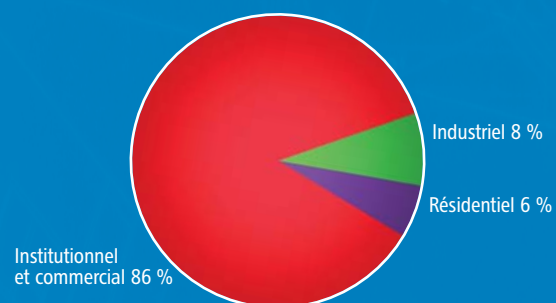
Salaire en mai 2011.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2005-2009	2010
Nouveaux admis par la CCQ	209	171
Taux de placement des diplômés*	91,1 %	79,6 %

* Source : Enquête La Relance au secondaire en formation professionnelle, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Notez que l'enquête est réalisée en mars, un mois où l'activité dans l'industrie de la construction n'est pas à son maximum.

Volume de travail par secteur



Salariés actifs en 2010

Abitibi-Témiscamingue	39
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	55
Côte-Nord	26
Estrie	114
Île de Montréal	325
Laval-Laurentides-Lanaudière	937
Mauricie-Bois-Francis	187
Montréal	741
Outaouais	37
Québec	399
Saguenay-Lac-Saint-Jean	80
Extérieur et Baie-James	31
Total	2 971

Nombre de femmes actives dans le métier

6

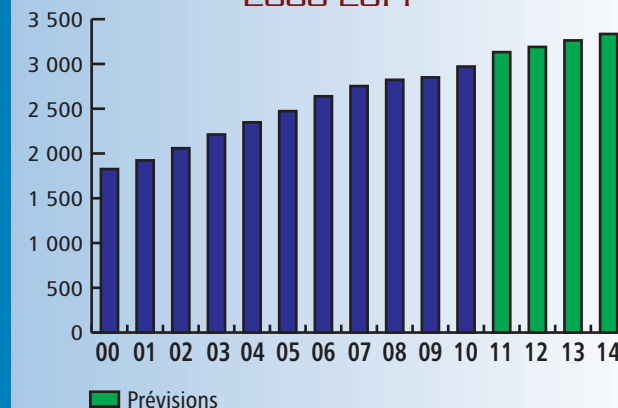
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Frigoriste	13 %
Ensemble des métiers et occupations	18 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs 2000-2014



Âge de la main-d'œuvre en 2010

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	28	69 %	30 %	1 %	972
Compagnon	40	15 %	77 %	8 %	1 999
Total des frigoristes	36	32 %	62 %	6 %	2 971
Ensemble des métiers et occupations	39	30 %	57 %	13 %	152 740

PERSPECTIVES D'EMPLOI

- En croissance depuis 1988, le nombre de frigoristes actifs sur les chantiers de construction atteint 2 971, en 2010. Un total de 615 entreprises font appel à leurs services, mais une cinquantaine d'entre elles de plus grande taille font plus du tiers des heures travaillées;
- Le travail s'effectue principalement dans le secteur institutionnel et commercial, où l'activité augmentera au cours des prochaines années. Les frigoristes ne sont toutefois pas seulement tributaires des nouvelles constructions, car la réparation et l'entretien offrent aussi beaucoup de travail. On trouve de l'emploi tout au long de l'année. De plus, le recours de plus en plus fréquent à la climatisation dans les bâtiments favorise ce métier;
- En 2010, l'intégration de nouveaux apprentis a diminué à 171, sous la moyenne des cinq dernières années (209). Les apprentis sont essentiellement des diplômés. D'ailleurs, les diplômés se placent avec succès sur le marché du travail, à la fin de leurs études. Les apprentis gagnent en moyenne 20 600 \$, la première année. La moyenne annuelle des heures travaillées compte parmi les plus élevées de tous les métiers, et les compagnons qui travaillent au moins 500 heures peuvent espérer gagner plus de 63 000 \$ par année;
- Les perspectives d'emploi sont excellentes, pour les frigoristes. Il faudra répondre à la forte demande de main-d'œuvre prévue au cours des prochaines années. Soulignons toutefois que la moyenne d'âge étant l'une des plus basses de l'industrie, les besoins de remplacement de la main-d'œuvre âgée sont encore limités.



FORMATION

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles – Réfrigération (5315) ou Réfrigération (5815)

Durée de la formation :

1 800 heures

Préalables scolaires :

Catégorie 1*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 76.

FORMATION OFFERTE

dans les établissements publics suivants :

- CFP de Lachine – Pavillon Dalbé-Viau*
- CFP de Québec
- CFP Jonquière
- CFP Pierre-Dupuy (Longueuil)
- CFP pour Autochtones dans les métiers de la construction (CFPAMC)*
- CFP Vision 20 20 (Victoriaville)
- CFP 24-Juin (Sherbrooke)
- École Polymécanique de Laval

* Cette école offre aussi le programme en anglais.





GRUTIER

(EXCLUANT LA SPÉCIALITÉ D'OPÉRATEUR DE POMPE À BÉTON)

Description du métier

- Conduit et opère des grues de tous genres, telles que la grue conventionnelle sur chenilles ou sur camion, la grue télescopique hydraulique, le camion-flèche et la grue à tour;
- Conduit et opère des ponts roulants et des machines à trépan;
- Un certain nombre de grutiers exercent la spécialité d'opérateur de pompe à béton munie d'un mât de distribution.*

Accès aux chantiers de construction

- Présenter à la CCQ un relevé des apprentissages attestant la réussite du DEP en conduite de grues ainsi qu'une garantie d'emploi d'une durée d'au moins 150 heures d'un employeur inscrit à la CCQ. Cette mesure permet d'obtenir le certificat de compétence apprenti du métier.

Régime d'apprentissage

- Avoir effectué la période d'apprentissage de 2 000 heures, afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

Habilités et intérêts

- Acquérir des connaissances liées à des notions d'électricité, d'électronique, de mathématiques, de physique appliquée et de thermodynamique;
- Savoir interpréter différents symboles et signaux;
- Être précis et autonome;
- Avoir une bonne condition physique, de la dextérité et une bonne coordination;
- Ne pas souffrir de vertige, d'étourdissements ou de claustrophobie;
- Être capable de communiquer efficacement;
- Agir de façon responsable en tout temps, en raison des dangers qui menacent la sécurité du grutier et celle des autres.

MÉTIER

Salaire annuel moyen

Apprenti*	42 673 \$
Compagnon**	62 368 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	72 946 \$
Proportion***	84 %

* Salaire moyen des diplômés admis en 2009, pour les 12 mois suivant leur admission.
 ** Salaire moyen en 2010 des compagnons ayant rapporté au moins une heure de travail.
 *** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2010. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Salaire horaire d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti – Classe A	28,91 \$	28,98 \$	26,03 \$
Compagnon – Classe A	34,01 \$	34,09 \$	30,62 \$
Apprenti – Classe B	27,64 \$	27,83 \$	25,24 \$
Compagnon – Classe B	32,52 \$	32,74 \$	29,69 \$

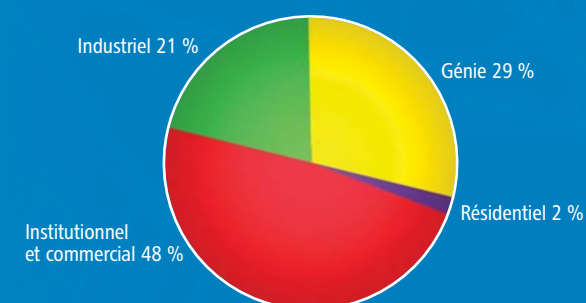
Salaire en mai 2011.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2005-2009	2010
Nouveaux admis par la CCQ	34	45
Taux de placement des diplômés*	93,7 %	100,0 %

* Source : Enquête La Relance au secondaire en formation professionnelle, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Notez que l'enquête est réalisée en mars, un mois où l'activité dans l'industrie de la construction n'est pas à son maximum.

Volume de travail par secteur



Salariés actifs en 2010

Abitibi-Témiscamingue	36
Bas-Saint-Laurent–Gaspésie	84
Côte-Nord	67
Estrie	39
Île de Montréal	91
Laval-Laurentides-Lanaudière	258
Mauricie–Bois-Francs	97
Montréal	240
Outaouais	45
Québec	158
Saguenay–Lac-Saint-Jean	83
Extérieur et Baie-James	14
Total	1 212

Nombre de femmes actives dans le métier

7

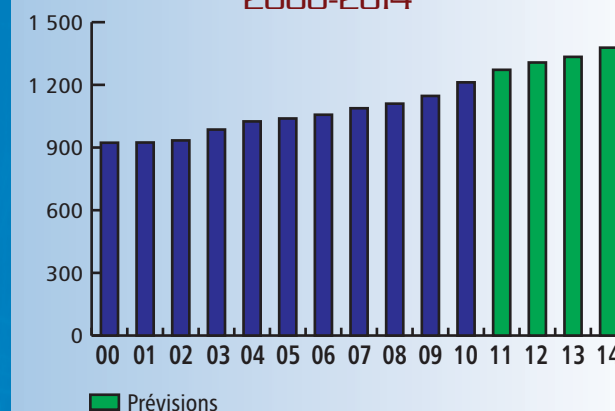
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Grutier	43 %
Ensemble des métiers et occupations	18 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs 2000-2014



Âge de la main-d'œuvre en 2010

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	32	43 %	54 %	3 %	101
Compagnon	47	10 %	57 %	33 %	1 111
Total des grutiers	46	13 %	57 %	30 %	1 212
Ensemble des métiers et occupations	39	30 %	57 %	13 %	152 740

PERSPECTIVES D'EMPLOI

- En 2010, on dénombrait 1 212 grutiers actifs sur les chantiers de construction. Depuis 1998, l'emploi est en constante progression. Près de 330 entreprises de construction embauchent des grutiers;
- La répartition de l'activité sectorielle est assez stable, d'une année à l'autre. Près de la moitié du volume de travail est réalisée dans le bâtiment institutionnel et commercial, tandis que le bâtiment industriel et les travaux de génie civil et de voirie se partagent l'autre moitié;
- L'industrie a intégré 45 nouveaux apprentis, en 2010. Ces nouveaux travailleurs sont presque tous diplômés et se dénichent rapidement un emploi après l'obtention de leur diplôme. Le salaire moyen gagné par un compagnon qui travaille plus de 500 heures approche les 73 000 \$, un des salaires les plus élevés de tous les métiers;
- Les perspectives d'emploi sont bonnes, pour les années à venir. La demande sera en forte hausse, grâce à la croissance du bâtiment institutionnel et commercial et de la vigueur des travaux de génie civil et de voirie. La relève sera nécessaire, pour combler les départs à la retraite des 55 ans et plus.



FORMATION OFFERTE

dans l'établissement public suivant :

- Centre de formation en conduite d'engins de chantier et de grues (Atelier-école Les Cèdres)



FORMATION

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles – Conduite de grues (5248)

Durée de la formation :

870 heures

Préalables scolaires :

Catégorie 2*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 76.



MÉCANICIEN D'ASCENSEUR

Description du métier

- Installe, répare, modernise et entretient des systèmes de déplacement mécanisés, tels que les ascenseurs à traction et hydrauliques, les escaliers mécaniques et les tapis roulants, selon les exigences des normes en vigueur.

Accès aux chantiers de construction

- Présenter à la CCQ un relevé des apprentissages attestant la réussite du DEP en mécanique d'ascenseur ainsi qu'une garantie d'emploi d'une durée d'au moins 150 heures d'un employeur inscrit à la CCQ. Cette mesure permet d'obtenir le certificat de compétence apprenti du métier.

Régime d'apprentissage

- Avoir effectué les cinq périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (10 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

Habiletés et intérêts

- Acquérir des connaissances liées aux techniques d'assemblage, à l'électronique, à l'électricité, à l'hydraulique, à la mécanique, à l'instrumentation et à l'interprétation des normes applicables;
- Être autonome et minutieux;
- Faire preuve d'éthique professionnelle;
- Être capable d'analyser différents systèmes et de travailler en équipe, en hauteur et dans des espaces restreints;
- Avoir une bonne coordination et une bonne condition physique.

MÉTIER

Salaire annuel moyen

Apprenti*	32 108 \$
Compagnon**	65 561 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	78 931 \$
Proportion***	81 %

* Salaire moyen des diplômés admis en 2009, pour les 12 mois suivant leur admission.
** Salaire moyen en 2010 des compagnons ayant rapporté au moins une heure de travail.
*** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2010. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Salaire horaire d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	18,99 \$	18,86 \$	17,65 \$
2 ^e période	22,78 \$	22,63 \$	21,18 \$
3 ^e période	26,58 \$	26,40 \$	24,71 \$
4 ^e période	32,27 \$	32,05 \$	30,01 \$
5 ^e période	32,27 \$	32,05 \$	30,01 \$
Compagnon	37,97 \$	37,71 \$	35,30 \$

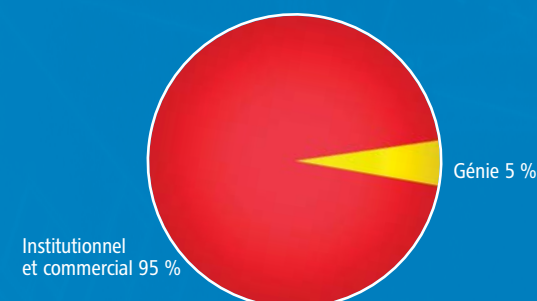
Salaire en mai 2011.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2005-2009	2010
Nouveaux admis par la CCQ	61	48
Taux de placement des diplômés*	94,9 %	78,3 %

* Source : Enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Notez que l'enquête est réalisée en mars, un mois où l'activité dans l'industrie de la construction n'est pas à son maximum.

Volume de travail par secteur



Salariés actifs en 2010

Abitibi-Témiscamingue	9
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	5
Côte-Nord	0
Estrie	20
Île de Montréal	167
Laval-Laurentides-Lanaudière	212
Mauricie-Bois-Francis	14
Montréal	219
Outaouais	21
Québec	100
Saguenay-Lac-Saint-Jean	8
Extérieur et Baie-James	100
Total	931

Nombre de femmes actives dans le métier

10

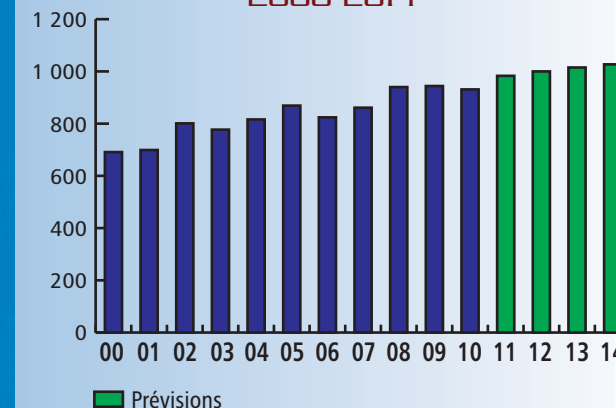
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre*

Mécanicien d'ascenseur	21 %
Ensemble des métiers et occupations	18 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs 2000-2014



Âge de la main-d'œuvre en 2010

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	30	60 %	38 %	2 %	310
Compagnon	44	10 %	75 %	15 %	621
Total des mécaniciens d'ascenseur	39	27 %	63 %	10 %	931
Ensemble des métiers et occupations	39	30 %	57 %	13 %	152 740

PERSPECTIVES D'EMPLOI

- En 2010, on comptait 931 mécaniciens d'ascenseur, dont le tiers étaient des apprentis. Ces salariés travaillent pour 75 employeurs, mais une douzaine d'entre eux réalisent plus de 80 % du travail;
- L'activité des mécaniciens d'ascenseur se concentre presque exclusivement dans le secteur institutionnel et commercial, où le volume de travail restera élevé. Leur travail est peu saisonnier, ce qui leur permet d'atteindre la moyenne annuelle d'heures travaillées la plus élevée de tous les métiers (1 375);
- En 2010, on recensait 48 entrées de nouveaux apprentis, dont plus du tiers étaient des diplômés. Dès la première année de travail, les apprentis gagnent un salaire moyen de plus de 32 000 \$, tandis que le revenu annuel moyen des compagnons travaillant au moins 500 heures peut s'élever à 78 900 \$. Il s'agit du deuxième meilleur salaire moyen de tous les métiers de la construction;
- Les perspectives d'emploi sont bonnes, pour les mécaniciens d'ascenseur, malgré la bonne disponibilité actuelle des travailleurs, car la demande augmentera au cours des prochaines années. En outre, les finissants se placent très bien, dans ce métier.



FORMATION

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles – Mécanique d'ascenseur (5200) ou *Elevator mechanics* (5700)

Durée de la formation :

1 800 heures

Préalables scolaires :

Catégorie 1*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 76.

FORMATION OFFERTE

dans les établissements publics suivants :

- Centre de formation professionnelle pour Autochtones dans les métiers de la construction (CFPAMC)*
- École des métiers du Sud-Ouest de Montréal*

* Cette école offre aussi le programme en anglais.





MÉCANICIEN DE MACHINES LOURDES

Description du métier

- Répare et entretient des grues, des pelles mécaniques, des niveleuses, des épan-deuses, des rouleaux, des tracteurs, des camions hors route, de même que tout équipement ou machinerie de construction motorisé, fixe ou mobile, servant à des fins de terrassement, de manutention ou d'excavation.

Accès aux chantiers de construction

- Présenter à la CCQ un relevé des apprentissages attestant la réussite du DEP en mécanique d'engins de chantier ainsi qu'une garantie d'emploi d'une durée d'au moins 150 heures d'un employeur inscrit à la CCQ. Cette mesure permet d'obtenir le certificat de compétence apprenti du métier.

Régime d'apprentissage

- Avoir effectué les trois périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (6 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

Habiletés et intérêts

- Acquérir des connaissances liées à la mécanique pour moteur diesel et pour moteur à deux et à quatre temps, à l'hydraulique, à la pneumatique, à l'électricité et à l'électronique;
- Être minutieux et débrouillard;
- Avoir le sens de l'initiative;
- Travailler proprement;
- Avoir une bonne condition physique;
- Être capable de déplacer des objets lourds.

MÉTIER

Salaire annuel moyen

Apprenti*	33 733 \$
Compagnon**	52 402 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	81 354 \$
Proportion***	62 %

* Salaire moyen des diplômés admis en 2009, pour les 12 mois suivant leur admission.
** Salaire moyen en 2010 des compagnons ayant rapporté au moins une heure de travail.
*** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2010.
Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Salaire horaire d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	19,70 \$	20,06 \$	18,53 \$
2 ^e période	22,99 \$	23,40 \$	21,62 \$
3 ^e période	27,91 \$	28,42 \$	26,26 \$
Compagnon	32,84 \$	33,43 \$	30,89 \$

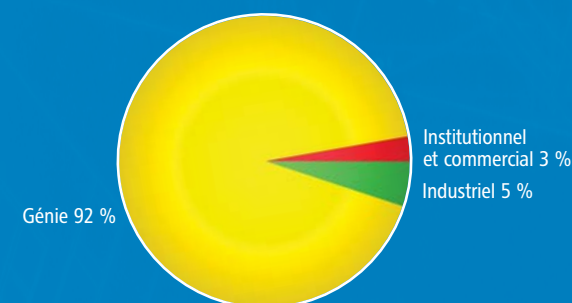
Salaire en mai 2011.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2005-2009	2010
Nouveaux admis par la CCQ	26	38
Taux de placement des diplômés*	91,1 %	85,7 %

* Source : Enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Notez que l'enquête est réalisée en mars, un mois où l'activité dans l'industrie de la construction n'est pas à son maximum.

Volume de travail par secteur



Salariés actifs en 2010

Abitibi-Témiscamingue	24
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	58
Côte-Nord	65
Estrie	23
Île de Montréal	10
Laval-Laurentides-Lanaudière	33
Mauricie-Bois-Francs	34
Monterégie	46
Outaouais	6
Québec	92
Saguenay-Lac-Saint-Jean	84
Extérieur et Baie-James	3
Total	478

Nombre de femmes actives dans le métier

□

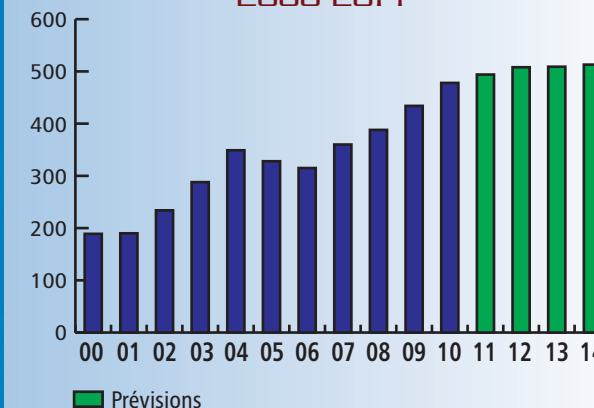
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Mécaniciens de machines lourdes	45 %
Ensemble des métiers et occupations	18 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs 2000-2014



Âge de la main-d'œuvre en 2010

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	31	54 %	42 %	4 %	106
Compagnon	46	13 %	59 %	28 %	372
Total des mécaniciens de machines lourdes	43	22 %	55 %	23 %	478
Ensemble des métiers et occupations	39	30 %	57 %	13 %	152 740

PERSPECTIVES D'EMPLOI

- En 2010, le nombre de mécaniciens de machines lourdes a augmenté pour la quatrième année consécutive, sur les chantiers de construction, s'établissant à 478. Plusieurs travaillent par contre en atelier et ne sont pas, par le fait même, couverts par les conventions collectives de l'industrie. C'est pourquoi on ne retrouve que 106 apprentis actifs sur les chantiers, en 2010, comparativement à 372 compagnons;
- On dénombre près de 165 employeurs de mécaniciens de machines lourdes. Le secteur du génie civil et de la voirie génère la majeure partie du travail, dans ce métier. Les chantiers routiers et ceux des centrales électriques, en cours et à venir, continueront à stimuler l'activité et amèneront, comme à l'habitude, près de la moitié des salariés à se déplacer à l'extérieur de leur région de domicile;
- En 2010, 38 nouveaux apprentis ont intégré l'industrie, soit plus que la moyenne annuelle des cinq années précédentes (26). Au cours de la première année, un apprenti diplômé gagne un salaire moyen de plus de 33 700 \$, tandis que le salaire annuel moyen d'un compagnon qui travaille au moins 500 heures peut atteindre 81 400 \$, soit le meilleur salaire moyen des métiers de la construction;
- Les perspectives d'emploi sont bonnes, pour les mécaniciens de machines lourdes. La demande sera en hausse, sur les grands chantiers. Il faut aussi prévoir un nombre croissant de départs à la retraite, car un mécanicien de machines lourdes sur quatre est âgé de 55 ans et plus.

FORMATION OFFERTE

dans les établissements publics suivants :

- Centre de formation générale et professionnelle A. W. Gagné (Sept-Îles)
- CF en mécanique de véhicules lourds (Saint-Romuald)
- CFP Carrefour Formation Mauricie (Shawinigan)
- CFP de la Jamésie
- CFP du Nunavik (Inukjuak)
- CFP Lac-Abitibi (La Sarre)
- CFP l'Envol (Carleton)
- CFP Mont-Laurier
- CFP Paul-Gérin-Lajoie (Vaudreuil-Dorion)
- CFP Pavillon-de-l'Avenir (Rivière-du-Loup)
- CFP pour Autochtones dans les métiers de la construction (CFPAMC)*
- CFP Roberval Saint-Félicien
- CFP Wilbrod-Bherer (Québec)
- CFP 24-Juin (Sherbrooke)
- École des métiers de l'équipement motorisé de Montréal

* Cette école offre aussi le programme en anglais.

FORMATION

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles – Mécanique d'engins de chantier (5055 ou 5331)

Durée de la formation :

1 800 heures

Préalables scolaires :

Catégorie 1*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 76.



MÉCANICIEN EN PROTECTION-INCENDIE

Description du métier

- Installe, procède à la réfection, modifie, répare et entretient des systèmes de giclement automatique, dont la tuyauterie et les autres appareillages utilisés pour prévenir et combattre les incendies;
- Applique des procédés de préparation, d'assemblage, d'installation et de raccordement de la tuyauterie et des accessoires, ainsi que d'activation, de vérification et d'inspection des systèmes.

Accès aux chantiers de construction

- Présenter à la CCQ un relevé des apprentissages attestant la réussite du DEP en mécanique de protection contre les incendies ainsi qu'une garantie d'emploi d'une durée d'au moins 150 heures d'un employeur inscrit à la CCQ. Cette mesure permet d'obtenir le certificat de compétence apprenti du métier.

Régime d'apprentissage

- Avoir effectué les quatre périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (8 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

Habiletés et intérêts

- Acquérir des connaissances liées à l'application des notions de mathématiques, d'hydraulique et d'électricité;
- Savoir interpréter des plans et des devis techniques;
- Faire preuve d'autonomie et d'un bon esprit d'analyse;
- Avoir le sens de l'organisation;
- Avoir une bonne condition physique;
- Être capable de déplacer des objets lourds;
- Pouvoir travailler sur des échafaudages.

MÉTIER

Salaire annuel moyen

Apprenti*	27 718 \$
Compagnon**	49 903 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	58 801 \$
Proportion***	83 %

* Salaire moyen des diplômés admis en 2009, pour les 12 mois suivant leur admission.
** Salaire moyen en 2010 des compagnons ayant rapporté au moins une heure de travail.
*** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2010. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Salaire horaire d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	17,01 \$	17,05 \$	15,96 \$
2 ^e période	20,41 \$	20,45 \$	19,15 \$
3 ^e période	23,81 \$	23,86 \$	22,34 \$
4 ^e période	28,91 \$	28,98 \$	27,12 \$
Compagnon	34,01 \$	34,09 \$	31,91 \$

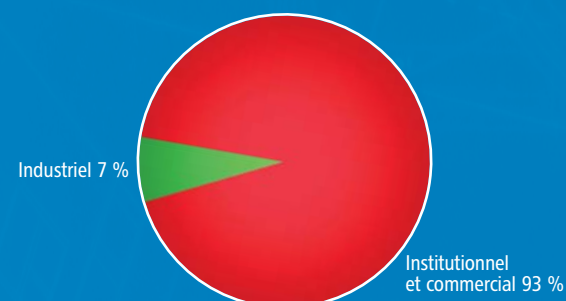
Salaire en mai 2011.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2005-2009	2010
Nouveaux admis par la CCQ	59	73
Taux de placement des diplômés*	96,0 %	88,2 %

* Source : Enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Notez que l'enquête est réalisée en mars, un mois où l'activité dans l'industrie de la construction n'est pas à son maximum.

Volume de travail par secteur



Salariés actifs en 2010

Abitibi-Témiscamingue	11
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	27
Côte-Nord	3
Estrie	24
Île de Montréal	92
Laval-Laurentides-Lanaudière	327
Mauricie-Bois-Francis	30
Montréal	207
Outaouais	25
Québec	154
Saguenay-Lac-Saint-Jean	36
Extérieur et Baie-James	40
Total	986

Nombre de femmes actives dans le métier

2

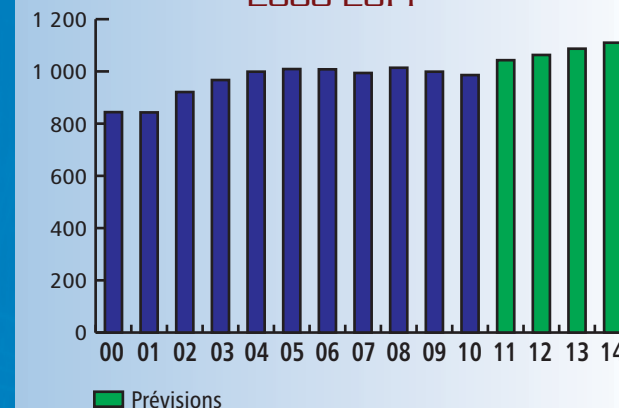
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre*

Mécanicien en protection-incendie	20 %
Ensemble des métiers et occupations	18 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs 2000-2014



Âge de la main-d'œuvre en 2010

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	27	69 %	31 %	0 %	344
Compagnon	40	13 %	79 %	8 %	642
Total des mécaniciens en protection-incendie	36	33 %	62 %	5 %	986
Ensemble des métiers et occupations	39	30 %	57 %	13 %	152 740

PERSPECTIVES D'EMPLOI

- On a dénombré 986 mécaniciens en protection-incendie, en 2010. L'emploi est plutôt stable, depuis quelques années. Les travaux sont peu saisonniers, ce qui permet à la main-d'œuvre de travailler davantage. Un nombre restreint d'employeurs embauchent des mécaniciens en protection-incendie, soit une centaine. Les 10 plus importants employeurs effectuent plus de la moitié des travaux;
- Le travail s'effectue principalement dans le secteur institutionnel et commercial. Le volume de travail dans ce secteur progressera fortement, au cours des prochaines années. L'entretien préventif régulier, destiné à réduire les risques et les coûts associés aux pannes causées par les systèmes, a amélioré les débouchés pour ce métier;
- Ce sont 73 apprentis qui sont entrés dans l'industrie, en 2010, dont plus de 60 % étaient diplômés. Les apprentis gagnent près de 28 000 \$, la première année. Lorsqu'ils accèdent au statut de compagnon, le salaire annuel moyen atteint 58 800 \$, parmi les compagnons effectuant au moins 500 heures de travail. La moyenne annuelle d'heures travaillées est l'une des plus élevées des métiers de la construction;
- Les perspectives d'emploi sont bonnes, grâce à la forte hausse prévue de la demande, qui découlera entre autres du resserrement de la réglementation en matière de protection des immeubles. Par contre, la moyenne d'âge des mécaniciens en protection-incendie est parmi les plus basses de l'industrie; par conséquent, les besoins de remplacement de la main-d'œuvre âgée sont encore limités.

FORMATION OFFERTE

dans l'établissement public suivant :

- École Polymécanique de Laval

FORMATION

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles – Mécanique de protection contre les incendies (5312)

Durée de la formation :

900 heures

Préalables scolaires :

Catégorie 2*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 76.



MÉCANICIEN DE CHANTIER

Description du métier

- Installe, répare, règle, monte et démonte la machinerie, en plus de procéder à sa manutention;
- Fabrique des gabarits pour cette machinerie.

Accès aux chantiers de construction

- Présenter à la CCQ un relevé des apprentissages attestant la réussite du DEP en mécanique industrielle de construction et d'entretien, ainsi qu'une garantie d'emploi d'une durée d'au moins 150 heures d'un employeur inscrit à la CCQ. Cette mesure permet d'obtenir le certificat de compétence apprenti du métier.

Régime d'apprentissage

- Avoir effectué les trois périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (6 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

Habiletés et intérêts

- Acquérir des connaissances liées aux mathématiques, à l'informatique, à l'automatisation, à la soudure et à l'usinage de pièces;
- Faire preuve d'ingéniosité et de débrouillardise;
- Être précis;
- Avoir une bonne dextérité et une bonne condition physique;
- Être capable de déplacer des objets lourds et de travailler en équipe.

MÉTIER

Salaire annuel moyen

Apprenti*	23 281 \$
Compagnon**	49 091 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	71 059 \$
Proportion***	66 %

* Salaire moyen des diplômés admis en 2009, pour les 12 mois suivant leur admission.
** Salaire moyen en 2010 des compagnons ayant rapporté au moins une heure de travail.
*** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2010. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Salaire horaire d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	20,41 \$	20,45 \$	19,15 \$
2 ^e période	23,81 \$	23,86 \$	22,34 \$
3 ^e période	28,91 \$	28,98 \$	27,12 \$
Compagnon	34,01 \$	34,09 \$	31,91 \$

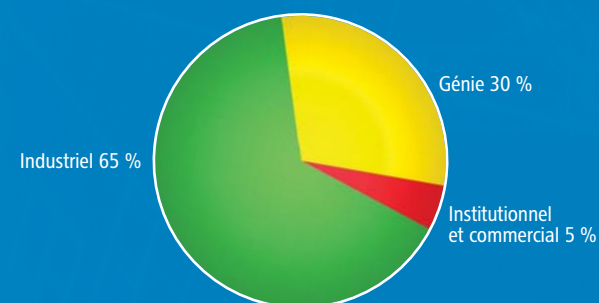
Salaire en mai 2011.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2005-2009	2010
Nouveaux admis par la CCQ	36	37
Taux de placement des diplômés*	90,6 %	90,9 %

* Source : Enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Notez que l'enquête est réalisée en mars, un mois où l'activité dans l'industrie de la construction n'est pas à son maximum.

Volume de travail par secteur



Salariés actifs en 2010

Abitibi-Témiscamingue	71
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	90
Côte-Nord	78
Estrie	31
Île de Montréal	54
Laval-Laurentides-Lanaudière	164
Mauricie-Bois-Francs	216
Montréal	223
Outaouais	19
Québec	90
Saguenay-Lac-Saint-Jean	139
Extérieur et Baie-James	5
Total	1 180

Nombre de femmes actives dans le métier

3

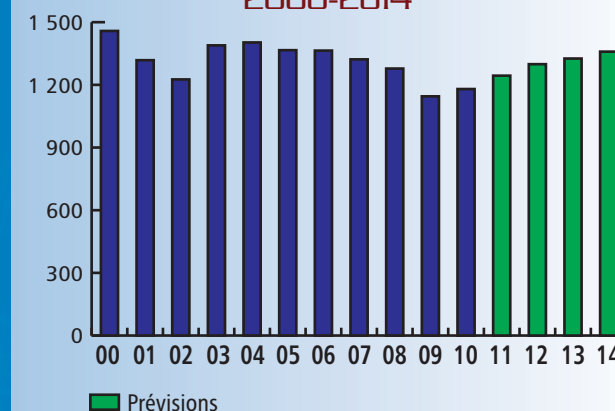
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre*

Mécanicien de chantier	45 %
Ensemble des métiers et occupations	18 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs 2000-2014



Âge de la main-d'œuvre en 2010

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	34	44 %	50 %	6 %	144
Compagnon	49	4 %	62 %	34 %	1 036
Total des mécaniciens de chantier	47	9 %	61 %	30 %	1 180
Ensemble des métiers et occupations	39	30 %	57 %	13 %	152 740

PERSPECTIVES D'EMPLOI

- Les travaux de construction réalisés par les mécaniciens de chantier fluctuent, d'une année à l'autre. L'effectif peut diminuer abruptement, entre deux grands chantiers. En 2010, le nombre de salariés actifs a augmenté légèrement, pour s'établir à 1 180. Les perspectives prometteuses du bâtiment industriel favoriseront les mécaniciens industriels, qui y effectuent les deux tiers de leur volume de travail;
- La majorité des 190 entreprises qui embauchent des mécaniciens de chantier se spécialisent dans la construction industrielle ou dans l'installation des équipements électromécaniques des centrales hydroélectriques;
- L'industrie a accueilli 37 nouveaux apprentis, en 2010, un niveau semblable à la moyenne des dernières années. L'installation de machinerie n'est pas toujours couverte par les conventions collectives de la construction, mais lorsqu'il réalise des travaux couverts, un apprenti gagne en moyenne 23 300 \$ durant sa première année, tandis que le salaire annuel moyen d'un compagnon qui travaille au moins 500 heures s'élève à 71 000 \$;
- Les perspectives d'emploi seront plutôt bonnes, au cours des prochaines années, en raison d'une meilleure conjoncture prévue pour le bâtiment industriel. Il faut dire cependant que de nombreux travailleurs actuellement disponibles combleront une partie des besoins de main-d'œuvre.

FORMATION OFFERTE

dans les établissements publics suivants :

- CDC Laurier*
- Centre d'excellence en formation industrielle (Windsor)
- Centre de formation générale et professionnelle A. W. Gagné (Sept-Îles)
- Centre intégré de mécanique, de métallurgie et d'électricité (LaSalle)
- Centre intégré de mécanique industrielle de la Chaudière (Saint-Georges)
- Centre La Croisée (Donnacoona)
- CF Harricana (Amos)
- CFP Bernard-Gariépy (Sorel-Tracy)
- CFP Carrefour Formation Mauricie (Shawinigan)
- CFP Amqui
- CFP de Cowansville*
- CFP de Baie-Comeau
- CFP de la Pointe-du-Lac (Salaberry-de-Valleyfield)
- CFP des Moulins (Terrebonne)
- CFP Jonquière
- CFP Le Tremplin (Thetford Mines)
- CFP Performance Plus (Lachute)
- CFP pour Autochtones dans les métiers de la construction (CFPAMC)*
- CFP Relais de la Lièvre-Seigneurie (Gatineau)
- CFP Vision 20 20 (Victoriaville).
- École des métiers du Sud-Ouest de Montréal
- École Polymécanique de Laval

* Cette école offre aussi le programme en anglais.

FORMATION

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles – Mécanique industrielle de construction et d'entretien (5260) ou *Industrial construction and maintenance mechanics* (5760)

Durée de la formation :

1 800 heures

Préalables scolaires :

Catégorie 1*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 76.



MONTEUR D'ACIER DE STRUCTURE

Description du métier

- Assemble et monte des éléments structuraux précontraints, en acier ou composés de tout autre matériau similaire;
- Participe à la construction des ponts, des viaducs, des vannes de barrage, des tours, des silos et des bâtiments;
- Applique des procédés de gréage, de boulonnage, de soudage et d'assemblage de composantes structurales telles que les poutres, les colonnes et les poutrelles.

FORMATION

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles – Montage structural et architectural (5299)

Durée de la formation :

1 230 heures

Préalables scolaires :

Catégorie 2*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 76.

Accès aux chantiers de construction

- Présenter à la CCQ un relevé des apprentissages attestant la réussite du DEP en montage structural et architectural, ainsi qu'une garantie d'emploi d'une durée d'au moins 150 heures d'un employeur inscrit à la CCQ. Cette mesure permet d'obtenir le certificat de compétence apprenti du métier.

Régime d'apprentissage

- Avoir effectué les deux périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (4 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

Habiletés et intérêts

- Acquérir des connaissances liées à l'application des mathématiques, des notions de métallurgie, ainsi qu'à la lecture de plans;
- Être agile et minutieux;
- Être capable de travailler en équipe;
- Avoir une bonne condition physique;
- Être capable de déplacer des objets lourds;
- Être capable de travailler en hauteur.

MÉTIER

Salaire annuel moyen

Apprenti*	33 038 \$
Compagnon**	50 260 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	59 231 \$
Proportion***	82 %

* Salaire moyen des diplômés admis en 2009, pour les 12 mois suivant leur admission.
** Salaire moyen en 2010 des compagnons ayant rapporté au moins une heure de travail.
*** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2010. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Salaire horaire d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	24,05 \$	24,09 \$	22,34 \$
2 ^e période	29,20 \$	29,25 \$	27,12 \$
Compagnon	34,35 \$	34,41 \$	31,91 \$

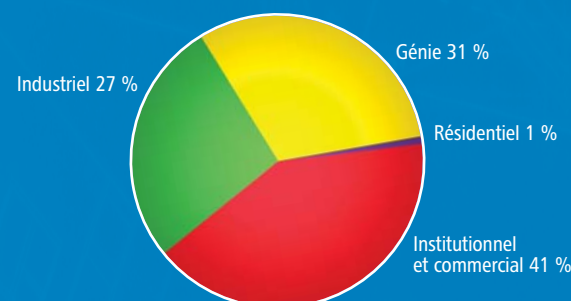
Salaire en mai 2011.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2005-2009	2010
Nouveaux admis par la CCQ	54	62
Taux de placement des diplômés*	78,2 %	85,0 %

* Source : Enquête *La Relance en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Notez que l'enquête est réalisée en mars, un mois où l'activité dans l'industrie de la construction n'est pas à son maximum.

Volume de travail par secteur



Salariés actifs en 2010

Abitibi-Témiscamingue	93
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	131
Côte-Nord	94
Estrie	67
Île de Montréal	97
Laval-Laurentides-Lanaudière	286
Mauricie-Bois-Francs	171
Montréal	326
Outaouais	61
Québec	281
Saguenay-Lac-Saint-Jean	208
Extérieur et Baie-James	18
Total	1 833

Nombre de femmes actives dans le métier

8

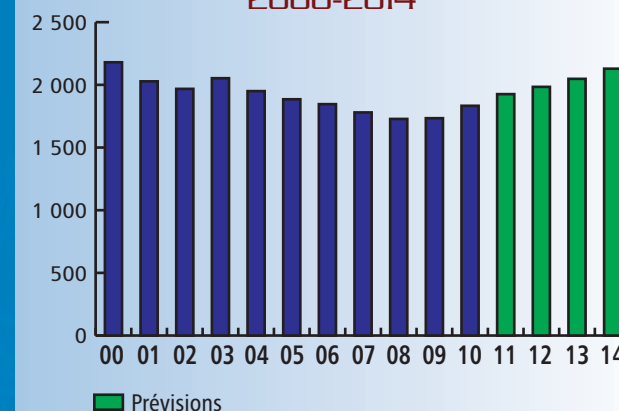
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Monteur d'acier de structure	49 %
Ensemble des métiers et occupations	18 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs 2000-2014



Âge de la main-d'œuvre en 2010

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	31	55 %	41 %	4 %	302
Compagnon	45	10 %	69 %	21 %	1 531
Total des monteurs d'acier de structure	43	17 %	65 %	18 %	1 833
Ensemble des métiers et occupations	39	30 %	57 %	13 %	152 740

PERSPECTIVES D'EMPLOI

- En 2010, le nombre de monteurs d'acier de structure a augmenté, pour s'établir à 1 833. La construction non résidentielle génère presque la totalité du travail pour ce métier;
- Environ 440 entreprises de construction embauchent des monteurs d'acier de structure. De ce nombre, les 80 plus importants employeurs rapportent près de la moitié des heures travaillées;
- Ce sont 62 apprentis qui ont accédé à l'industrie, en 2010, ce qui est supérieur à la moyenne des dernières années. Près de la moitié étaient diplômés. Les apprentis diplômés gagnent un salaire moyen s'élevant à 33 000 \$ la première année, tandis que les compagnons qui travaillent au moins 500 heures reçoivent un salaire annuel moyen de 59 200 \$;
- Malgré le grand nombre de monteurs d'acier de structure actuellement disponibles, les perspectives demeurent plutôt bonnes, car la demande sera en forte hausse.

FORMATION OFFERTE

dans l'établissement public suivant :

- CF des métiers de l'acier (Montréal)



MONTEUR DE LIGNES

Description de l'occupation

- Exécute des travaux de montage ou de réparation sur les lignes de transport et de distribution d'énergie électrique ou sur les postes de transformation d'énergie;
- Traite tout ce qui vise une ligne aérienne ou souterraine : de l'érection d'une structure à la pose d'un réseau de câbles, en passant par la réparation et l'entretien;
- Le monteur de lignes peut travailler pour un entrepreneur en construction spécialisé dans ce domaine ou pour l'exploitant d'un réseau (ex. : Hydro-Québec).

FORMATION

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles – Montage de lignes électriques (5185)

Durée de la formation :

900 heures

Préalables scolaires :

Catégorie 2*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 76.

Accès aux chantiers de construction

- Les personnes qui présentent à la CCQ un relevé des apprentissages attestant la réussite du DEP en montage de lignes électriques peuvent s'inscrire au *Cours de connaissance générale de l'industrie de la construction* (CCGIC), d'une durée de 15 heures, afin d'obtenir un certificat de compétence occupation;
- Le nombre de places réservées pour le CCGIC dépend des besoins en main-d'œuvre estimés annuellement par l'industrie de la construction.

Habilités et intérêts

- Posséder des connaissances liées à l'application des notions d'électricité, de mathématiques, de physique et de chimie;
- Être autonome et minutieux;
- Avoir une bonne condition physique, une bonne dextérité et un sens de l'équilibre (agilité et souplesse);
- Être capable de travailler en équipe;
- Pouvoir se déplacer régulièrement à l'extérieur de sa région d'origine, souvent pour des périodes prolongées;
- Appliquer les règles de santé et de sécurité du travail;
- Être capable de travailler en hauteur.

OCCUPATION

Salaire annuel moyen

Monteur de lignes*	61 667 \$
Celui qui travaille au moins 500 heures	69 095 \$
Proportion**	87 %

* Salaire moyen en 2010 des personnes ayant rapporté au moins une heure de travail.
** Proportion des travailleurs de cette occupation ayant cumulé au moins 500 heures en 2010. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Salaire horaire d'après les conventions collectives

	Lignes de transport et de distribution	Réseaux de communication
Monteur de lignes		
Classe 1	34,45 \$	—
Classe 2	33,00 \$	—
Classe 3	29,22 \$	—
Classe 4	28,46 \$	—
Monteur « T »	—	32,57 \$

Salaire en mai 2011.

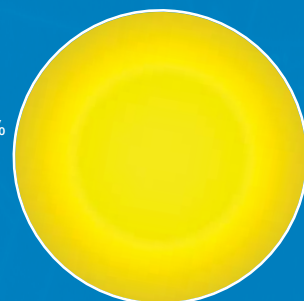
Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2005-2009	2010
Nouveaux admis par la CCQ	29	48
Taux de placement des diplômés*	89,7 %	90,9 %

* Source : Enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Notez que l'enquête est réalisée en mars, un mois où l'activité dans l'industrie de la construction n'est pas à son maximum.

Volume de travail par secteur

Génie 100 %



Salariés actifs en 2010

Abitibi-Témiscamingue	33
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	57
Côte-Nord	46
Estrie	28
Île de Montréal	30
Laval-Laurentides-Lanaudière	176
Mauricie-Bois-Francs	86
Montréal	135
Outaouais	37
Québec	202
Saguenay-Lac-Saint-Jean	71
Extérieur et Baie-James	1
Total	902

Nombre de femmes actives dans le métier

□

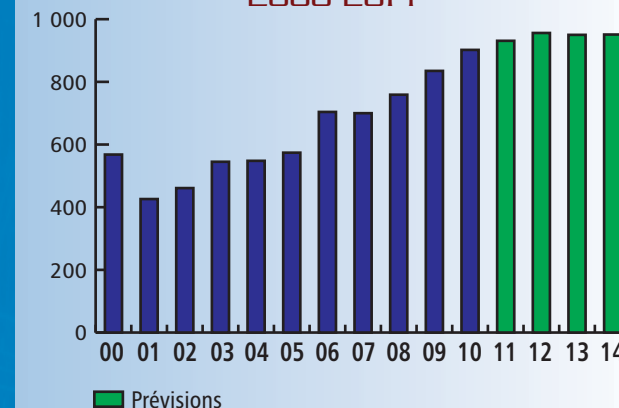
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Monteur de lignes	71 %
Ensemble des métiers et occupations	18 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs 2000-2014



Âge de la main-d'œuvre en 2010

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Monteur de lignes	43	24 %	52 %	24 %	902
Ensemble des métiers et occupations	39	30 %	57 %	13 %	152 740

PERSPECTIVES D'EMPLOI

- En 2010, on dénombrait 902 monteurs de lignes actifs sur les chantiers de construction, soit une hausse considérable de 8 % comparativement à 2009. L'accroissement des travaux de centrales hydroélectriques depuis le début de la décennie profite aux monteurs de lignes, dont la quasi-totalité du volume de travail provient du secteur du génie civil et de la voirie;
- L'industrie compte 75 entreprises embauchant des monteurs de lignes. Les plus importantes firmes sont responsables d'une part très élevée de l'activité. Les travaux s'effectuent surtout sur des lignes de transport d'électricité, ce qui nécessite généralement de travailler à l'extérieur de la région où est domicilié le salarié;
- En 2010, 48 nouveaux travailleurs ont intégré l'industrie, ce qui surpasse la moyenne des cinq dernières années. La majorité des monteurs de lignes travaillent au moins 500 heures et gagnent un salaire annuel moyen pouvant dépasser 69 000 \$;
- Les perspectives d'emploi demeurent excellentes, pour les monteurs de lignes. Les projets majeurs de centrales hydroélectriques stimuleront la demande de main-d'œuvre et les travailleurs vieillissent, ce qui créera des besoins de relève.



FORMATION OFFERTE

dans l'établissement public suivant :

- CF en montage de lignes (Saint-Henri)





MONTEUR-MÉCANICIEN (VITRIER)

Description du métier

- Prépare, assemble, installe, encadre et ajuste les produits verriers et tous les ouvrages similaires constitués de métaux ou de matériaux de substitution;
- Installe et répare toutes sortes de vitres, de panneaux-tympan, d'objets d'ornementation ou de décoration (ex. : miroirs), de revêtements préfabriqués, de murs-rideaux (préfabriqués ou non), de portes, de fenêtres, de portes de garage, de devantures ou d'ouvrages similaires en feuilles ou en moulures de métal.

FORMATION

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles – Installation et fabrication de produits verriers (5282)

Durée de la formation :

1 350 heures

Préalables scolaires :

Catégorie 1*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 76.

Accès aux chantiers de construction

- Présenter à la CCQ un relevé des apprentissages attestant la réussite du DEP en installation et en fabrication de produits verriers, ainsi qu'une garantie d'emploi d'une durée d'au moins 150 heures d'un employeur inscrit à la CCQ. Cette mesure permet d'obtenir le certificat de compétence apprenti du métier.

Régime d'apprentissage

- Avoir effectué les trois périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (6 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

Habiletés et intérêts

- Acquérir des connaissances liées aux mathématiques, aux formes géométriques, à la lecture de plans et de devis;
- Être doté d'une bonne condition physique;
- Être capable de déplacer des objets lourds et de travailler en hauteur;
- Être minutieux et avoir une bonne dextérité manuelle;
- Respecter les règles de santé et de sécurité du travail.

MÉTIER

Salaire annuel moyen

Apprenti*	21 852 \$
Compagnon**	37 509 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	51 034 \$
Proportion***	71 %

* Salaire moyen des diplômés admis en 2009, pour les 12 mois suivant leur admission.
** Salaire moyen en 2010 des compagnons ayant rapporté au moins une heure de travail.
*** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2010. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Salaire horaire d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	20,03 \$	20,31 \$	18,04 \$
2 ^e période	23,37 \$	23,70 \$	21,05 \$
3 ^e période	28,37 \$	28,77 \$	25,56 \$
Compagnon	33,38 \$	33,85 \$	30,07 \$

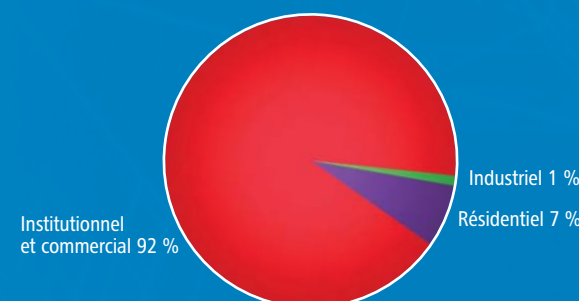
Salaire en mai 2011.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2005-2009	2010
Nouveaux admis par la CCQ	175	162
Taux de placement des diplômés*	88,5 %	n. d.

* Source : Enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Notez que l'enquête est réalisée en mars, un mois où l'activité dans l'industrie de la construction n'est pas à son maximum.

Volume de travail par secteur



Salariés actifs en 2010

Abitibi-Témiscamingue	46
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	30
Côte-Nord	17
Estrie	48
Île de Montréal	235
Laval-Laurentides-Lanaudière	601
Mauricie-Bois-Francs	80
Montréal	384
Outaouais	108
Québec	285
Saguenay-Lac-Saint-Jean	84
Extérieur et Baie-James	12
Total	1 930

Nombre de femmes actives dans le métier

8

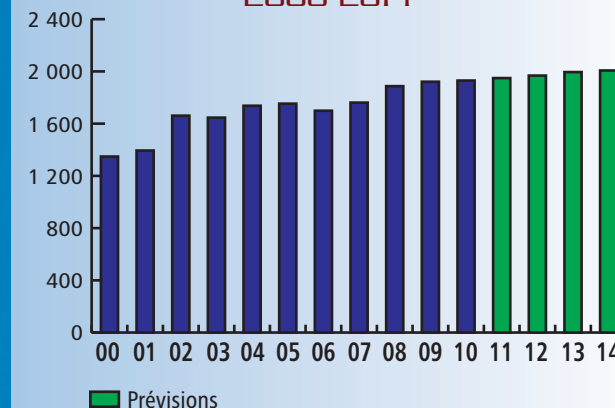
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Monteur-mécanicien (vitrier)	11 %
Ensemble des métiers et occupations	18 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs 2000-2014



Âge de la main-d'œuvre en 2010

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	32	51 %	47 %	2 %	973
Compagnon	46	9 %	74 %	17 %	957
Total des monteuses-mécaniciennes (vitriers)	39	30 %	60 %	10 %	1 930
Ensemble des métiers et occupations	39	30 %	57 %	13 %	152 740

PERSPECTIVES D'EMPLOI

- En 2010, on dénombrait 1 930 monteuses-mécaniciennes (vitriers) actifs sur les chantiers de construction, soit un nombre comparable à celui de 2009. De ce nombre, la moitié étaient des apprentis (973). Environ 500 employeurs font appel aux services des monteuses-mécaniciennes (vitriers);
- L'essentiel du travail s'effectue dans le secteur institutionnel et commercial, qui inclut également les immeubles résidentiels en hauteur. La situation demeurera favorable, dans ce secteur, au cours des prochaines années, car des projets de grande envergure sont démarrés dans les hôpitaux et dans les établissements d'enseignement, entre autres;
- Au total, 162 nouveaux apprentis ont intégré les chantiers de construction, en 2010, dont près du tiers étaient diplômés. Les apprentis encaissent un salaire moyen de près de 21 900 \$ la première année, tandis que les compagnons qui travaillent au moins 500 heures touchent un salaire annuel moyen de 51 000 \$;
- Les perspectives d'emploi sont bonnes, pour ce métier. La vigueur du secteur institutionnel et commercial engendrera un accroissement de la demande de main-d'œuvre, au cours des prochaines années.

FORMATION OFFERTE

dans les établissements publics suivants :

- CF Le Chantier (Laval)
- CFP Samuel-De Champlain (Québec)



OPÉRATEUR D'ÉQUIPEMENT LOURD

Description du métier

Le métier d'opérateur d'équipement lourd comprend quatre spécialités :

- Opérateur de tracteur : spécialiste qui peut conduire des tracteurs, des bouteurs, des décapeuses, des chargeuses, etc.;
- Opérateur de niveleuse : spécialiste qui conduit des niveleuses;
- Opérateur d'épandeur : spécialiste qui conduit des épandeurs d'asphalte ou de béton, des profileuses-épandeurs, etc.;
- Opérateur de rouleau : spécialiste qui conduit des rouleaux, des rouleaux compresseurs ou des compacteurs.

FORMATION

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles – Conduite d'engins de chantier (5220)

Durée de la formation :

1 095 heures

Préalables scolaires :

Catégorie 2*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 76.

Accès aux chantiers de construction

- Présenter à la CCQ un relevé des apprentissages attestant la réussite du DEP en conduite d'engins de chantier ainsi qu'une garantie d'emploi d'une durée d'au moins 150 heures d'un employeur inscrit à la CCQ. Cette mesure permet d'obtenir le certificat de compétence apprenti du métier.

Régime d'apprentissage

- Avoir effectué la période d'apprentissage de 2 000 heures, afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

Habiletés et intérêts

- Acquérir des connaissances liées à la lecture de plans; aux repères d'arpentage; à des notions de mécanique, d'hydraulique et d'électricité;
- Être débrouillard, minutieux et vigilant;
- Être capable de travailler seul;
- Avoir une bonne coordination physique;
- Avoir une bonne dextérité.

MÉTIER

Salaire annuel moyen

Apprenti*	22 059 \$
Compagnon**	35 691 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	49 147 \$
Proportion***	70 %

* Salaire moyen des diplômés admis en 2009, pour les 12 mois suivant leur admission.
** Salaire moyen en 2010 des compagnons ayant rapporté au moins une heure de travail.
*** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2010. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Salaire horaire d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti – Classe AA	27,51 \$	27,28 \$	—
Compagnon – Classe AA	32,36 \$	32,09 \$	—
Apprenti – Classe A	26,62 \$	26,46 \$	24,42 \$
Compagnon – Classe A	31,32 \$	31,13 \$	28,73 \$
Apprenti – Classe B	25,94 \$	25,84 \$	23,84 \$
Compagnon – Classe B	30,52 \$	30,40 \$	28,05 \$

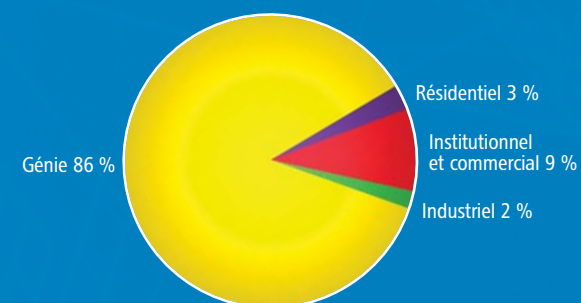
Salaire en mai 2011.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2005-2009	2010
Nouveaux admis par la CCQ	257	273
Taux de placement des diplômés*	70,6 %	67,2 %

* Source : Enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Notez que l'enquête est réalisée en mars, un mois où l'activité dans l'industrie de la construction n'est pas à son maximum.

Volume de travail par secteur



Salariés actifs en 2010

Abitibi-Témiscamingue	313
Bas-Saint-Laurent–Gaspésie	652
Côte-Nord	328
Estrie	200
Île de Montréal	304
Laval-Laurentides-Lanaudière	1 246
Mauricie–Bois-Francs	568
Montréal	1 130
Outaouais	363
Québec	1 181
Saguenay–Lac-Saint-Jean	559
Extérieur et Baie-James	39
Total	6 883

Nombre de femmes actives dans le métier

31

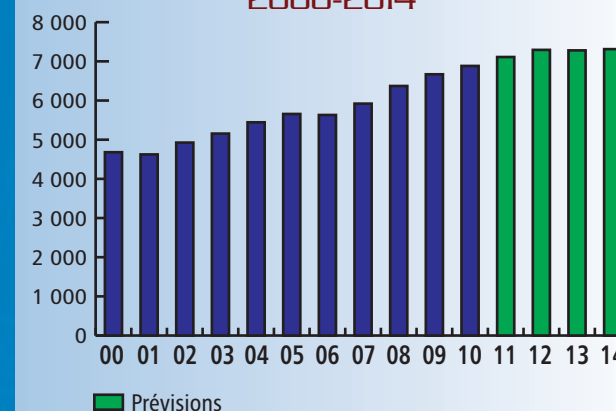
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Opérateur d'équipement lourd	21 %
Ensemble des métiers et occupations	18 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs 2000-2014



Âge de la main-d'œuvre en 2010

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	33	47 %	49 %	4 %	1 196
Compagnon	47	11 %	59 %	30 %	5 687
Total des opérateurs d'équipement lourd	45	17 %	57 %	26 %	6 883
Ensemble des métiers et occupations	39	30 %	57 %	13 %	152 740

PERSPECTIVES D'EMPLOI

- On dénombrait 6 883 opérateurs d'équipement lourd, en 2010, lesquels travaillaient pour le compte de plus de 1 868 employeurs. Différents équipements sont utilisés. L'opération de tracteur compte pour 63 % du travail; l'opération de rouleau, 15 %; l'opération d'épandeur, 9 %; l'opération de rétro-caveuse, 7 %; et l'opération de niveleuse, 6 %;
- Depuis le début des années 2000, ce métier profite d'une croissance de l'emploi, grâce aux nombreux projets dans les domaines de l'hydroélectricité, des routes ou des infrastructures. Le travail est toutefois saisonnier : il y a cinq fois plus de travailleurs actifs en été qu'en hiver;
- Depuis 2003, plus de 200 apprentis ont été admis annuellement dans l'industrie. En 2010, le nombre d'admissions d'apprentis s'est élevé à 273. Au cours de la première année de travail, le salaire moyen d'un apprenti diplômé dépasse 22 000 \$, tandis que le salaire annuel moyen d'un compagnon qui travaille au moins 500 heures frôle les 49 150 \$;
- Bien qu'un grand nombre de travailleurs actuellement disponibles combleront une partie des besoins de main-d'œuvre, la demande de nouveaux travailleurs demeurera plutôt élevée, pour les prochaines années. En outre, il faut prévoir un nombre croissant de départs à la retraite, car 26 % des travailleurs ont 55 ans et plus.

FORMATION OFFERTE

dans les établissements publics suivants :

- Centre de formation en conduite d'engins de chantier et de grues (Atelier-école Les Cèdres)
- Centre national de conduite d'engins de chantier (Saint-Jean-Chrysostome)



OPÉRATEUR DE PELLES

Description du métier

- Fait fonctionner tout genre de pelles mécaniques, de rétrocaveuses, de grues équipées d'une benne preneuse ou traînante, d'excavateurs à bras robot et tout autre équipement d'excavation analogue;
- Travaille aux étapes préalables à la construction de bâtiments.

Accès aux chantiers de construction

- Présenter à la CCQ un relevé des apprentissages attestant la réussite du DEP en conduite d'engins de chantier ainsi qu'une garantie d'emploi d'une durée d'au moins 150 heures d'un employeur inscrit à la CCQ. Cette mesure permet d'obtenir le certificat de compétence apprenti du métier.

Régime d'apprentissage

- Avoir effectué la période d'apprentissage de 2 000 heures, afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

Habiletés et intérêts

- Acquérir des connaissances liées à l'application des notions de mathématiques, de mécanique, d'hydraulique et d'électricité, ainsi qu'à la lecture de plans et de repères d'arpentage;
- Avoir de la dextérité et une bonne coordination physique.

MÉTIER

Salaire annuel moyen

Apprenti*	18 468 \$
Compagnon**	39 516 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	54 523 \$
Proportion***	70 %

* Salaire moyen des diplômés admis en 2009, pour les 12 mois suivant leur admission.
** Salaire moyen en 2010 des compagnons ayant rapporté au moins une heure de travail.
*** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2010. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Salaire horaire d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti – Classe AA	29,37 \$	28,96 \$	–
Compagnon – Classe AA	34,55 \$	34,07 \$	–
Apprenti – Classe A	28,46 \$	28,14 \$	26,03 \$
Compagnon – Classe A	33,48 \$	33,11 \$	30,62 \$
Apprenti – Classe B	27,56 \$	27,31 \$	25,24 \$
Compagnon – Classe B	32,42 \$	32,13 \$	29,69 \$

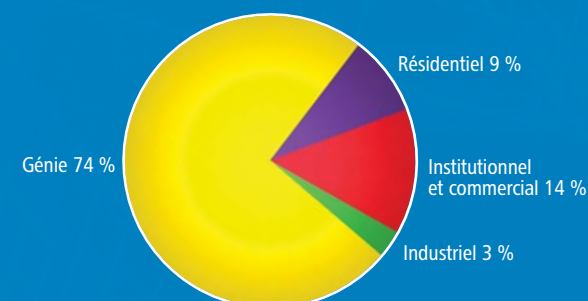
Salaire en mai 2011.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2005-2009	2010
Nouveaux admis par la CCQ	159	169
Taux de placement des diplômés*	70,6 %	67,2 %

* Source : Enquête La Relance au secondaire en formation professionnelle, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Notez que l'enquête est réalisée en mars, un mois où l'activité dans l'industrie de la construction n'est pas à son maximum.

Volume de travail par secteur



Salariés actifs en 2010

Abitibi-Témiscamingue	223
Bas-Saint-Laurent–Gaspésie	462
Côte-Nord	296
Estrie	327
Île de Montréal	169
Laval-Laurentides–Lanaudière	1 069
Mauricie–Bois-Francs	473
Montréal	1 069
Outaouais	233
Québec	1 259
Saguenay–Lac-Saint-Jean	591
Extérieur et Baie-James	20
Total	6 191

Nombre de femmes actives dans le métier

27

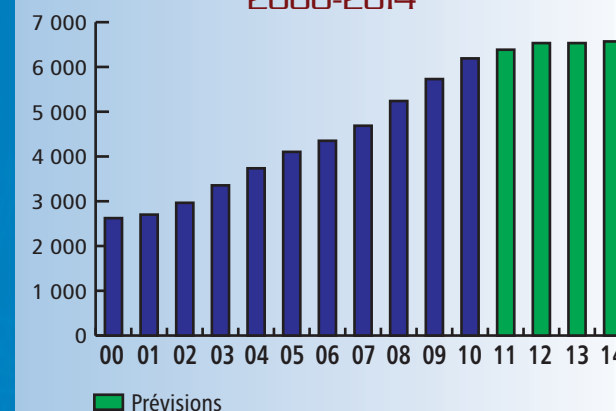
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Opérateur de pelles	20 %
Ensemble des métiers et occupations	18 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides–Lanaudière.

Nombre de salariés actifs 2000-2014



Âge de la main-d'œuvre en 2010

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	36	40 %	50 %	10 %	1 181
Compagnon	44	14 %	63 %	23 %	5 010
Total des opérateurs de pelles	42	19 %	60 %	21 %	6 191
Ensemble des métiers et occupations	39	30 %	57 %	13 %	152 740

PERSPECTIVES D'EMPLOI

- En 2010, 6 191 opérateurs de pelles ont été actifs, soit un nombre deux fois plus élevé qu'il y a huit ans. Cela découle de la bonne conjoncture du secteur du génie civil et de la voirie, où ils effectuent les trois quarts du travail, ainsi que d'une tendance croissante à l'utilisation de pelles dans la construction. Près de 2 070 employeurs embauchent des opérateurs de pelles;
- De nombreux projets liés à l'hydroélectricité, aux routes ou aux infrastructures continueront à générer de l'emploi dans ce métier. Une partie non négligeable du travail proviendra également du secteur institutionnel et commercial, où le volume de travail augmentera;
- Le nombre d'apprentis admis dans l'industrie a atteint 169, en 2010. L'intégration sur un chantier constitue néanmoins un défi, car manipuler de tels engins requiert beaucoup de sang-froid de la part de l'apprenti et de son employeur ! Le salaire annuel moyen d'un apprenti au cours de la première année de travail peut atteindre 18 500 \$, tandis que celui d'un compagnon qui travaille au moins 500 heures est de 54 500 \$. Les variations saisonnières ont un impact important sur les revenus annuels;
- Le vieillissement des travailleurs ainsi que la hausse de la demande de main-d'œuvre stimulée par les nombreux travaux de génie civil laissent envisager de bonnes perspectives d'emploi, au cours des prochaines années.

FORMATION OFFERTE

dans les établissements publics suivants :

- Centre de formation en conduite d'engins de chantier et de grues (Atelier-école Les Cèdres)
- Centre national de conduite d'engins de chantier (Saint-Jean-Chrysostome)

FORMATION

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles – Conduite d'engins de chantier (5220)

Durée de la formation :

1 095 heures

Préalables scolaires :

Catégorie 2*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 76.



PEINTRE

Description du métier

- Prépare et conditionne les surfaces de toute construction, de même que leur revêtement, d'une ou de plusieurs couches de composés filmogènes;
- Réalise les travaux de revêtement de surface murale au moyen de papier-tenture ou de tout autre matériau similaire.

Accès aux chantiers de construction

- Présenter à la CCQ un relevé des apprentissages attestant la réussite du DEP en peinture en bâtiment ainsi qu'une garantie d'emploi d'une durée d'au moins 150 heures d'un employeur inscrit à la CCQ. Cette mesure permet d'obtenir le certificat de compétence apprenti du métier.

Régime d'apprentissage

- Avoir effectué les trois périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (6 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

Habiletés et intérêts

- Acquérir des connaissances liées à la chimie des produits, à la théorie des couleurs, au dessin et à la lecture de plans;
- Être minutieux et précis;
- Travailler proprement;
- Être en mesure de distinguer les couleurs;
- Avoir une bonne coordination physique;
- Pouvoir travailler en hauteur.

MÉTIER

Salaire annuel moyen

Apprenti*	16 376 \$
Compagnon**	30 383 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	42 115 \$
Proportion***	68 %

* Salaire moyen des diplômés admis en 2009, pour les 12 mois suivant leur admission.
** Salaire moyen en 2010 des compagnons ayant rapporté au moins une heure de travail.
*** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2010. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Salaire horaire d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	19,00 \$	19,37 \$	17,13 \$
2 ^e période	22,17 \$	22,60 \$	19,99 \$
3 ^e période	26,92 \$	27,44 \$	24,27 \$
Compagnon	31,67 \$	32,28 \$	28,55 \$

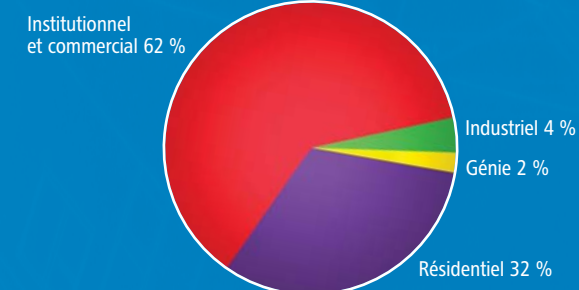
Salaire en mai 2011.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2005-2009	2010
Nouveaux admis par la CCQ	481	488
Taux de placement des diplômés*	76,1 %	83,9 %

* Source : Enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Notez que l'enquête est réalisée en mars, un mois où l'activité dans l'industrie de la construction n'est pas à son maximum.

Volume de travail par secteur



Salariés actifs en 2010

Abitibi-Témiscamingue	135
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	188
Côte-Nord	68
Estrie	238
Île de Montréal	848
Laval-Laurentides-Lanaudière	1 195
Mauricie-Bois-Francis	290
Montréal	1 006
Outaouais	359
Québec	967
Saguenay-Lac-Saint-Jean	223
Extérieur et Baie-James	23
Total	5 540

Nombre de femmes actives dans le métier

480

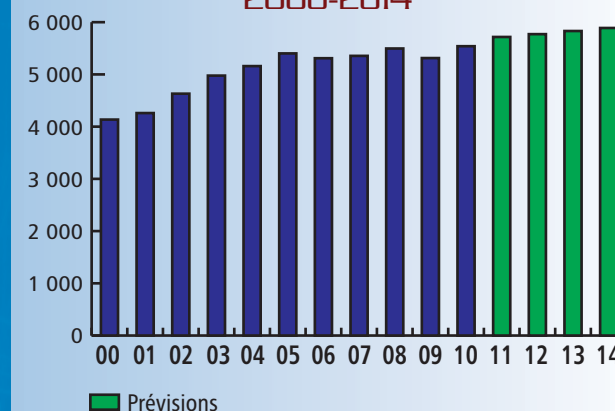
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Peintre	11 %
Ensemble des métiers et occupations	18 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs 2000-2014



Âge de la main-d'œuvre en 2010

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	36	36 %	58 %	6 %	2 735
Compagnon	48	4 %	66 %	30 %	2 805
Total des peintres	42	20 %	62 %	18 %	5 540
Ensemble des métiers et occupations	39	30 %	57 %	13 %	152 740

PERSPECTIVES D'EMPLOI

- En 2010, 5 540 peintres étaient actifs sur les chantiers de construction. Parmi tous les métiers, celui de peintre accueille le plus grand nombre de femmes, soit 480. Les 1 917 entreprises qui embauchent des peintres sont en général d'assez petite taille, car 65 % d'entre elles ont deux employés ou moins à leur actif;
- Près des deux tiers du volume de travail sont effectués dans le secteur institutionnel et commercial, où l'activité sera en croissance. Une bonne partie du travail est aussi accomplie dans la construction résidentielle, qui ralentira progressivement au cours des prochaines années. Les travaux de peinture dans les bâtiments existants offrent aussi de bonnes possibilités de travail;
- Au total, 488 apprentis ont intégré l'industrie de la construction, en 2010, ce qui est semblable à la moyenne des années précédentes. Le salaire moyen des apprentis s'établit à 16 400 \$ la première année, et le compagnon qui travaille au moins 500 heures gagne en moyenne 42 000 \$, pour les travaux assujettis aux conventions collectives de la construction;
- En dépit d'un bassin de peintres qui montre actuellement un bon taux de disponibilité, les perspectives d'emploi sont bonnes, pour les prochaines années, en raison de la demande croissante de main-d'œuvre.



FORMATION

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles – Peinture en bâtiment (5116) ou *Commercial and residential painting* (5616)

Durée de la formation :

900 heures

Préalables scolaires :

Catégorie 2*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 76.

FORMATION OFFERTE

dans les établissements publics suivants :

- CFP Jonquière
- CFP pour Autochtones dans les métiers de la construction (CFPAMC)*
- École des métiers de la construction de Montréal*
- École des métiers et occupations de l'industrie de la construction de Québec

* Cette école offre aussi le programme en anglais.





PLÂTRIER

Description du métier

- Pose, à l'aide d'une truelle ou d'une machine, des enduits calcaires, tels que le plâtre, le célanité, le mortier, le ciment, la composition métallique, le stuc, les enduits acryliques ou autres succédanés;
- Fait le tirage et le remplissage des joints de planches murales de gypse;
- Fabrique et installe des moulures de plâtre et effectue le moulage et la pose des ornements.

Accès aux chantiers de construction

- Présenter à la CCQ un relevé des apprentissages attestant la réussite du DEP en plâtrage ainsi qu'une garantie d'emploi d'une durée d'au moins 150 heures d'un employeur inscrit à la CCQ. Cette mesure permet d'obtenir le certificat de compétence apprenti du métier.

Régime d'apprentissage

- Avoir effectué les trois périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (6 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

Habiletés et intérêts

- Acquérir des connaissances liées aux mathématiques, au dessin technique et à la chimie des matériaux;
- Être minutieux, précis et créatif;
- Travailler proprement;
- Avoir une bonne condition physique;
- Pouvoir travailler en hauteur;
- Être capable de travailler dans des positions inconfortables.

MÉTIER

Salaire annuel moyen

Apprenti*	18 793 \$
Compagnon**	31 388 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	41 839 \$
Proportion***	71 %

* Salaire moyen des diplômés admis en 2009, pour les 12 mois suivant leur admission.
 ** Salaire moyen en 2010 des compagnons ayant rapporté au moins une heure de travail.
 *** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2010. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Salaire horaire d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	19,45 \$	19,58 \$	18,01 \$
2 ^e période	22,69 \$	22,84 \$	21,01 \$
3 ^e période	27,56 \$	27,74 \$	25,51 \$
Compagnon	32,42 \$	32,63 \$	30,01 \$

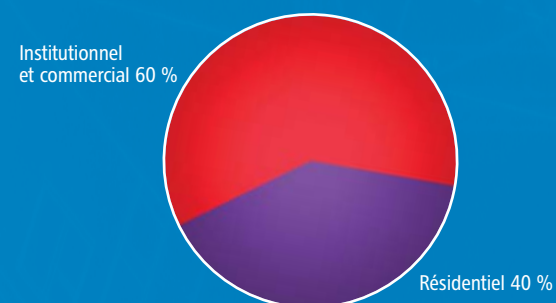
Salaire en mai 2011.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2005-2009	2010
Nouveaux admis par la CCQ	321	228
Taux de placement des diplômés*	85,5 %	90,2 %

* Source : Enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Notez que l'enquête est réalisée en mars, un mois où l'activité dans l'industrie de la construction n'est pas à son maximum.

Volume de travail par secteur



Salariés actifs en 2010

Abitibi-Témiscamingue	29
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	30
Côte-Nord	20
Estrie	137
Île de Montréal	385
Laval-Laurentides-Lanaudière	770
Mauricie-Bois-Francs	174
Montréal	536
Outaouais	216
Québec	610
Saguenay-Lac-Saint-Jean	120
Extérieur et Baie-James	3
Total	3 030

Nombre de femmes actives dans le métier

115

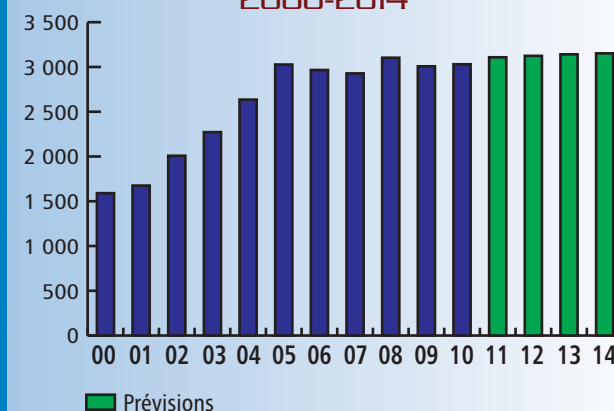
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre*

Plâtrier	12 %
Ensemble des métiers et occupations	18 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs 2000-2014



Âge de la main-d'œuvre en 2010

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	33	45 %	52 %	3 %	1 683
Compagnon	45	10 %	72 %	18 %	1 347
Total des plâtriers	38	29 %	61 %	10 %	3 030
Ensemble des métiers et occupations	39	30 %	57 %	13 %	152 740

PERSPECTIVES D'EMPLOI

- On comptait 3 030 plâtriers actifs sur les chantiers, en 2010, soit presque le double de ce qui prévalait il y a 10 ans. L'activité se situe essentiellement dans la construction résidentielle, institutionnelle et commerciale. Les plâtriers sont embauchés par près de 1 400 employeurs de la construction;
- Plus de la moitié du travail provient du secteur institutionnel et commercial, et la situation devrait y être favorable au cours des prochaines années, car des projets majeurs sont prévus. Également, l'activité devrait demeurer élevée, dans la construction résidentielle neuve ainsi que dans la rénovation résidentielle;
- En 2010, 228 nouveaux apprentis ont intégré l'industrie, et leur taux de placement a été supérieur à la moyenne des dernières années. Au cours de la première année de travail, un apprenti gagne près de 19 000 \$, tandis que le salaire annuel moyen d'un compagnon qui réalise au moins 500 heures frôle les 42 000 \$, pour les travaux assujettis aux conventions collectives de la construction;
- Les perspectives d'emploi sont bonnes, pour les plâtriers, grâce à une demande en légère hausse. Les finissants se placent très bien.



FORMATION

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles – Plâtrage (5286) ou *Plastering* (5786)

Durée de la formation :

810 heures

Préalables scolaires :

Catégorie 2*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 76.

FORMATION OFFERTE

dans les établissements publics suivants :

- CFP de l'Outaouais (Gatineau)
- CFP Jonquière
- CFP pour Autochtones dans les métiers de la construction (CFPAMC)*
- École des métiers de la construction de Montréal*
- École des métiers et occupations de l'industrie de la construction de Québec

* Cette école offre aussi le programme en anglais.





POSEUR DE REVÊTEMENTS SOUPLES

Description du métier

- Pose des sous-tapis, des tapis collés et accrochés, des tuiles, des carreaux, des revêtements sportifs et des produits résilients, tels que le linoléum;
- Remplace, répare ou ajoute des revêtements dans des immeubles existants. Est généralement appelé à travailler lors de la phase finale de construction;
- Applique des procédés d'égalisation des surfaces, de traçage, de découpage, de collage, d'accrochage, de jointement de revêtements et d'insertion de motifs.

FORMATION

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles – Pose de revêtements souples (5115)

Durée de la formation :

900 heures

Préalables scolaires :

Catégorie 2*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 76.

Accès aux chantiers de construction

- Présenter à la CCQ un relevé des apprentissages attestant la réussite du DEP en pose de revêtements souples ainsi qu'une garantie d'emploi d'une durée d'au moins 150 heures d'un employeur inscrit à la CCQ. Cette mesure permet d'obtenir le certificat de compétence apprenti du métier.

Régime d'apprentissage

- Avoir effectué la période d'apprentissage de 2 000 heures, afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

Habiletés et intérêts

- Acquérir des connaissances liées à l'application des notions de mathématiques, aux propriétés des produits et des matériaux, à l'interprétation de plans et de devis techniques;
- Être minutieux;
- Avoir de la dextérité;
- Avoir le sens de l'organisation;
- Avoir une bonne condition physique;
- Être capable de déplacer des objets lourds;
- Avoir de la souplesse.

MÉTIER

Salaire annuel moyen

Apprenti*	22 836 \$
Compagnon**	24 477 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	38 128 \$
Proportion***	58 %

* Salaire moyen des diplômés admis en 2009, pour les 12 mois suivant leur admission.
** Salaire moyen en 2010 des compagnons ayant rapporté au moins une heure de travail.
*** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2010. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Salaire horaire d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti	26,31 \$	25,58 \$	23,65 \$
Compagnon	30,95 \$	30,09 \$	27,82 \$

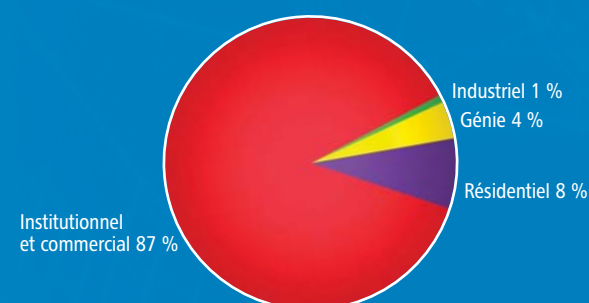
Salaire en mai 2011.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2005-2009	2010
Nouveaux admis par la CCQ	91	116
Taux de placement des diplômés*	88,6 %	92,9 %

* Source : Enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Notez que l'enquête est réalisée en mars, un mois où l'activité dans l'industrie de la construction n'est pas à son maximum.

Volume de travail par secteur



Salariés actifs en 2010

Abitibi-Témiscamingue	31
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	65
Côte-Nord	12
Estrie	31
Île de Montréal	151
Laval-Laurentides-Lanaudière	285
Mauricie-Bois-Francis	51
Montréal	241
Outaouais	107
Québec	194
Saguenay-Lac-Saint-Jean	60
Extérieur et Baie-James	10
Total	1 238

Nombre de femmes actives dans le métier

21

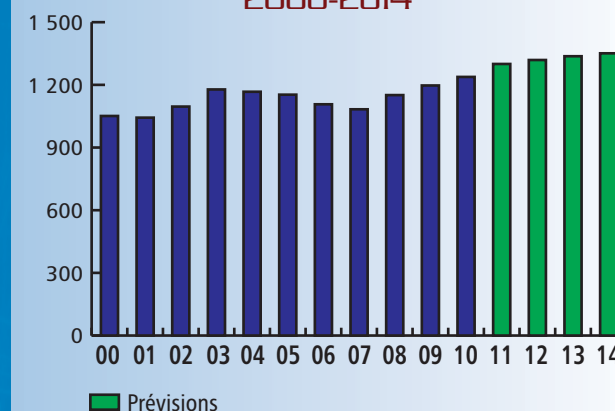
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Poseur de revêtements souples	13 %
Ensemble des métiers et occupations	18 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs 2000-2014



Âge de la main-d'œuvre en 2010

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	32	51 %	45 %	4 %	412
Compagnon	46	11 %	66 %	23 %	826
Total des poseurs de revêtements souples	41	24 %	60 %	16 %	1 238
Ensemble des métiers et occupations	39	30 %	57 %	13 %	152 740

PERSPECTIVES D'EMPLOI

- Ce sont 1 238 poseurs de revêtements souples qui ont travaillé dans la construction, en 2010. Ces travailleurs sont embauchés par 545 entrepreneurs, dont les trois quarts embauchent un ou deux salariés;
- Le travail s'effectue essentiellement dans le secteur institutionnel et commercial, où l'activité sera vigoureuse au cours des prochaines années. La construction résidentielle neuve, qui génère près de 10 % de l'activité, devrait aussi maintenir un niveau élevé d'activité, sans compter les bonnes perspectives dans la rénovation résidentielle. Il y a toujours une demande pour le remplacement des revêtements existants, et la clientèle est de plus en plus exigeante;
- En 2010, 116 nouveaux apprentis ont été actifs sur les chantiers, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne des années précédentes. Le salaire annuel moyen des apprentis s'élève à 22 800 \$ la première année, et les compagnons qui effectuent au moins 500 heures peuvent gagner un salaire annuel de 38 000 \$;
- Les perspectives d'emploi sont bonnes, étant donné la forte croissance prévue de la demande. Les finissants se placent très bien.

FORMATION OFFERTE

dans les établissements publics suivants :

- CFP Gérard-Filion (Longueuil)
- CFP pour Autochtones dans les métiers de la construction (CFPAMC)*
- École des métiers de la construction de Montréal
- École des métiers et occupations de l'industrie de la construction de Québec

* Cette école offre aussi le programme en anglais.



POSEUR DE SYSTÈMES INTÉRIEURS

Description du métier

- Érige des murs extérieurs et des cloisons;
- Pose le gypse sur les murs et les plafonds;
- Pose des plafonds suspendus constitués de tuiles acoustiques et décoratives;
- Pose tout genre de lattis;
- Applique des procédés de mise à niveau, de division des surfaces, de coupe, de fixation, d'ancrage et d'assemblage.

Accès aux chantiers de construction

- Présenter à la CCQ un relevé des apprentissages attestant la réussite du DEP en pose de systèmes intérieurs ainsi qu'une garantie d'emploi d'une durée d'au moins 150 heures d'un employeur inscrit à la CCQ. Cette mesure permet d'obtenir le certificat de compétence apprenti du métier.

Régime d'apprentissage

- Avoir effectué les trois périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (6 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

Habiletés et intérêts

- Acquérir des connaissances liées à l'application des notions de mathématiques, à la prise de mesures impériales et métriques, ainsi qu'à l'interprétation de plans et de devis techniques;
- Être autonome et minutieux;
- Avoir le sens de l'organisation;
- Avoir une bonne condition physique;
- Être capable de déplacer des objets lourds;
- Pouvoir travailler sur des échafaudages.

MÉTIER

Salaire annuel moyen

Apprenti*	18 559 \$
Compagnon**	40 147 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	48 577 \$
Proportion***	80 %

* Salaire moyen des diplômés admis en 2009, pour les 12 mois suivant leur admission.
** Salaire moyen en 2010 des compagnons ayant rapporté au moins une heure de travail.
*** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2010. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Salaire horaire d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	20,16 \$	20,22 \$	18,31 \$
2 ^e période	23,52 \$	23,59 \$	21,36 \$
3 ^e période	28,56 \$	28,65 \$	25,93 \$
Compagnon	33,60 \$	33,70 \$	30,51 \$

Salaire en mai 2011.

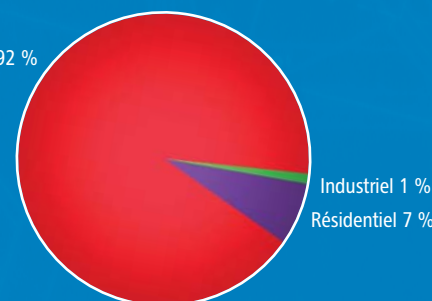
Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2005-2009	2010
Nouveaux admis par la CCQ	246	167
Taux de placement des diplômés*	80,9 %	78,7 %

* Source : Enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Notez que l'enquête est réalisée en mars, un mois où l'activité dans l'industrie de la construction n'est pas à son maximum.

Volume de travail par secteur

Institutionnel et commercial 92 %



Salariés actifs en 2010

Abitibi-Témiscamingue	12
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	12
Côte-Nord	20
Estrie	68
Île de Montréal	409
Laval-Laurentides-Lanaudière	746
Mauricie-Bois-Francs	111
Montréal	515
Outaouais	163
Québec	337
Saguenay-Lac-Saint-Jean	76
Extérieur et Baie-James	4
Total	2 470

Nombre de femmes actives dans le métier

30

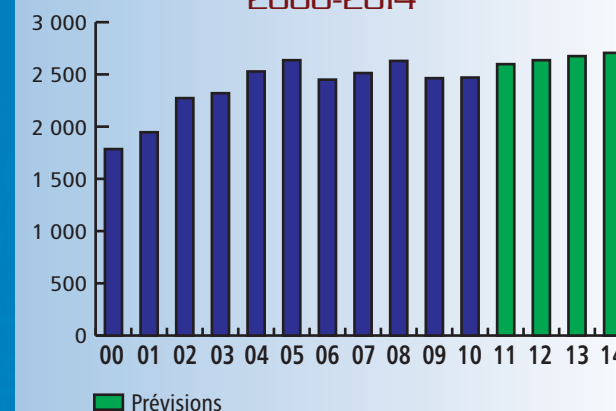
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Poseur de systèmes intérieurs	13 %
Ensemble des métiers et occupations	18 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs 2000-2014



Âge de la main-d'œuvre en 2010

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	30	57 %	41 %	2 %	1 133
Compagnon	41	18 %	69 %	13 %	1 337
Total des poseurs de systèmes intérieurs	36	36 %	56 %	8 %	2 470
Ensemble des métiers et occupations	39	30 %	57 %	13 %	152 740

PERSPECTIVES D'EMPLOI

- En 2010, 2 470 poseurs de systèmes intérieurs étaient actifs dans l'industrie. De ce nombre, près de la moitié étaient des apprentis. Ils sont embauchés par 1 005 employeurs;
- Le secteur institutionnel et commercial est responsable de la quasi-totalité de l'emploi des poseurs de systèmes intérieurs. Les perspectives de croissance sont excellentes, pour ce secteur, au cours des prochaines années, car des projets de grande envergure sont démarrés dans les bâtiments hospitaliers et d'enseignement, entre autres;
- En 2010, 167 apprentis ont intégré l'industrie, et les diplômés comptaient pour les deux tiers des nouveaux apprentis. Le salaire annuel moyen des apprentis s'élève à 18 600 \$ la première année, tandis que les compagnons qui travaillent au moins 500 heures gagnent un salaire annuel moyen supérieur à 48 000 \$;
- Les perspectives d'emploi sont bonnes, pour ce métier, car la demande demeurera en forte hausse sur les chantiers de construction, au cours des prochaines années.



FORMATION

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles – Pose de systèmes intérieurs (5118)

Durée de la formation :

645 heures

Préalables scolaires :

Catégorie 2*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 76.

FORMATION OFFERTE

dans les établissements publics suivants :

- CFP de Châteauguay
- CFP Paul-Rousseau (Drummondville)
- CFP pour Autochtones dans les métiers de la construction (CFPAMC)*
- École des métiers de la construction de Montréal
- École des métiers et occupations de l'industrie de la construction de Québec

* Cette école offre aussi le programme en anglais.





SCAPHANDRIER (PLONGEUR PROFESSIONNEL)

Description de l'occupation

- Exécute, en immersion, des interventions se rattachant à la construction, à l'installation, à la réparation, à l'entretien, à la démolition, à l'inspection d'équipement ou de structures immergés;
- Peut réaliser, en immersion, des travaux de soudage, d'oxycoupage, de charpenterie, de bétonnage, d'électricité, de plomberie ou encore de dynamitage;
- Peut effectuer divers travaux connexes (par exemple, la récupération d'objets divers);
- Le scaphandrier peut être équipé d'un appareil respiratoire autonome ou non autonome, limité ou non limité.

FORMATION

Programme d'études :

Attestation d'études collégiales – Plongée professionnelle (ELW.08)

Durée de la formation :

1 350 heures

Préalables scolaires :

Être âgé d'au moins 18 ans, être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou d'un diplôme d'études secondaires (DES) et d'un certificat en plongée récréative de classe A, et obtenir un certificat médical.

Accès aux chantiers de construction

- Les personnes qui présentent à la CCQ un bulletin collégial attestant la réussite de l'AEC en plongée professionnelle peuvent s'inscrire au *Cours de connaissance générale de l'industrie de la construction* (CCGIC), d'une durée de 15 heures, afin d'obtenir un certificat de compétence occupation.
- Le nombre de places réservées pour le CCGIC dépend des besoins en main-d'œuvre estimés annuellement par l'industrie de la construction;

ET

- La personne exerçant cette occupation doit être âgée d'au moins 18 ans et détenir la qualification professionnelle requise, conformément aux normes de compétence en vigueur de l'Association canadienne de normalisation (CSA). Elle doit notamment réussir l'épreuve de caisson de décompression et avoir subi un examen médical.

Habiletés et intérêts

- Acquérir des connaissances liées à l'application des notions de mathématiques, de physique, de chimie, de biologie, de construction et d'électricité;
- Avoir une bonne condition physique;
- Être capable de déplacer des objets lourds;
- Faire preuve de leadership et de sang-froid;
- Être autonome et minutieux.

Le scaphandrier doit souvent faire face à des situations critiques ou imprévues. Il doit travailler dans des milieux à risques spécifiques, tels que les espaces confinés, les courants sous-marins, les eaux contaminées, la glace et les différentiels de pression. Une faible visibilité et la température de l'eau s'ajoutent aux difficultés vécues par le scaphandrier.

OCCUPATION

Salaire annuel moyen

Scaphandrier (plongeur professionnel)*	31 606 \$
Celui qui travaille au moins 500 heures	44 399 \$
Proportion**	65 %

* Salaire moyen en 2010 des personnes ayant rapporté au moins une heure de travail.
** Proportion des travailleurs de cette occupation ayant cumulé au moins 500 heures en 2010. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Salaire horaire d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Scaphandrier (plongeur professionnel)	35,80 \$	35,80 \$	32,65 \$

Salaire en mai 2011.

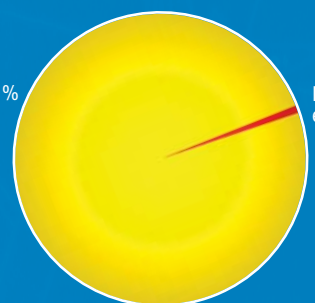
Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2005-2009	2010
Nouveaux admis par la CCQ	16	13
Taux de placement des diplômés*	n. d.	n. d.

* Source : Enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Notez que l'enquête est réalisée en mars, un mois où l'activité dans l'industrie de la construction n'est pas à son maximum.

Volume de travail par secteur

Génie 99 %
Institutionnel et commercial 1 %



Salariés actifs en 2010

Abitibi-Témiscamingue	1
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	9
Côte-Nord	4
Estrie	3
Île de Montréal	18
Laval-Laurentides-Lanaudière	14
Mauricie-Bois-Francs	5
Montréal	20
Outaouais	2
Québec	23
Saguenay-Lac-Saint-Jean	11
Extérieur et Baie-James	4
Total	114

Nombre de femmes actives dans le métier

6

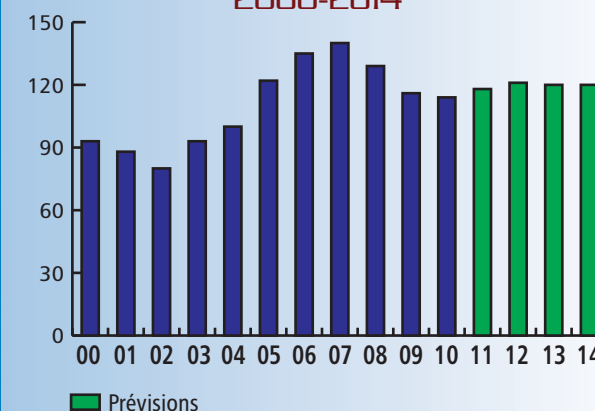
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Scaphandrier (plongeur professionnel)	70 %
Ensemble des métiers et occupations	18 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs 2000-2014



Âge de la main-d'œuvre en 2010

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Scaphandrier (plongeur professionnel)	34	36 %	59 %	5 %	114
Ensemble des métiers et occupations	39	30 %	57 %	13 %	152 740

PERSPECTIVES D'EMPLOI

- On comptait 114 scaphandriers (plongeurs professionnels) actifs sur les chantiers, en 2010, ce qui se situe dans la moyenne des cinq dernières années;
- Seulement 20 employeurs, réalisant presque exclusivement des travaux de génie civil et de voirie, embauchent des scaphandriers. Les entreprises se déplacent beaucoup, de sorte que 70 % des scaphandriers ont rapporté des heures travaillées dans une région autre que celle de leur domicile;
- L'industrie a accueilli 13 nouveaux scaphandriers, en 2010, ce qui est légèrement inférieur à la moyenne des cinq années précédentes. De ce nombre, 10 étaient diplômés. Le salaire moyen annuel d'un scaphandrier dépasse 31 600 \$, mais il peut gagner 44 400 \$, lorsqu'il travaille au moins 500 heures;
- Une forte demande de main-d'œuvre est présagée pour les prochaines années, compte tenu du roulement élevé des travailleurs ainsi que de la conjoncture favorable du secteur du génie civil et de la voirie.

FORMATION OFFERTE

dans l'établissement public suivant :

- Institut maritime du Québec (Rimouski)



SERRURIER DE BÂTIMENT

Description du métier

- Fabrique, assemble et met en place des éléments architecturaux métalliques ou composés d'autres matériaux similaires, tels que des escaliers, des balcons, des garde-corps, des clôtures ou des marquises;
- Applique des procédés de fabrication, de boulonnage, de soudage, de gréage et d'assemblage;
- Peut être appelé à travailler sur tout type d'ouvrage ou de bâtiment.

FORMATION

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles – Montage structural et architectural (5299)

Durée de la formation :

1 230 heures

Préalables scolaires :

Catégorie 2*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 76.

Accès aux chantiers de construction

- Présenter à la CCQ un relevé des apprentissages attestant la réussite du DEP en montage structural et architectural, ainsi qu'une garantie d'emploi d'une durée d'au moins 150 heures d'un employeur inscrit à la CCQ. Cette mesure permet d'obtenir le certificat de compétence apprenti du métier.

Régime d'apprentissage

- Avoir effectué les deux périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (4 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

Habiletés et intérêts

- Acquérir des connaissances liées à l'application des notions de mathématiques, de géométrie, de métallurgie, ainsi qu'à la lecture des plans de fabrication et d'installation;
- Être autonome et minutieux;
- Être capable de travailler en équipe;
- Être doté d'un sens de l'esthétisme et d'une bonne condition physique;
- Être capable de déplacer des objets lourds et de formes variées;
- Avoir une bonne perception spatiale;
- Être capable de travailler occasionnellement en hauteur.

MÉTIER

Salaire annuel moyen

Apprenti*	27 838 \$
Compagnon**	37 282 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	54 793 \$
Proportion***	64 %

* Salaire moyen des diplômés admis en 2009, pour les 12 mois suivant leur admission.
** Salaire moyen en 2010 des compagnons ayant rapporté au moins une heure de travail.
*** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2010. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Salaire horaire d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	24,05 \$	24,09 \$	22,27 \$
2 ^e période	29,20 \$	29,25 \$	27,04 \$
Compagnon	34,35 \$	34,41 \$	31,81 \$

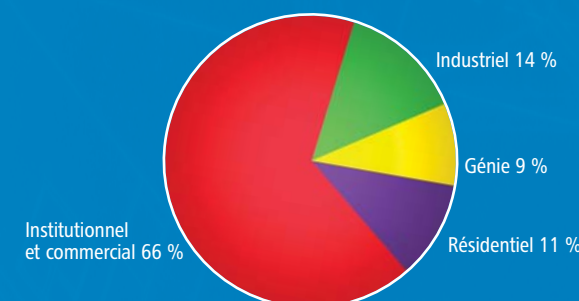
Salaire en mai 2011.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2005-2009	2010
Nouveaux admis par la CCQ	58	59
Taux de placement des diplômés*	78,2 %	85,0 %

* Source : Enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Notez que l'enquête est réalisée en mars, un mois où l'activité dans l'industrie de la construction n'est pas à son maximum.

Volume de travail par secteur



Salariés actifs en 2010

Abitibi-Témiscamingue	19
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	27
Côte-Nord	19
Estrie	24
Île de Montréal	156
Laval-Laurentides-Lanaudière	227
Mauricie-Bois-Francs	62
Montréal	247
Outaouais	29
Québec	144
Saguenay-Lac-Saint-Jean	28
Extérieur et Baie-James	0
Total	982

Nombre de femmes actives dans le métier

6

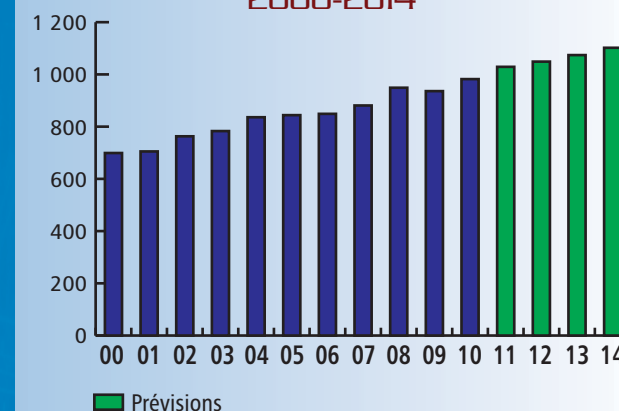
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Serrurier de bâtiment	19 %
Ensemble des métiers et occupations	18 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs 2000-2014



Âge de la main-d'œuvre en 2010

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	34	46 %	48 %	6 %	297
Compagnon	44	12 %	70 %	18 %	685
Total des serruriers de bâtiment	41	22 %	64 %	14 %	982
Ensemble des métiers et occupations	39	30 %	57 %	13 %	152 740

PERSPECTIVES D'EMPLOI

- En 2010, on comptait 982 serruriers de bâtiment actifs sur les chantiers de construction. Les serruriers de bâtiment sont embauchés par 428 entreprises;
- Le secteur institutionnel et commercial est responsable de près de 70 % des heures travaillées par les serruriers de bâtiment. L'activité devrait demeurer élevée, dans ce secteur, principalement grâce aux nombreux projets de construction d'hôpitaux de grande envergure. Le bâtiment industriel, qui prend de la vigueur, générera également du travail pour ce métier;
- En 2010, 59 nouveaux apprentis ont intégré l'industrie. Un apprenti diplômé gagne en moyenne 27 800 \$ au cours des 12 premiers mois suivant son embauche, tandis qu'un compagnon qui travaille au moins 500 heures peut gagner près de 54 800 \$;
- Les perspectives d'emploi demeurent bonnes, pour les serruriers de bâtiment, compte tenu des prévisions favorables du bâtiment institutionnel, commercial et industriel, qui générera une forte hausse de la demande au cours des prochaines années.

FORMATION OFFERTE

dans l'établissement public suivant :

- CF des métiers de l'acier (Montréal)



SOUDEUR

Description de l'occupation

- Interprète des devis et des procédures de soudage;
- Exécute des travaux préparatoires au soudage-montage;
- Coupe, prépare et assemble, par divers procédés de soudage, des pièces de différents métaux (éléments de base, structures métalliques, etc.).

Accès aux chantiers de construction

- Les personnes qui présentent à la CCQ un relevé des apprentissages attestant la réussite du DEP en soudage-montage peuvent s'inscrire au *Cours de connaissance générale de l'industrie de la construction* (CCGIC), d'une durée de 15 heures, afin d'obtenir un certificat de compétence occupation;
- Le nombre de places réservées pour le CCGIC dépend des besoins en main-d'œuvre estimés annuellement par l'industrie de la construction.

Habilités et intérêts

- Acquérir des connaissances liées à la lecture de plans, aux notions de métallurgie, au fonctionnement des divers procédés de soudage et de coupage, de même qu'aux réglages des paramètres de soudage;
- Faire preuve d'une éthique professionnelle;
- Être autonome;
- Avoir une très bonne dextérité et une bonne coordination des mouvements;
- Être capable de travailler dans des positions inconfortables;
- Respecter les règles de santé et de sécurité du travail.

OCCUPATION

Salaire annuel moyen

Soudeur*	46 121 \$
Celui qui travaille au moins 500 heures	67 036 \$
Proportion**	66 %

* Salaire moyen en 2010 des personnes ayant rapporté au moins une heure de travail.
** Proportion des travailleurs de cette occupation ayant cumulé au moins 500 heures en 2010. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Salaire horaire d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Soudeur	32,08 \$	33,23 \$	30,23 \$

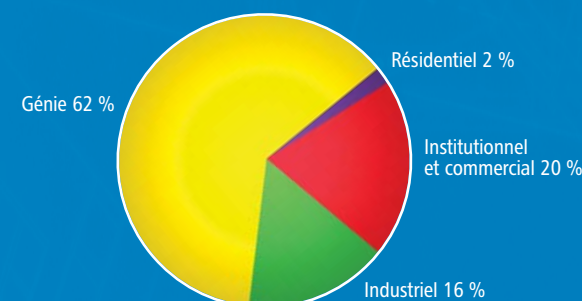
Salaire en mai 2011.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2005-2009	2010
Nouveaux admis par la CCQ	28	24
Taux de placement des diplômés*	89,3 %	83,5 %

* Source : Enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Notez que l'enquête est réalisée en mars, un mois où l'activité dans l'industrie de la construction n'est pas à son maximum.

Volume de travail par secteur



Salariés actifs en 2010

Abitibi-Témiscamingue	8
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	9
Côte-Nord	14
Estrie	3
Île de Montréal	31
Laval-Laurentides-Lanaudière	59
Mauricie-Bois-Francis	11
Montréal	48
Outaouais	4
Québec	46
Saguenay-Lac-Saint-Jean	25
Extérieur et Baie-James	0
Total	258

Nombre de femmes actives dans le métier

1

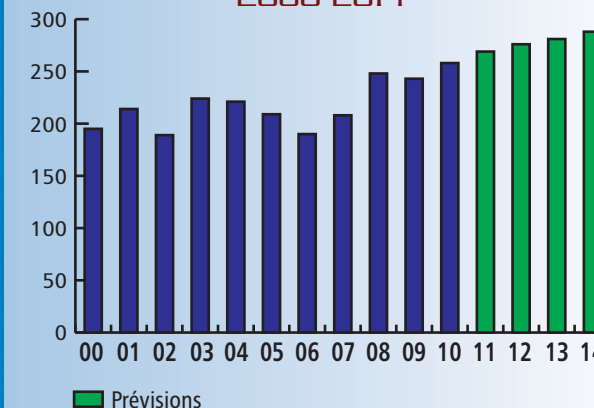
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Soudeur	31 %
Ensemble des métiers et occupations	18 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs 2000-2014



Âge de la main-d'œuvre en 2010

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Soudeur	42	18 %	65 %	17 %	258
Ensemble des métiers et occupations	39	30 %	57 %	13 %	152 740

PERSPECTIVES D'EMPLOI

- En 2010, ce sont 258 soudeurs qui ont travaillé dans la construction. Les soudeurs sont souvent appelés à travailler à l'extérieur de leur région de domicile : le tiers d'entre eux ont eu à se déplacer, en 2010;
- Plus de 150 entreprises font appel à des soudeurs. Le secteur du génie civil et de la voirie génère à lui seul presque les deux tiers de l'activité;
- L'industrie a admis 24 nouveaux soudeurs, en 2010, ce qui est comparable aux années précédentes. Les finissants se placent avec succès sur le marché du travail, après l'obtention de leur diplôme. Les soudeurs gagnent un salaire annuel moyen de 46 100 \$, pouvant dépasser 67 000 \$ pour ceux qui travaillent au moins 500 heures;
- Les perspectives d'emploi pour les soudeurs sont excellentes, en raison de la forte hausse de la demande prévue au cours des prochaines années. Les besoins de main-d'œuvre s'expliquent également par le roulement élevé des travailleurs.

FORMATION OFFERTE

dans les établissements publics suivants :

- Centre d'études professionnelles Saint-Jérôme
- Centre d'excellence en formation industrielle (Windsor)
- Centre de formation générale et professionnelle A. W. Gagné (Sept-Îles)
- Centre intégré de formation en métallurgie (La Pocatière)
- Centre intégré de mécanique, de métallurgie et d'électricité (LaSalle)
- Centre intégré de mécanique industrielle de la Chaudière (Saint-Georges)
- Centre La Croisée (Donnacoona)
- CFP Alma - Pavillon Bégin (AIMA)
- CFP André-Morissette (Plessisville)
- CFP Anjou
- CFP de l'Asbesterie (Asbestos)
- CFP C.-E. Pouliot*
- CFP Charlevoix (Baie-St-Paul)
- CFP de Cowansville*
- CFP de la Jamésie (Chibougamau)
- CFP de la Pointe-du-Lac (Salaberry-de-Valleyfield)
- CFP de Lennoxville**
- CFP de Lévis
- CFP de l'Outaouais (Gatineau)
- CFP de Matane
- CFP de Québec
- CFP Dolbeau-Mistassini (Dolbeau)
- CFP en métallurgie et multiserices (Chicoutimi)
- CFP en métallurgie de Laval
- CFP Lac-Abitibi (La Sarre)
- CFP Le Tremplin (Thetford-Mines)
- CFP Mont-Joli - Mitis (Mont-Joli)
- CFP Nova** (Châteauguay)
- CFP Pavillon-de-l'Argile (Joliette)
- CFP Pavillon-de-l'Avenir (Rivière-du-Loup)
- CFP Paul-Rousseau (Drummondville)
- CFP Pierre-Dupuy (Longueuil)
- CFP pour Autochtones dans les métiers de la construction (CFPAMC)*
- CFP Qualitech (Cap-de-la-Madeleine)
- CFP Sorel-Tracy
- CFP 24-Juin (Sherbrooke)
- École des métiers de la construction de Montréal
- École professionnelle de métiers (Saint-Jean-sur-Richelieu)
- Pavillon Montcalm (Saint-Lin-des-Laurentides)

* Cette école offre le programme en anglais.

** Cette école offre le programme en anglais seulement.

FORMATION

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles – Soudage-montage (5195) ou *Welding and fitting* (5695)

Durée de la formation :

1 800 heures

Préalables scolaires :

Catégorie 1*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 76.



SOUDEUR EN TUYAUTERIE (HAUTE PRESSION)

Description de l'occupation

- Interprète la classification des tuyaux et des normes;
- Effectue les travaux préparatoires au soudage haute pression;
- Coupe, prépare et soude différents tuyaux par le procédé à l'arc électrique avec électrodes enrobées ou sous gaz avec électrodes de tungstène.

FORMATION

Programme d'études :

Attestation de spécialisation professionnelle – Soudage haute pression (5234) ou *High Pressure Welding* (5734)

Durée de la formation :

600 heures (5 mois).

Préalables scolaires :

La personne qui s'inscrit au programme d'études menant à l'ASP doit :

- Être titulaire de l'un ou l'autre de ces diplômes d'études professionnelles :
 - Soudage-montage (5195)
 - *Welding and Fitting* (5695)
- OU
- Faire reconnaître des apprentissages équivalents;
- OU
- Exercer un métier ou une profession en relation avec ce programme d'études.

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 76.

Accès aux chantiers de construction

- Les personnes qui présentent à la CCQ un relevé des apprentissages attestant la réussite de l'ASP en soudage haute pression peuvent s'inscrire au *Cours de connaissance générale de l'industrie de la construction* (CCGIC), d'une durée de 15 heures, afin d'obtenir un certificat de compétence occupation;
- Le nombre de places réservées pour le CCGIC dépend des besoins de main-d'œuvre estimés annuellement par l'industrie de la construction.

Habilités et intérêts

- Acquérir des connaissances liées à la lecture de plans, aux notions de métallurgie, au fonctionnement des divers procédés de soudage et de coupage, de même qu'aux réglages des paramètres de soudage;
- Faire preuve d'une éthique professionnelle;
- Être autonome;
- Avoir une très bonne dextérité et une bonne coordination des mouvements;
- Être capable de travailler dans des positions inconfortables;
- Respecter les règles de santé et de sécurité du travail.

OCCUPATION

Salaire annuel moyen

Soudeur en tuyauterie (haute pression)*	38 088 \$
Celui qui travaille au moins 500 heures	55 820 \$
Proportion**	63 %

* Salaire moyen en 2010 des personnes ayant rapporté au moins une heure de travail.
** Proportion des travailleurs de cette occupation ayant cumulé au moins 500 heures en 2010. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Salaire horaire d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Soudeur en tuyauterie	34,01 \$	34,09 \$	31,91 \$

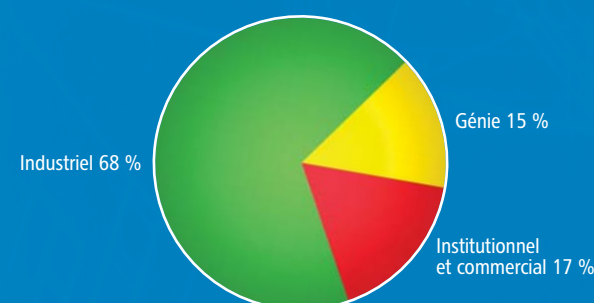
Salaire en mai 2011.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2005-2009	2010
Nouveaux admis par la CCQ	13	9
Taux de placement des diplômés*	89,6 %	86,3 %

* Source : Enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Notez que l'enquête est réalisée en mars, un mois où l'activité dans l'industrie de la construction n'est pas à son maximum.

Volume de travail par secteur



Salariés actifs en 2010

Abitibi-Témiscamingue	29
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	13
Côte-Nord	19
Estrie	45
Île de Montréal	41
Laval-Laurentides-Lanaudière	120
Mauricie-Bois-Francs	67
Montréal	100
Outaouais	15
Québec	41
Saguenay-Lac-Saint-Jean	53
Extérieur et Baie-James	3
Total	546

Nombre de femmes actives dans le métier

5

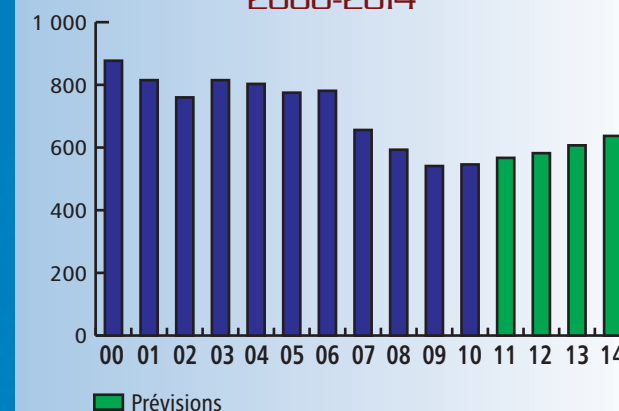
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Soudeur en tuyauterie (haute pression)	25 %
Ensemble des métiers et occupations	18 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs 2000-2014



Âge de la main-d'œuvre en 2010

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Soudeur en tuyauterie (haute pression)	48	6 %	60 %	34 %	546
Ensemble des métiers et occupations	39	30 %	57 %	13 %	152 740

PERSPECTIVES D'EMPLOI

- Après trois baisses annuelles, le nombre de soudeurs en tuyauterie a augmenté légèrement à 546, en 2010. Environ 170 entreprises de construction embauchent des soudeurs en tuyauterie, dont les 30 plus importantes rapportent près de la moitié des heures travaillées;
- La construction industrielle est la principale source d'emploi, pour ce métier. Le rétablissement de ce secteur explique la légère hausse de l'emploi. En fait, la reprise de la conjoncture économique stimulera davantage le bâtiment industriel et, par ricochet, le recrutement de soudeurs en tuyauterie;
- L'industrie a admis neuf nouveaux soudeurs en tuyauterie, en 2010, ce qui est inférieur aux dernières années. Ceux-ci peuvent toucher un salaire annuel moyen de 38 100 \$, mais ceux qui réalisent au moins 500 heures peuvent encaisser plus de 55 800 \$ par année;
- Malgré la disponibilité très élevée des travailleurs actuellement, les besoins de relève demeurent élevés, pour les prochaines années, en raison des départs à la retraite. En effet, les soudeurs en tuyauterie ont la moyenne d'âge la plus élevée (48 ans) de l'ensemble des travailleurs de l'industrie de la construction. En outre, la demande augmentera sensiblement, grâce à un secteur industriel plus actif.

FORMATION OFFERTE

dans les établissements publics suivants :

- CF en métallurgie de Laval
- CFP Anjou
- CFP en métallurgie et multiservices (Chicoutimi)
- CFP de Lévis
- CFP de l'Outaouais (Gatineau)
- CFP Lac-Abitibi (La Sarre)
- CFP Mont-Joli-Mitis
- CFP Nova (Châteauguay)
- CFP pour Autochtones dans les métiers de la construction (CFPAMC)*
- CFP Qualitech (Cap-de-la-Madeleine)
- CFP Sorel-Tracy
- CFP 24-Juin (Sherbrooke)
- École des métiers de la construction de Montréal

* Cette école offre le programme en anglais.

** Cette école offre le programme en anglais seulement.



TUYAUTEUR

Description du métier

- Réalise des travaux d'installation, de réfection, de modification, de réparation ou d'entretien des systèmes de plomberie et de chauffage.

Ce métier comprend deux spécialités : plombier et poseur d'appareils de chauffage.

- Plombier : ce travailleur effectue les travaux relatifs à la tuyauterie des réseaux d'alimentation, d'égout et d'évacuation des eaux dans un bâtiment ou une construction;
- Poseur d'appareils de chauffage : ce travailleur réalise des travaux qui concernent la tuyauterie et les autres éléments d'appareils de chauffage.

Le tuyauteur peut exercer les deux spécialités.

FORMATION

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles – Plomberie-chauffage (5148) ou *Plumbing and heating* (5648)

Durée de la formation :

1 500 heures

Préalables scolaires :

Catégorie 1*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 76.

Accès aux chantiers de construction

- Présenter à la CCQ un relevé des apprentissages attestant la réussite du DEP en plomberie-chauffage ainsi qu'une garantie d'emploi d'une durée d'au moins 150 heures d'un employeur inscrit à la CCQ. Cette mesure permet d'obtenir le certificat de compétence apprenti du métier.

Régime d'apprentissage

- Avoir effectué les quatre périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (8 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon dans l'une ou l'autre des spécialités.

Habiletés et intérêts

- Acquérir des connaissances liées à l'application des notions de mathématiques, de chimie et de physique, ainsi qu'aux systèmes de plomberie et de chauffage, de même qu'à la lecture de plans;
- Être autonome et minutieux;
- Pouvoir travailler en équipe;
- Avoir une bonne condition physique;
- Avoir une bonne dextérité.

MÉTIER

Salaire annuel moyen

Apprenti*	22 541 \$
Compagnon**	46 010 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	57 698 \$
Proportion***	77 %

* Salaire moyen des diplômés admis en 2009, pour les 12 mois suivant leur admission.
** Salaire moyen en 2010 des compagnons ayant rapporté au moins une heure de travail.
*** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2010. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Salaire horaire d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	17,01 \$	17,05 \$	15,96 \$
2 ^e période	20,41 \$	20,45 \$	19,15 \$
3 ^e période	23,81 \$	23,86 \$	22,34 \$
4 ^e période	28,91 \$	28,98 \$	27,12 \$
Compagnon	34,01 \$	34,09 \$	31,91 \$

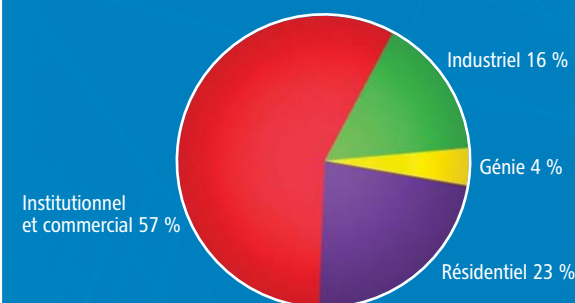
Salaire en mai 2011.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2005-2009	2010
Nouveaux admis par la CCQ	508	547
Taux de placement des diplômés*	90,0 %	85,7 %

* Source : Enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Notez que l'enquête est réalisée en mars, un mois où l'activité dans l'industrie de la construction n'est pas à son maximum.

Volume de travail par secteur



Salariés actifs en 2010

Abitibi-Témiscamingue	156
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	248
Côte-Nord	124
Estrie	314
Île de Montréal	1 121
Laval-Laurentides-Lanaudière	2 076
Mauricie-Bois-Francis	599
Montréal	1 679
Outaouais	321
Québec	1 232
Saguenay-Lac-Saint-Jean	393
Extérieur et Baie-James	18
Total	8 281

Nombre de femmes actives dans le métier

42

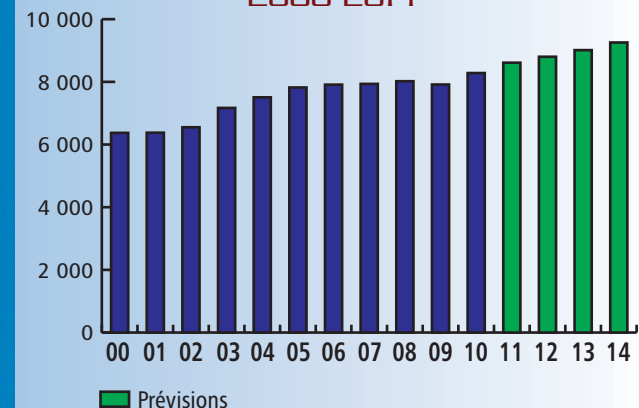
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Tuyauteur	14 %
Ensemble des métiers et occupations	18 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs 2000-2014



Âge de la main-d'œuvre en 2010

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	29	62 %	37 %	1 %	2 997
Compagnon	44	13 %	66 %	21 %	5 284
Total des tuyauteurs	38	31 %	55 %	14 %	8 281
Ensemble des métiers et occupations	39	30 %	57 %	13 %	152 740

PERSPECTIVES D'EMPLOI

- Il s'agit du troisième plus important métier de la construction, en termes d'effectif. En 2010, environ 8 300 tuyauteurs étaient actifs sur les chantiers de construction. L'emploi a repris, après être demeuré relativement stable au cours des quatre années précédentes. Les tuyauteurs sont embauchés par un peu plus de 1 400 employeurs;
- Le volume de travail est surtout effectué dans le secteur institutionnel et commercial ainsi que dans le secteur résidentiel. De nombreux projets stimuleront l'activité dans le secteur institutionnel et commercial, au cours des prochaines années, et le secteur résidentiel devrait demeurer assez solide;
- L'industrie a admis 547 nouveaux apprentis, en 2010, ce qui est supérieur à la moyenne des dernières années. Les apprentis admis sont surtout des diplômés. Exerçant un métier peu saisonnier, les tuyauteurs travaillent presque toute l'année et gagnent un revenu intéressant : les apprentis gagnent en moyenne 22 500 \$ la première année, tandis que les compagnons qui travaillent au moins 500 heures reçoivent annuellement près de 58 000 \$;
- Les perspectives d'emploi demeurent plutôt bonnes, dans ce métier, surtout grâce à la forte hausse de la demande de main-d'œuvre prévue au cours des prochaines années.

FORMATION OFFERTE

dans les établissements publics suivants :

- Centre Daniel-Johnson (Montréal)
- CFP de l'Outaouais (Gatineau)
- CFP Jonquière
- CFP Pavillon-de-l'Avenir (Rivière-du-Loup)
- CFP pour Autochtones dans les métiers de la construction (CFPAMC)*
- CFP Samuel-De Champlain (Québec)
- CFP Vision 20 20 (Victoriaville)
- École des métiers de la construction de Montréal*
- École Polymécanique de Laval
- École professionnelle de Saint-Hyacinthe

* Cette école offre aussi le programme en anglais.

PRÉALABLES SCOLAIRES

associés aux programmes d'études professionnelles

Voici la légende des catégories de préalables qui apparaissent à la section « Formation » des métiers et occupations décrits dans cette brochure.

Catégorie 1

Pour la personne titulaire d'un diplôme d'études secondaires ou de son équivalent reconnu, aucune condition d'admission supplémentaire n'est requise.

OU

Pour la personne âgée d'au moins 16 ans au 30 septembre de l'année scolaire au cours de laquelle elle commence sa formation, la condition d'admission est la suivante : avoir obtenu les unités de quatrième secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématiques.

OU

Pour la personne âgée d'au moins 18 ans, la condition d'admission est la suivante : réussir le test de développement général et les préalables spécifiques du programme visé.

OU

Pour la personne ayant obtenu les unités de troisième secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématiques dans des programmes d'études établis par le ministre, la poursuite de sa formation générale, en même temps que sa formation professionnelle, est exigée, afin d'obtenir les unités qui lui manquent parmi les suivantes : quatrième secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématiques dans des programmes d'études établis par le ministre.

Pour vous assurer que vous détenez les préalables scolaires exigés, veuillez communiquer avec l'un des centres de formation professionnelle qui offrent le programme d'études professionnelles visé.

Catégorie 2

Pour la personne titulaire d'un diplôme d'études secondaires ou de son équivalent reconnu, aucune condition d'admission supplémentaire n'est requise.

OU

Pour la personne âgée d'au moins 16 ans au 30 septembre de l'année scolaire au cours de laquelle elle commence sa formation, la condition d'admission est la suivante : avoir obtenu les unités de troisième secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématiques.

OU

Pour la personne âgée d'au moins 18 ans, la condition d'admission est la suivante : réussir le test de développement général et les préalables spécifiques du programme visé.

LISTE DES BUREAUX

de la Commission de la construction du Québec

Abitibi-Témiscamingue

2324, boul. Barrette
Val-d'Or (Québec) J9P 6M4
Téléphone : 819 825-4477
Télécopieur : 819 825-2192

Bas-Saint-Laurent-Gaspésie

188, rue des Gouverneurs
Rimouski (Québec) G5L 8G1
Téléphone : 418 724-4491
Télécopieur : 418 725-3182

Côte-Nord

598, boulevard Laure, bureau 112
Sept-Îles (Québec) G4R 1X7
Téléphone : 418 962-9738
Télécopieur : 418 962-7321

Bureau d'information

896, rue Leventoux
Baie-Comeau (Québec) G5C 1K1
Téléphone : 418 589-3791
Télécopieur : 418 589-5627

Estrie

2700, rue Galt Ouest
Sherbrooke (Québec) J1K 2V8
Téléphone : 819 348-4115
Télécopieur : 819 565-5023

Mauricie-Bois-Francs

Place 125
125, rue des Forges, 5^e étage
Trois-Rivières (Québec) G9A 2G7
Téléphone : 819 379-5410
Télécopieur : 819 693-5625

Montréal

1201, boul. Crémazie Est
Montréal (Québec) H2M 0A6
Téléphone : 514 341-2686
Télécopieur : 514 341-4025

Outaouais

225, montée Paiement
Gatineau (Québec) J8P 6M7
Téléphone : 819 243-6020
Télécopieur : 819 243-6018

Québec

700, boul. Lebourgneuf
Québec (Québec) G2J 1E2
Téléphone : 418 624-1173
Télécopieur : 418 623-9234

Saguenay-Lac-Saint-Jean

1299, rue des Champs-Élysées, bureau 101
Saguenay (Québec) G7H 6P3
Téléphone : 418 549-0627
Télécopieur : 418 698-4715



www.ccq.org

NOTES PERSONNELLES

[illegible][illegible]

PUBLIÉ PAR LA

Direction des communications
Commission de la construction du Québec

Case postale 1010
Succursale Mont-Royal
Montréal (Québec) H3P 3H7

English copy available upon request.